la Tribune

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

MARDI
28 JANVIER
2020

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 283

latribune.ca

1,02 $ taxes en sus
PP40011259

Washington Capitals 4

Canadiens 2

PAGE 31

Société de transport de Sherbrooke

L'exécutif syndical des chauffeurs démissionne en bloc

PAGE 3

Cercle bleu

Des avocats réclament une réforme de la rémunération de l'aide juridique

PAGE 4



QUÉBEC FAIT MARCHE ARRIÈRE

Il faudra un véritable consensus social avant de permettre aux personnes atteintes de graves problèmes de santé mentale d'avoir accès à l'aide médicale à mourir, se ravise la ministre de la Santé Danielle McCann **PAGE 7**

+ BRETON

De l'aide pour mieux vivre

PAGE 11



EN PISTE VERS LE « TOURISME DE DEMAIN »

PAGE 29

PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

Il s'excuse d'avoir distribué des images intimes sans consentement

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un jeune homme de 19 ans de Sherbrooke, sans histoire et sans antécédent judiciaire, a appris à ses dépens que la loi interdit de capter et de partager des images de sa partenaire sexuelle sans son consentement.

Accompagné de ses parents, lundi, l'individu a plaidé coupable d'avoir distribué des images intimes sans consentement et de voyeurisme entre le 6 juin et le 23 juillet 2018.

Si la poursuite plaide pour une courte peine de prison de 30 jours, la défense demande une absolution conditionnelle avec 150 heures de travaux communautaires.

La victime avait 17 ans lors des gestes et l'accusé avait 18 ans. Les relations sexuelles étaient consensuelles, mais l'accusé n'avait pas demandé à la victime l'autorisation de la filmer et il l'a fait sans son consentement.

L'accusé n'est pas nommé dans cette affaire pour ne pas identifier la victime.

Après la séparation du couple, la plaignante a été informée que son ex-conjoint avait enregistré certaines images intimes.

C'est une amie de l'accusé qui a informé la victime que des images d'elle, prises avec son ex-conjoint lors d'une relation sexuelle, avaient été diffusées sur le réseau social Snapchat.

Une vingtaine de personnes ont visionné la séquence vidéo et certains ont reconnu la plaignante de 17 ans.

L'un d'eux a enregistré une séquence vidéo qui a servi de preuve.

La preuve mentionne que trois séquences des ébats sexuels ont été envoyées. Une séquence de huit secondes d'une relation sexuelle est particulièrement problématique.

« La plaignante a pu vérifier l'existence de la vidéo et elle s'y est reconnue. Elle a confronté l'accusé et il s'est excusé dès le départ, mais le processus judiciaire s'est tout de même enclenché », explique la procureure aux poursuites criminelles Me Joanny Saint-Pierre.



La procureure aux poursuites criminelles, Me Joanny Saint-Pierre — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Ces excuses ont été répétées devant le tribunal, lundi.

La victime était présente au tribunal en compagnie de sa famille.

« Je voudrais vraiment m'excuser pour ce que j'ai fait. Il n'y a rien que je puisse faire pour réparer ça et je sais que ça va la suivre toute sa vie. Je m'excuse énormément », a répété l'accusé à l'intention de la victime.

La victime a indiqué avoir été humiliée et inquiétée par la portée possible des gestes. Elle a gardé une peur de l'impact que ces images pourraient avoir sur sa vie.

« La victime a lu une lettre devant le tribunal où elle mentionne avoir vécu du stress. Elle craignait de croiser l'accusé et son entourage. Ces évènements ont eu un impact sur sa confiance en elle et envers les hommes », signale Me Saint-Pierre.

CRIME NOUVEAU

L'accusation de distribution d'images intimes sur Internet est un crime relativement nouveau.

« C'est une infraction qui est tout de même nouvelle. Il faut démontrer que l'on ne peut accepter ce type de comportement », estime Me Saint-Pierre qui réclame qu'une peine dissuasive, qui doit dénoncer de tels gestes, soit imposée.

« Peu importe la peine rendue dans ce type de crime, tous les tribunaux s'entendent pour dire que ce sont des gestes qui commandent une dénonciation et une dissuasion. Ce sont des gestes qui ne sont pas acceptables, peu importe le contexte. Prendre des images avec ou sans consentement dans un contexte d'intimité et les distribuer, ça ne se fait pas, que le plaignant soit mineur ou pas », signale Me Saint-Pierre.

L'avocat de la défense Me Jean-Guillaume Blanchette a demandé au tribunal que le jeune homme puisse bénéficier d'une absolution conditionnelle avec des travaux communautaires.

« Compte tenu de la prise de conscience et du contexte, une absolution conditionnelle s'impose. Il pourrait rester un actif pour la société. Il ne voulait pas agir pour faire du tort, mais par inconscience. Il ne peut que constater le tort causé et il en est sincèrement désolé », plaide Me Blanchette.

La peine sera imposée le 17 février prochain au palais de justice de Sherbrooke.

Coupable de fraude envers les Serres St-Élie

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cindy Dolbec a été reconnue coupable d'une fraude de plus de 5400 $ envers les Serres St-Élie de Sherbrooke.

Le juge Érick Vanchestein de la Cour du Québec l'a déclarée coupable, lundi au palais de justice de Sherbrooke, de l'accusation d'une fraude de plus de 5000 $ envers son ancien employeur en subtilisant les dépôts en argent comptant et en compensant ces sommes par d'autres transactions erronées.

La fraude a été commise en 2016, alors que Cindy Dolbec était à l'emploi des Serres St-Élie.

Embauchée comme agente administrative en remplacement d'un congé parental, la femme de 35 ans a profité de l'accès aux chèques de clients de l'entreprise pour en détourner une partie à son profit.

Entre le 20 mai 2016 et le 3 juillet 2016, elle a pris de l'argent sur des chèques déposés par des clients jusqu'à un montant de 5467,31 $.

C'est en faisant des recherches pour des dépôts manquants que l'employeur a découvert le pot aux roses.

« L'ensemble de la preuve démontre que l'accusée est au centre de toutes les transactions litigieuses et surtout qu'elle est la personne qui aurait dû s'apercevoir des problèmes comptables mentionnés, soit la perte des dépôts et les chèques utilisés pour compenser », explique le juge Vanchestein.

Cindy Dolbec a été confrontée par son employeur, puis par les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke, mais a mentionné qu'elle n'avait pas le temps ni l'intérêt de répondre à leurs questions.

Dans le cadre de ses fonctions, l'accusée avait accès aux dépôts, aux consolidations bancaires de même qu'à l'émission des chèques de l'entreprise.

La femme sans antécédent judiciaire n'est plus à l'emploi des Serres St-Élie depuis la découverte de ces irrégularités dans les comptes de l'entreprise.

Le tribunal a analysé une preuve circonstancielle pour en venir à sa décision.

Lors du procès, l'accusée a témoigné n'avoir rien volé à son employeur et n'avoir aucune responsabilité dans la perte des sommes.

« L'accusé n'a pas fourni un témoignage crédible. Celle-ci n'a passé qu'une année à cette entreprise et en parle comme si elle en avait une connaissance approfondie, contredisant ainsi plusieurs éléments amenés par les témoins qui y travaillent depuis plus de 15 ans. Elle est contredite par plusieurs témoins sur plusieurs actes administratifs pertinents à ce litige », a déterminé le juge Vanchestein.

Le juge a retenu que l'accusée n'avait pas réussi dans sa tentative de démonstration que l'entreprise n'était pas aussi rigoureuse qu'elle le prétend dans ses procédés administratifs.

« Lorsqu'elle est placée face à des faits probants, comme le fait qu'elle a effectué une conciliation bancaire du mois de juillet 2016, où l'on retrouve au moins trois transactions qui ne fonctionnaient pas, faisant en sorte que la conciliation ne pouvait balancer à zéro, l'accusée ne fournit aucune réponse valable, si ce n'est que tout balançait et qu'il n'y avait aucun problème », analyse le juge Vanchestein qui mentionne que le témoignage de l'accusée ne soulève aucun doute.



Cindy Dolbec — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Le tribunal retient de la preuve que l'accusée était la seule responsable de l'administration des Serres St-Élie et qu'elle s'occupait des dépôts de l'entreprise. Trois de ces dépôts ont disparu.

L'avocat de la défense Me Michel Dussault et la procureure aux poursuites criminelles Me Émilie Baril-Côté fixeront les observations sur la peine le 31 janvier.

Des délais serrés pour les locaux du Costco de la rue King Ouest

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Immex Société immobilière, qui deviendra en avril propriétaire du 3400 rue King Ouest, soit le bâtiment abritant actuellement le Costco, disposera de délais très serrés pour obtenir les approbations nécessaires à l'installation de son nouveau locataire. Une consultation publique sur les nouveaux usages du terrain devrait par ailleurs se tenir le 27 février à 16 h au bureau de l'arrondissement des Nations.



Le promoteur Jean-François Morin a indiqué qu'il souhaitait amorcer des travaux au 3400 rue King Ouest d'ici le mois d'avril. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN



Des modifications pourraient être apportées dès avril au bâtiment abritant actuellement le Costco, sur la rue King Ouest. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Le promoteur Jean-François Morin, d'Immex Société immobilière, a été avare de commentaires, lundi, après la séance de consultation portant sur l'implantation d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le terrain concerné. Tout porte néanmoins à croire que le client disposant de délais serrés est bel et bien le centre d'appel dont *La Tribune* avait fait mention en décembre dernier. L'entreprise, qui compte créer 300 emplois, n'occuperait qu'une partie du bâtiment, soit 4000 des 11 000 mètres carrés. Le zonage ne permet pas de bureaux à cet endroit pour le moment.

« Est-ce que nous devons attendre la fin de l'implantation du PIIA pour déposer notre demande de changement de zonage? » a demandé M. Morin.

Les autorités municipales lui ont confirmé que non, l'intimant à déposer le plus tôt possible pour que son projet soit traité rapidement.

« Je voulais simplement m'assurer que nous pourrons commencer les travaux d'ici avril », a dit M. Morin, qui ne souhaitait pas préciser davantage, mais qui confirmait souhaiter qu'il y ait du mouvement dans le local du Costco cette année.

Un peu plus tôt dans la soirée, l'urbaniste-coordonnateur Michel Beauchesne avait précisé qu'avec le départ du Costco, la Ville doit gérer ce qui adviendra des bâtiments du secteur. On souhaite donc y élargir le PIIA qui régit déjà les normes d'implantation de commerces au plateau Saint-Joseph et au Carrefour de l'Estrie. La zone s'étendra maintenant au Complexe de la santé et à l'entrepôt adjacent, autrefois BRP, au Costco, à l'édifice de TVA, à l'hôtel Le Président de même qu'à trois de ses voisins.

« L'objectif est de permettre au comité consultatif d'avoir son mot à dire pour l'agrandissement des bâtiments, pour le choix de l'enseigne, pour l'aménagement de stationnement ou pour l'apparence extérieure des édifices », précise M. Beauchesne.

Ce nouveau PIIA devrait entrer en vigueur le 7 mars.

Le citoyen Denis Pellerin s'est inquiété que les nouvelles dispositions tuent les potentielles activités industrielles projetées dans l'ancienne usine de BRP. M. Beauchesne lui a confirmé que ce n'était pas le cas. Sherbrooke Innopole souhaiterait y maintenir le zonage industriel.

Le conseiller Marc Denault a pour sa part indiqué qu'une compagnie de location de camions convoitait autrefois le 3400 King Ouest. « Ce n'était pas le lieu idéal pour ce type d'entreprise. Par ailleurs, l'implantation d'un PIIA permettra de répondre aux inquiétudes de l'Association des riverains de la rivière Magog, qui souhaitent la réduction des impacts de la construction sur le milieu naturel. »

Démission en bloc au syndicat des chauffeurs de la STS

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'exécutif syndical des chauffeurs de la Société de transport de Sherbrooke a démissionné en bloc la semaine dernière. Les quatre représentants syndicaux ont acheminé une lettre au conseil d'administration mercredi pour signaler leur intention. Les relations entre les employés et des difficultés dans la perception des paiements, à l'intérieur des autobus, seraient notamment en cause.

C'est le conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique Alain Savignac qui assure l'intérim. « C'est beaucoup une question de relations à l'interne. Les deux dernières années ont été prenantes en raison des négociations. C'est plate parce que j'avais de bons représentants, mais je respecte leur décision », dit-il.

M. Savignac cite notamment la fatigue psychologique pour expliquer la décision de l'exécutif syndical. Des querelles à l'interne seraient en cause. M. Savignac aurait d'ailleurs demandé au directeur des ressources humaines d'assurer un suivi. Des désaccords avec des directives de l'employeur auraient aussi pesé dans la balance.

Le président et le vice-président sortants, Jean-Pierre Guay et André Marsan, ont refusé de commenter leur départ.

Selon ce que *La Tribune* a appris, des propos mesquins sur Facebook auraient poussé l'exécutif vers la sortie. Des problèmes récurrents pour la perception des droits de passage, entre autres chez les partenaires de la STS, comme à la station de l'Université de Sherbrooke, auraient aussi contribué au désarroi de certains chauffeurs. Malgré l'invalidité de certains laissez-passer, on aurait indiqué aux chauffeurs de laisser monter les passagers à bord.

Le président de la STS, Marc Denault, estime que la décision de l'exécutif syndical relève de la régie interne. « Nous l'avons appris mercredi dernier. Nous étions surpris. Nous travaillerons avec les gens qui seront élus. Nous aurons trois ans pour discuter de la prochaine convention collective. Ça nous laisse pas mal de temps. »

M. Denault ajoute que les employés sont rencontrés régulièrement pour qu'on leur communique les projets de l'entreprise et que l'employeur est très à l'écoute. Il n'a pas eu vent de problèmes de ressources humaines.

Quant aux problèmes techniques rencontrés, le président de la STS confirme qu'ils sont bel et bien survenus. « Jusqu'à récemment, pour l'assistance technique, nous dépendions de la Société de transport de Gatineau. Nous nous sommes dit que si nous voulions développer de nouvelles façons de faire, comme la possibilité de recharger la carte Vermeilleuse de la maison, il nous fallait une ressource à l'interne. Nous avons donc engagé un nouvel employé et nous avons pris des actions pour régler les problèmes de perception. »

SOMMAIRE

météo	22
affaires	14
annonces classées	22
arts et spectacles	18
décès	24
horaire télé	23
horoscope	21
jeux	20
loterie	30
monde	12
opinions	10
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

RÉFORME DE LA RÉMUNÉRATION DE L'AIDE JURIDIQUE

Des avocats de la défense arborent le cercle bleu

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le cercle bleu a fait son apparition depuis quelques jours sur les toges des avocats de la défense en pratique privée au palais de justice de Sherbrooke.

L'avocate de la défense Me Kim Dingman a été l'une des premières dans le district judiciaire de Saint-François à accrocher ce symbole du mouvement qui réclame une réforme de la rémunération de l'aide juridique.

« C'est un mouvement porté par les avocats en pratique privée et en droit de l'immigration. La tarification de l'aide juridique est basée sur le type de dossier sans tenir compte du nombre d'heures qui y est consacré. Ça va au-delà de la question monétaire. La rémunération doit tenir compte de la préparation et du temps passé sur un dossier », explique Me Dingman.

Des négociations ont eu lieu à l'été 2019 avec le ministère de la Justice du Québec, mais ont été rejetées par le Barreau du Québec qui avait mené ces négociations au nom des avocats en pratique privée.

Me Dingman explique que le montant octroyé pour la défense d'un individu est fixé à 330 $ pour les accusations portées par voie sommaire et 550 $ pour un acte criminel.

« C'est un montant global du début à la fin du dossier, peu importe son ampleur. Si nous devons tenir une enquête sur remise en liberté, rencontrer des spécialistes, traiter d'une situation de santé mentale ou de manquement à la charte des droits et libertés, le nombre d'heures de préparation peut se multiplier. C'est impensable de payer un dossier en fonction du mode d'accusation sans tenir compte du temps de préparation. Ça vient en contradiction avec le droit à un procès juste et équitable pour un accusé », signale Me Dingman.



Me Kim Dingman arbore le cercle bleu pour réclamer une réforme des tarifs de l'aide juridique. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

L'avocate de la défense signale qu'une contribution spéciale peut être demandée à la commission des services juridiques si le nombre d'heures consacrées à un dossier le justifie.

« C'est une demande que nous pouvons faire seulement à la fin du dossier, sans aucune garantie que ce soit accordé. Pour certains dossiers, la rémunération d'un avocat de la défense est dérisoire en fonction du temps consacré à un dossier », mentionne Me Kim Dingman.

Elle rappelle aussi que les accusés gardent le droit à l'avocat de leur choix.

« Ce ne sont pas tous les accusés qui veulent ou qui peuvent être représentés par les avocats permanents de l'aide juridique », indique Me Dingman.

Le mouvement du cercle bleu a commencé dans les régions de Québec et de Montréal et s'étend maintenant à travers la province.

CONTESTATIONS JURIDIQUES

Certains avocats ont déposé des requêtes devant différentes instances pour contester le principe de rémunération actuelle de l'aide juridique.

Me Félix-Antoine Doyon est l'un d'eux. Il a déposé une requête en Cour supérieure à Québec à partir du dossier de Michée Roy qui avait été reconnu coupable dans un dossier d'homicide involontaire coupable à Sherbrooke.

Jusqu'à ce qu'un budget spécial de préparation de procès lui soit octroyé en décembre 2019, Me Doyon, qui avait réussi à obtenir un nouveau procès pour l'individu de Richmond, refusait de le défendre.

Lors du premier procès, le tribunal avait retenu que c'est en le secouant violemment que Michée Roy avait provoqué le décès de son fils Kylen Roy le 7 juin 2015. Il avait été condamné à 12 ans de prison.

En mars dernier, la Cour d'appel du Québec a ordonné la tenue d'un nouveau procès étant donné la nouvelle preuve médicale présentée où il y a « risque d'erreur judiciaire ».

Me Doyon soulève l'inconstitutionnalité des règles de l'aide juridique qui font en sorte qu'un avocat n'est pas payé pour la préparation d'un dossier en dehors du montant forfaitaire établi.

Récemment à la Cour d'appel à Québec, l'avocat de la défense Me Sébastien St-Laurent a démontré les limites du système dans une cause de meurtre portée devant le plus haut tribunal au Québec.

En mai 2017, Bryan Demers-Thibeault a été acquitté de meurtre au premier degré pour un acte commis en 2011 à Drummondville. C'est Me St-Laurent qui a représenté Demers-Thibault durant les cinq semaines de procès devant jury, avec un tarif d'aide juridique d'environ 800 $ par jour.

La Couronne réclame un nouveau procès contre Demers-Thibeault. L'audition en Cour d'appel est prévue pour le 31 mars prochain.

Demers-Thibeault est toujours admissible à l'aide juridique. Mais les tarifs, en Cour d'appel, n'ont rien à voir avec ceux prévus au règlement gouvernemental pour les procès pour meurtre en première instance.

Au total, Me St-Laurent touchera 800 $ pour la rédaction d'un mémoire afin de répondre aux arguments du ministère public qui tiennent sur... 2317 pages.

L'avocat de la défense, qui a fait une trentaine de procès devant jury en 20 ans de pratique, évalue qu'il aura besoin de 280 heures de travail pour faire le mémoire. D'où le taux horaire de 2,86 $.

L'avocat est convaincu que les tarifs « dérisoires et insultants » violent l'article 7 de la Charte des droits et libertés du Canada qui protège l'autonomie et les droits juridiques personnels d'un individu contre les actions du gouvernement. »

Les juges de la Cour d'appel ont pris la requête en délibéré.

AVEC ISABELLE MATHIEU, LE SOLEIL

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LABIAL, *adjectif*

Définition – Relatif aux lèvres.
Locution – *commissure labiale* : [ANATOMIE] point de jonction de la lèvre supérieure et de la lèvre inférieure.
Famille – bilabial, délabialiser, labialisation, labialiser, labialité, labiodental, labiopalatal, labiovélaire, nasolabial...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien lePrograès laVoixdel'Est

0012033

ESPACES À BUREAU

Sherbrooke veut prévenir les agrandissements disproportionnés

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Certaines entreprises dérogent-elles au règlement sur la superficie des espaces à bureaux en agrandissant leur immeuble existant? Devraient-elles être forcées de migrer vers le centre-ville en cas d'expansion? Parce qu'un cas suscitant des questions a été porté à l'attention de la Ville, le règlement sera réévalué lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Depuis avril 2013, les bureaux privés de 750 mètres carrés et plus de superficie de plancher doivent s'installer au centre-ville. Les bureaux plus grands déjà implantés avant cette date bénéficient de droits acquis. Ils ont aussi, dans une certaine mesure, la possibilité d'agrandir.

« On s'est rendu compte à l'usage qu'il y a une disposition de notre règlement 1200 qui n'est pas en accord avec nos orientations concernant les bureaux structurants. Le dossier sera présenté plus en détail le 3 février. Il y aura une période de gel, mais nous voulions nous interroger avec le conseil pour prendre la meilleure décision possible », résume Vincent Boutin, président du comité consultatif d'urbanisme.

« Nous avons aussi un mécanisme qui permet des bureaux plus grands à certains endroits, notamment pour Global Excel à Lennoxville ou le Baron, dans l'ouest. À l'extérieur de ces zones, si des bureaux privés dépassaient la superficie de 750 mètres carrés avant le 2 avril 2013, nous honorions les droits acquis. Mais dans notre règlement de zonage et de lotissement, nous n'avions pas établi de maximum pour éviter que ces bureaux agrandissent de manière exponentielle. Pour éviter une multiplication des agrandissements, nous voulons prévenir au lieu de guérir. »

Des entreprises pourraient-elles alors être forcées de déménager au centre-ville en raison de leurs besoins d'expansion? « Il y a des dispositions qui permettent d'agrandir jusqu'à environ 30 % de la superficie initiale, mais on veut éviter de se retrouver avec des bâtiments deux ou trois fois plus gros. Si une entreprise veut plus que les 30 % qui lui sont permis, elle devra peut-être se poser des questions stratégiques. »

M. Boutin avoue qu'une situation précise a mis en lumière le flou du règlement municipal.



Marc Denault — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, ANDRÉ VUILLEMIN



Vincent Boutin — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, ANDRÉ VUILLEMIN

Le conseiller Marc Denault, lui, veut s'assurer qu'on pourra maintenir les acquis. « En 2012-2013, il y avait eu des discussions des plus longues et beaucoup d'échanges et de négociations. On est tous pour le développement du centre-ville. On s'est tous engagés à prioriser l'implantation des espaces à bureaux de 750 m carrés et plus de façon prioritaire au centre-ville. On s'était donné une cible de 80 %.

« On est là aussi pour être des facilitateurs. Il y a des implantations partout sur le territoire. Je travaille avec M. [Yves] Tremblay à mettre en place des secteurs structurés et structurants pour le transport en commun. Il faut être prudent. Le développement se fait autant à Lennoxville avec Global Excel que dans le secteur de Fleurimont et de la 20e Avenue. Il faut être très prudent. »

M. Denault donne l'exemple de BRP, qui s'est installé sur la rue King Ouest, près de l'autoroute 410. « Ils ont choisi leur site en fonction des axes routiers, du transport en commun, de la proximité d'une piste cyclable. Si les infrastructures ne sont pas là, au centre-ville, on ne peut pas forcer les gens à y aller. À preuve, nous avons eu besoin d'une dérogation pour nos employés des travaux publics. Il ne faudrait pas mettre des carcans à des gens qui voudraient venir à Sherbrooke. »

Les services de sages-femmes temporairement restreints en Estrie

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les services de sage-femme sont temporairement restreints, annonce le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, en raison de l'absence de trois membres de l'équipe sur son territoire. Celles-ci ont dû prendre congé pour une période « de repos ».

Les autres alternatives de suivi de grossesse et d'accouchement demeurent accessibles. Les femmes nouvellement enceintes et désirant un suivi avec une sage-femme pourraient être redirigées vers les groupes de médecine familiale pour leur suivi de grossesse, assure-t-on.

« Cette situation est temporaire. Le retour de ces trois sages-femmes pourrait survenir bientôt. Elles sont parties pour des raisons personnelles », soutient Johanne Royer, responsable des services sages-femmes à la Maison de naissance de l'Estrie.



Les services de sage-femme sont temporairement restreints en Estrie en raison de l'absence de trois sages-femmes sur son territoire. — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

« Toutefois, par mesure de précaution, nous avons aussi approché la dizaine de finissantes dans cette profession et avons bon espoir que des embauches pourront se produire au cours de l'été. »

On compte une vingtaine de contrats accordés à des sages-femmes sur le territoire. Quatre membres de l'équipe étaient en congé, ajoute Mme Royer. Avec les trois nouveaux départs, les effectifs sont de 13 sages-femmes actuellement.

Puisque les accouchements à domicile dépendent également de la disponibilité des sages-femmes, il est probable que certaines familles, dont le suivi avec une sage-femme est déjà amorcé, doivent accoucher à la Maison de naissance de l'Estrie située à Sherbrooke ou en centre hospitalier au lieu de vivre l'expérience à domicile, ajoute-t-on dans un communiqué de presse.

« Pour nous, la priorité demeure la qualité et la sécurité des soins offerts », affirme Mme Royer.

« Avec un nombre plus restreint de sages-femmes qui sont de garde 24/7, nous devons adapter temporairement notre offre de lieux possibles d'accouchement. »

Les futures mamans intéressées par un suivi avec une sage-femme sont invitées à laisser leur nom à la réceptionniste de la Maison de naissance de l'Estrie au 819 780-2220, poste 47500, afin de déjà figurer sur la liste d'attente lorsque des places seront disponibles.

Environ 400 femmes par année choisissent un suivi par une sage-femme pour la naissance de leur enfant, ce qui représente près de 10 % des naissances. Le suivi est offert par une quinzaine de sages-femmes basées à Sherbrooke.

CENTRE-VILLE DE MAGOG

La Ressourcerie déménage

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Ressourcerie des frontières procédera au déménagement de son magasin situé au centre-ville de Magog. À compter d'avril prochain, ce commerce prendra place à l'intérieur des Galeries Orford, plus précisément au sous-sol du centre commercial.

L'espace de vente dont disposera la Ressourcerie des frontières aux Galeries Orford sera tout à fait comparable à celui qu'occupe l'entreprise au centre-ville de Magog. Dans les deux cas, la superficie est d'environ 900 mètres carrés.

« Comme le bail venait à échéance sur la rue Principale, nous avons réévalué nos options et avons choisi de déménager. Nous offrirons aux consommateurs un beau grand local facile d'accès, ce qui sera pratique pour le transport d'articles comme les meubles et électroménagers », note Denis Brassard, président de l'entreprise d'économie sociale, en rappelant que le centre commercial a un vaste stationnement.

Le type de clientèle fréquentant le centre-ville et le centre commercial a également été évalué avant la décision finale de la Ressourcerie des frontières. « Les Galeries Orford ont une clientèle plus locale, ce qui est avantageux pour nous. Au centre-ville, c'est plus touristique », remarque M. Brassard.

Le président de la Ressourcerie des frontières assure par ailleurs que la décision de déménager le commerce n'est pas liée à des difficultés financières. « Notre créneau d'activité est en plein essor. Notre magasin de Magog fonctionne bien, vous savez, et il est même en progression. »

En 2019, le chiffre d'affaires du magasin de la ressourcerie à Magog a atteint 210 000 $ alors que celui du commerce que possède l'organisme à Coaticook a dépassé les 370 000 $. « On est conscient du potentiel de Magog et on aimerait que notre point de vente dans cette ville surpasse l'autre », révèle Denis Brassard.



La Ressourcerie des frontières déménagera son magasin du centre-ville de Magog aux Galeries Orford. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

La Ressourcerie des frontières s'efforce de donner une seconde vie aux gros rebuts dont les résidents des MRC de Memphrémagog et Coaticook souhaitent se débarrasser. À noter cependant que les citoyens de Magog ne sont pas desservis par l'entreprise en ce qui concerne le ramassage de ce type de matière résiduelle.

« On est en discussion avec Magog à un stade préliminaire. On se sent à l'aise pour aller vers des projets d'avenir. Par contre, dans ce cas-là, il faudra s'assurer qu'on est capable de faire face à une hausse significative des objets qu'on reçoit », admet M. Brassard.

Rappelons que, il y a quelques années, la Ville de Magog mijotait un projet relativement important avec la Ressourcerie des frontières. Mais ce dernier est finalement tombé à l'eau.

La ressourcerie s'est vue confier 800 tonnes d'objets de toutes sortes l'an dernier. La vaste majorité d'entre eux ont été revendus ou recyclés et moins de 10 pour cent des matières obtenues ont pris le chemin du site d'enfouissement.

CANTON DE POTTON

Le conseiller Laplume a remis l'argent

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — On ignore encore si le conseiller municipal Michael Laplume demandera l'annulation de la vente d'immeuble qu'il avait conclue avec le Canton de Potton en 2018. Toutefois, celui-ci s'est conformé au jugement de la Commission municipale du Québec, laquelle exigeait qu'il remette 61 800 $ à cette municipalité.

Il y a quelques jours, M. Laplume a acheminé un chèque de 61 800 $ au Canton de Potton. Ce montant correspond à la différence entre la somme payée par la municipalité pour l'achat de l'ancienne succursale de la Banque CIBC, à Mansonville, et la valeur marchande de cet immeuble, selon un expert consulté par la Commission municipale.

« Pour ce qui est du jugement de la Commission municipale, mon dossier est réglé. Je vais maintenant réfléchir à la possibilité de réclamer l'annulation de la vente du bâtiment », révèle le conseiller municipal.

La commission souhaitait que Michael Laplume verse la somme de 61 800 $ au Canton de Potton au plus tard le 22 décembre dernier. Mais il a mis plus temps que prévu pour s'acquitter de son obligation parce que le conseil municipal de Potton avait accepté de lui accorder un délai additionnel.

« Il nous avait fait une demande d'extension de trois mois et le conseil avait consenti à ça assez rapidement après le jugement de la Commission municipale. Par contre, j'ai eu un doute et j'ai demandé une vérification auprès de la commission pour être certain qu'on avait le droit de faire ça et on a appris qu'on ne pouvait pas prolonger le délai », souligne le maire de Potton, Jacques Marcoux.

M. Laplume avoue avoir été déçu en apprenant qu'on ne lui accorderait pas de délai supplémentaire pour remettre l'argent. « C'est désolant, je trouve. On ne sort pas 60 000 $ en claquant des doigts. Considérant que le jugement disait que j'étais de bonne foi, je ne comprends pas pourquoi il fallait à nouveau me taper dessus », déclare-t-il.

ANNULATION DE LA VENTE?

Michael Laplume indique par ailleurs qu'il souhaite soupeser « différents éléments » avant de décider s'il contestera la validité de la transaction intervenue en 2018. « Je n'aurais jamais vendu au prix décrété par la Commission municipale. Les conditions de la vente n'ont pas toutes été respectées donc je peux normalement la faire annuler. Je pense à ça, mais je prends mon temps », explique-t-il.

Rappelons que la transaction à l'époque avait été conclue pour 174 300 $. Mais la Commission municipale a évalué que le prix juste pour une telle transaction était plutôt de 112 500 $.

Au cours des derniers mois, M. Laplume a peu participé aux activités du conseil en raison des événements survenus. Mais il assure qu'il a l'intention d'être à nouveau plus assidu. « Être conseiller, c'est un *job* de cœur et tu veux servir les gens. C'est important par contre d'être capable de bien réagir lors des assemblées publiques et de ne pas s'emporter. »

› L'UDES SE DISTINGUE EN CAMPAGNE NUMÉRIQUE



Une équipe de l'Université de Sherbrooke composée de Caroline Macret (notre photo) et Olivier Brisebois-Bérubé a raflé le premier prix à la toute première épreuve de Campagne numérique, à l'occasion de la 10e édition des Jeux de la science politique. Cette épreuve consistait dans un premier temps à créer trois vidéos de vulgarisation scientifique de cinq minutes au total, dans lesquelles ils devaient aborder le sujet de la crise climatique, tout en représentant un pays qui leur avait été attribué : le Panama. Les participants devaient également faire de la gestion de réseaux sociaux.
— PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

NOTRE VIDÉO
DISPONIBLE DANS
et sur **latribune.ca**
L'incontourn app'

SANTÉ MENTALE ET AIDE MÉDICALE À MOURIR

Québec fait marche arrière

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québec fait marche arrière et ne veut pas permettre l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes atteintes de graves problèmes de santé mentale pour le moment. Le tout est suspendu, le temps d'une consultation, qui sera par ailleurs plus poussée.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, en a fait l'annonce, lundi matin, avant l'ouverture du Forum national sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie, qui se tient à Montréal toute la journée.

« On a décidé de prendre une pause par rapport à la situation des gens qui ont un problème de santé mentale par rapport à l'accès à l'aide médicale à mourir. Donc, au 12 mars, on a demandé au Collège des médecins de surseoir et de ne pas donner l'accès à l'aide médicale à mourir aux personnes souffrant de problématiques de santé mentale sévères et persistants avec les autres critères de la loi. On va d'abord continuer nos consultations de la population », a annoncé la ministre McCann.

Le 12 mars est la date à laquelle le critère d'être « en fin de vie » ne sera plus nécessaire pour avoir accès à l'aide médicale à mourir — ce qui ouvre la porte aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Québec a décidé de ne pas porter en appel le jugement rendu dans la cause « Truchon et Gladu », qui avait rendu inopérant le critère de fin de vie, prévu à la Loi concernant les soins de fin de vie, comme condition d'admissibilité à l'aide médicale à mourir.

Il faut d'abord poursuivre la consultation et obtenir un véritable consensus social, afin que les citoyens se sentent en confiance et à l'aise avec les choix qui seront faits, a insisté la ministre McCann

« Ce sursis et cette période de réflexion vont prendre fin seulement au moment où un consensus clair et général va se dégager au sein de la population et des experts consultés. Donc, nous allons prendre tout le temps nécessaire pour arriver à ce consensus », a indiqué la ministre McCann, dans son allocution devant les 200 participants au forum.

FAUT CLARIFIER, DIT HIVON

La députée péquiste Véronique Hivon, qui a longtemps porté ce dossier, soulève une incertitude qui persiste, car bien que la ministre fasse une demande verbale au Collège des médecins de ne pas permettre l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de graves problèmes de santé mentale, le temps que la consultation à ce sujet soit menée à bien, rien n'est écrit dans un texte de loi à ce sujet.

« La problématique avec la situation actuelle, s'il n'y a pas de geste posé par le gouvernement d'une nature juridique, c'est que la possibilité a été ouverte par le choix du gouvernement de ni légiférer ni demander un sursis. Alors théoriquement, bien que la ministre dise qu'elle ne le souhaite pas, une personne atteinte de maladie mentale pourrait faire une demande à un médecin » pour obtenir de l'aide médicale à mourir, a conclu la députée péquiste.

« Il reste à clarifier comment la ministre va refermer juridiquement la porte qui a été ouverte, mardi dernier, par le choix de ne pas faire d'intervention législative ni de demander de sursis », a-t-elle ajouté.

Québec aurait pu refermer cette porte en demandant un sursis au tribunal, le temps d'ajuster la législation, ou de modifier la loi. Mais il a choisi de ne pas modifier la loi et d'enlever simplement le critère d'être « en fin de vie ».



La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

STATISTIQUES

Durant le forum, le docteur Michel A. Bureau, président de la Commission sur les soins de fin de vie, a rapporté qu'environ 4000 personnes au Québec ont reçu de l'aide médicale à mourir depuis le 10 décembre 2015 — date à laquelle la loi est entrée en vigueur.

Le nombre ne cesse de croître d'année en année, maintenant que la loi est mieux connue. Il s'attend à un plateau de 2500 par année.

Il y a plus ou moins 68 000 décès au Québec par année et, de ce nombre, 33 pour cent sont causés par des cancers, a relaté le docteur Bureau.

Les gens qui ont le cancer sont les plus nombreux à demander l'aide médicale à mourir, soit 1250 personnes sur 33 000 personnes qui sont décédées de cancer, cette année-là, a-t-il précisé.

« C'est la souffrance qui commande l'aide médicale à mourir, pas la maladie », a conclu le docteur Bureau.

De son côté, l'avocat spécialisé dans les questions médicales Jean-Pierre Ménard s'est réjoui du prolongement de la consultation annoncé par la ministre.

« Consulter le temps qu'il faudra, ça c'est souhaitable; on ne consultera jamais trop dans ce domaine-là. Mais il ne faut pas non plus que la consultation serve à noyer le poisson », a-t-il opiné.

Me Ménard fait valoir que de toute façon, chaque demande d'aide est évaluée sur une base individuelle et qu'il existe déjà des cas où il y a des maladies mentale et physique concomitantes.

MEURTRE DE MARYLÈNE LÉVESQUE À QUÉBEC

Service correctionnel du Canada enquêtera

OTTAWA — Un groupe d'enquêteurs du Service correctionnel du Canada tentera de faire la lumière sur les circonstances du meurtre brutal d'une jeune femme, mercredi dernier à Québec, par un assassin qui avait obtenu une semi-liberté, a indiqué lundi Joël Lightbound, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

La ministre de la Justice du Québec, Sonia LeBel, a qualifié vendredi de troublants et préoccupants les faits entourant le meurtre de la jeune femme de 22 ans et a exigé des explications du ministre fédéral de la Sécurité publique, Bill Blair.

Comme Mme LeBel, M. Lightbound a aussi dit ne « pas s'expliquer » que Eustachio Gallese a obtenu des services auprès de travailleuses du sexe dans le cadre de sa semi-liberté.

La victime, Marylène Lévesque, œuvrait dans un salon de massage érotique. Selon plusieurs sources, Gallese aurait été expulsé du salon après avoir posé des gestes de violence envers d'autres masseuses et Marylène Lévesque aurait accepté de le voir dans un hôtel du secteur Sainte-Foy, où le drame s'est produit.

Eustachio Gallese, 51 ans, est accusé du meurtre sans préméditation de Marylène Lévesque.

M. Lightbound a indiqué lundi que la commissaire Anne Kelly « a mandaté une enquête qui va avoir lieu avec trois à cinq enquêteurs, dont un du public, qui vont regarder les agissements des agents des services correctionnels ».

Eustachio Gallese avait été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 15 ans en 2006 pour le meurtre particulièrement violent de sa conjointe commis en 2004.

LA PRESSE CANADIENNE



Blouse bleue et masque de protection, le chef du gouvernement chinois Li Keqiang est arrivé lundi à Wuhan, devenant ainsi le premier haut responsable du régime communiste à se rendre sur place depuis le début de l'épidémie en décembre. — PHOTO AP, LI TAO

CORONAVIRUS

L'angoisse croît dans le monde

Agence France-Presse

WUHAN — L'angoisse monte à travers le monde face à l'épidémie de pneumonie virale, de nombreux pays prenant des mesures de précaution aux frontières ou déconseillant les voyages en Chine, où le coronavirus a fait un premier mort à Pékin.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui juge la menace « élevée » sans toutefois déclencher une alerte sanitaire internationale, a indiqué lundi qu'elle ne savait pas encore si les personnes infectées étaient contagieuses avant de développer les symptômes de la maladie, comme l'affirment certains responsables sanitaires chinois.

« Comprendre le moment où des patients infectés sont susceptibles de transmettre le virus est essentiel pour mieux le contrôler », a rappelé l'OMS dans un rapport.

La Mongolie est devenue le premier pays à fermer les points de passage routiers avec la Chine. Dans le même temps, les personnes originaires de la province chinoise du Hubei, la plus touchée, ont été interdites de séjour en Malaisie.

Berlin, Ankara et Washington ont à leur tour déconseillé les voyages en Chine. Plusieurs pays comme les États-Unis, la France, le Japon ou le Maroc préparent l'évacuation de leurs ressortissants présents à Wuhan, où le coronavirus est apparu en décembre.

Le nombre des morts est dorénavant de 106 et celui des cas confirmés officiellement de plus de 4000 en Chine, y compris celui d'un bébé de neuf mois. La ville de Pékin a fait état lundi de son premier décès, un homme de 50 ans qui revenait de Wuhan.

Une cinquantaine d'autres malades ont été répertoriés dans le reste du monde. Une douzaine de pays ont été atteints par le virus, de l'Asie et l'Australie à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Un premier cas de contamination a été confirmé lundi soir en Allemagne, qui devient le deuxième pays touché en Europe, après la France.

La crise fait en outre craindre une fragilisation supplémentaire de l'économie chinoise, voire mondiale, entraînant lundi une baisse de plus de 2 % des places boursières au Japon et en Europe, cependant que New York était aussi en net recul.

La Bourse de Shanghai, fermée pour cause de congés, a décidé de prolonger de trois jours sa fermeture, jusqu'au 2 février inclus, selon des médias.

Plusieurs événements sportifs internationaux programmés sur le sol chinois ont en outre dû être annulés, reportés ou déplacés, le dernier en date étant le Tour cycliste de Hainan à l'origine prévu pour fin février.

La menace de propagation est d'autant plus grande que le maire de Wuhan a déclaré dimanche que cinq millions de personnes avaient quitté cette métropole de 11 millions d'habitants avant le Nouvel An chinois, tombé cette année le 25 janvier.

Des responsables de la province du Hubei font de leur côté l'objet de vives critiques sur les réseaux sociaux, où ils sont taxés d'incompétence ou tournés en dérision.

L'épidémie va faire au bas mot des dizaines de milliers de malades et durer plusieurs mois dans le meilleur des cas, ont estimé lundi des experts en épidémiologie sur la base des premières données disponibles.

« Le meilleur des scénarios serait que cela continue au printemps, à l'été, et puis qu'ensuite ça retombe », dit David Fisman, professeur à l'université de Toronto, et auteur d'un bulletin pour la Société internationale des maladies infectieuses.

« Cela ne va pas s'arrêter la semaine prochaine ou le mois prochain. Vous ne prenez pas de risque à dire que cela va durer un bon moment. »

Une Canadienne enceinte coincée à Wuhan

La Presse canadienne

Un enseignant qui vit avec sa femme enceinte et leur enfant dans la ville considérée comme l'épicentre de l'épidémie de coronavirus en Chine espère que sa famille pourra en sortir en toute sécurité.

Tom Williams est un expatrié britannique qui vit et travaille depuis environ cinq ans à Wuhan, capitale de la province du Hubei en Chine. Cette ville et plusieurs autres localités de la région ont été mises en quarantaine par les autorités chinoises pour tenter de contenir la propagation du virus.

Sa femme Lauren, originaire de Langley, en Colombie-Britannique, est enceinte d'environ 35 semaines, a-t-il expliqué en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne. Ils ont également un fils de deux ans et demi, James, né à White Rock, en Colombie-Britannique.

« Nous sommes en quarantaine dans la ville », a-t-il souligné.

La situation est « assez calme » et « sous contrôle » à Wuhan, a-t-il dit, mais la fermeture des routes a ajouté « un peu d'inquiétude » quant au moment où il devra conduire sa femme à l'hôpital pour l'accouchement, prévu pour la mi-février.

« Cela devient un peu plus risqué au fil du temps, a dit M. Williams. Ça change tous les jours. De nouvelles choses et de nouvelles directives surviennent. »

PAS D'ÉVACUATION

Il dit avoir appelé la ligne d'urgence de l'ambassade du Canada au cours de la fin de semaine. Le personnel diplomatique a transféré son cas à Ottawa, où on lui a dit que sa famille devait rester à Wuhan pour le moment.

« Il n'y a pas de plans imminents pour évacuer les Canadiens de la ville », a affirmé M. Williams. Il aimerait quitter Wuhan « dès que possible », mais affirme qu'il est aussi prêt à y rester.

« Si je dois rester derrière, tant pis. Tant que ma femme est assurée d'un accouchement sécuritaire... »

Lors d'une conférence de presse à Ottawa, lundi, le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a déclaré que 167 citoyens canadiens vivant dans la région de Wuhan s'étaient enregistrés auprès du gouvernement fédéral, une mesure volontaire qui aide le Canada à les suivre et à leur fournir des informations.

Huit d'entre eux ont demandé une forme quelconque d'« assistance consulaire », a-t-il dit.

Le Canada n'a pas de présence diplomatique permanente à Wuhan. Certains de ses alliés, comme les États-Unis, ont de grands consulats qu'ils ont décidé d'évacuer. Ils emmènent des citoyens particulièrement vulnérables à bord de vols nolisés pour le personnel diplomatique.

« Si je dois rester derrière, tant pis. Tant que ma femme est assurée d'un accouchement sécuritaire... »

— Tom Williams

Le Canada dispose d'une ligne d'assistance téléphonique pour les Canadiens qui ont besoin d'aide. « Nous assurons également la liaison avec nos partenaires internationaux pour garantir des options permettant d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les Canadiens qui ont besoin d'une assistance consulaire en Chine », a déclaré M. Champagne.

DEUXIÈME CAS PRÉSUMÉ AU CANADA

L'administratrice en chef de la santé publique du Canada assure que le risque de propagation du nouveau coronavirus au pays reste minime malgré la découverte d'un deuxième cas présumé.

Theresa Tam a déclaré lundi que la probable confirmation d'un deuxième cas n'avait pas changé son opinion selon laquelle le risque de contracter le virus reste faible au Canada, notant que les deux cas suivent un schéma rassurant.

« La transmission du virus se produit au sein de membres de la famille qui ont une exposition étroite et prolongée à des personnes malades, a affirmé Mme Tam en conférence téléphonique. Les Canadiens ne devraient pas s'inquiéter de contracter le virus d'une personne infectée par tout contact occasionnel, comme en marchant dans l'aéroport ou un autre lieu public. »

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Le Bloc réclame des changements

LINA DIB
La Presse canadienne

OTTAWA — Le processus de ratification du nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) est maintenant entamé au Parlement canadien.



Le chef du Bloc québécois Yves-Francois Blanchet a annoncé ses couleurs, lundi, à deux jours du vote aux Communes sur l'ACEUM. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

Les élus se prononceront dans un premier vote, mercredi.

Les bloquistes continuent à critiquer l'entente et réclamer des changements.

« Je soulignerais que le premier ministre du Québec, François Legault, a souligné que c'était dans l'intérêt des Québécois de ratifier rapidement (l'ACEUM) et j'espère que le Bloc québécois va penser à l'intérêt des Québécois et pas juste à leur intérêt politique », a offert comme argument Justin Trudeau à son arrivée aux Communes, lundi après-midi.

« Le Bloc québécois ne prend ses directives de personne si ce n'est de notre lecture de la réalité québécoise », a rétorqué le chef bloquiste, Yves-François Blanchet.

Le Bloc québécois proposera des « procédés » pour améliorer la protection de la gestion de l'offre et du secteur de l'aluminium, considérés par les bloquistes comme des victimes de ces négociations.

« Les compromis ont été faits sur le dos du Québec », de l'avis de M. Blanchet.

La vice-première ministre Chrystia Freeland, qui a mené ces longues négociations avec Washington et Mexico, a clairement laissé entendre lundi matin qu'il n'y avait plus de place pour des modifications au texte. Les États-Unis et le Mexique ont ratifié l'accord.

« Le processus de ratification aux États-Unis en particulier a pris un certain temps, a rappelé Mme Freeland. Au bout du compte, nos voisins américains ont réussi à obtenir un appui bipartisan pour cet accord à un moment où les débats sont très polarisés. »

« Lorsqu'on est un gouvernement minoritaire dans un parlement, « c'est à prendre comme tel » n'existe pas (...) », a lancé M. Blanchet.

« Il existe peut-être des solutions qui ne requièrent pas l'ouverture complète du traité tel qu'il a été négocié », a-t-il supposé, sans être plus précis, réclamant « quelques heures » de plus pour travailler là-dessus.

« Si le Bloc réussit sa démarche d'aller chercher des protections supplémentaires pour l'aluminium et même pour les agriculteurs sous gestion de l'offre, j'assume que le gouvernement du Québec en sera très heureux aussi. C'est ce à quoi nous travaillons », a ajouté le chef bloquiste.

Le Parti conservateur n'a pas encore annoncé sa position mais rappelle qu'il est, a priori, en faveur des accords de libre-échange. Les néo-démocrates, qui n'ont pas non plus pris une décision officielle, sont plus tièdes face à cette entente.

Le gouvernement libéral minoritaire a besoin de l'appui de l'un des partis d'opposition pour ratifier l'ACEUM.

PCC : Erin O'Toole se lance

OTTAWA — Le député ontarien Erin O'Toole a officiellement lancé lundi sa campagne à la direction du Parti conservateur du Canada, promettant notamment d'unir la droite, qui a échoué à reprendre le pouvoir l'automne dernier.

M. O'Toole, âgé de 47 ans, a rencontré en privé des membres du parti en Alberta et a choisi de faire son annonce directement à la population dans une vidéo publiée lundi sur les médias sociaux. Dans la version française de cette vidéo, qui se termine par le slogan « O'Toole : un vrai bleu », l'ancien militaire promet de défendre non seulement les travailleurs de l'automobile, les travailleurs forestiers et les membres des Forces armées, mais aussi les électeurs des villes et des banlieues, un électorat que les conservateurs risquent fort de devoir séduire aux prochaines élections.

« Nous avons besoin d'un leader fort qui va unir notre parti, mettre fin aux divisions et grossir notre mouvement », soutient-il dans un français correct. « Nous devons montrer à plus de citoyens des villes et des banlieues que leurs valeurs de liberté, de famille et d'égalité ont toujours été au cœur de notre parti. »

Les conservateurs sont en train de débattre de la position du parti sur un certain nombre d'enjeux sociaux comme l'avortement et les droits des personnes LGBTQ, après les positions maladroites du leader sortant Andrew Scheer, qui ont semble-t-il contribué à l'échec du parti l'an dernier, notamment dans les régions urbaines du Québec et de l'Ontario. **LA PRESSE CANADIENNE**

COURSE AU LEADERSHIP DU PLQ

La tension monte entre les deux camps

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — Sur fond de querelle autour de l'éthique, la tension entre les deux camps qui s'affrontent dans la course au leadership du Parti libéral du Québec (PLQ) est montée d'un cran lundi.

Certains députés libéraux ne cachent plus leur agacement devant les façons d'agir de la députée de Saint-Laurent, Marwah Rizqy.

Au sein du caucus libéral, des députés commencent même à craindre que l'animosité palpable entre le camp Anglade et le camp Cusson, auquel s'est associée de près Mme Rizqy, laisse des traces tenaces, au point de miner la cohésion de l'équipe au lendemain du choix du prochain chef le 31 mai.

Lundi, le camp Anglade a demandé à Mme Rizqy de cesser de se lancer dans des attaques personnelles.

Tout a commencé jeudi dernier, quand la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne et aspirante à la succession de Philippe Couillard, Dominique Anglade, avait indiqué que les questions éthiques ne faisaient pas partie des enjeux soulevés par les militants qu'elle rencontrait depuis le début de sa campagne. Les membres du parti sont rendus « ailleurs », selon elle.

Dimanche, lors du lancement de la campagne de M. Cusson, piquée au vif par cette déclaration, Marwah Rizqy a laissé entendre que Mme Anglade pratiquait le « déni », en évitant d'aborder de front la question de l'éthique au PLQ. Au contraire, selon la députée de Saint-Laurent, les militants veulent entendre des propositions concrètes des candidats sur cet enjeu, considéré « essentiel ».

Lundi, en marge du caucus libéral tenu au Salon rouge du parlement en prévision de la prochaine session parlementaire, les deux coprésidents de la campagne Anglade, les députés Carlos Leitao et Marie Montpetit, de même que Mme Anglade elle-même, ont tenu à corriger le tir devant les médias, pour rappeler à l'ordre leur collègue et lui demander de cesser de faire des « attaques personnelles ».

L'ex-ministre des Finances, Carlos Leitao, a eu des mots très durs, estimant que sa collègue était « allée vraiment trop loin » et que ses attaques entachaient « toute la classe politique québécoise ».

Il reste encore quatre mois à la campagne électorale au PLQ et si ce climat de tension perdure, il y a fort à parier que les libéraux devront s'affairer à réparer les pots cassés, au lendemain des célébrations entourant le choix du vainqueur, le 31 mai.

« Il ne faut pas être naïf : une course au leadership peut amener des divisions profondes », a reconnu M. Leitao.

« On fait partie de la même équipe. Il faut que le parti soit plus fort au lendemain du 31 mai », a dit espérer Marie Montpetit.

La question de l'unité du caucus, dans le contexte de la course au leadership, était à l'ordre du jour de la rencontre de lundi entre les députés libéraux. Mme Rizqy était présente, mais elle ne s'est pas adressée aux médias.

En mêlée de presse, le chef par intérim, Pierre Arcand, a dit qu'il n'hésiterait pas à intervenir si la situation devenait « hors de contrôle ».

« Il faut élever le débat », a commenté de son côté Mme Anglade, demandant à son rival, Alexandre Cusson, « de décider du ton qu'il souhaite donner à la campagne ».



Alexandre Cusson avait tout un lot de partisans à ses côtés, dimanche, pour le lancement de sa campagne à Québec. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

opinions

Président du C.A. JEAN PERRAULT Directeur général MAURICE CLOUTIER Directeur de l'information LOUIS-ÉRIC ALLARD

Pour «vraiment» apprendre le français

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



Jean Charest n'est plus dans la course à la direction du Parti conservateur du Canada. Rona Ambrose non plus. Et étonnamment, Pierre Poilievre non plus.

Cela ouvre toute grande la route à Peter MacKay.

Il reste bien Erin O'Toole, qui refait la course pour une seconde fois. Et quelques autres figurants qui seront là pour préparer un éventuel retour au gouvernement pour les conservateurs, car ils n'ont que bien peu de chances de faire plus que quelques vagues.

Lorsqu'il a confirmé sa candidature, Peter MacKay ne croyait pas que le chemin s'ouvrirait ainsi pour lui. Il espérait être l'un de deux ou trois candidats sérieux. Voilà qu'il se retrouve seul en tête.

Originaire de la Nouvelle-Écosse, M. MacKay est un vétéran de la politique canadienne. Il a été député pendant 18 ans, avant d'annoncer son passage au secteur privé, à l'aube de 2015. Il a même brièvement dirigé le Parti progressiste-conservateur du Canada après Joe Clark. Cette victoire fut de courte durée parce que sept mois plus tard, il acceptait de fusionner avec l'Alliance canadienne, dirigée par Stephen Harper. Il a accepté de jouer les seconds violons, ce qu'il a fait honorablement en dirigeant les ministères de la Justice, de la Défense nationale et des Affaires internationales.

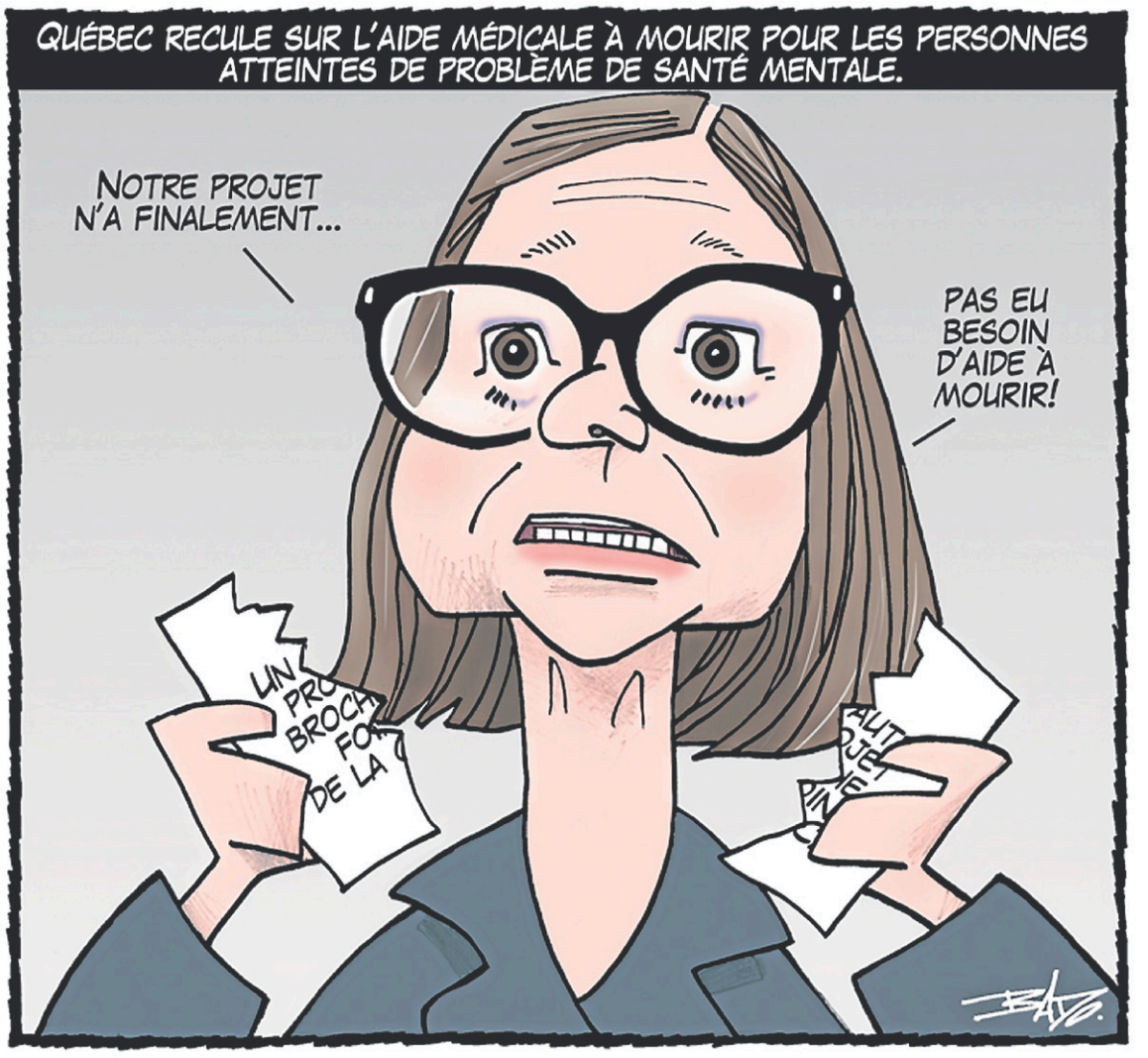
N'en déplaise à la députée Michelle Rempel, qui est lasse d'entendre parler du français du leader, et le journaliste Ken Whyte, qui croit que Brian Mulroney était un accident de parcours, parlons-en. Parce que contrairement à ce qu'ils prétendent, le français compte au Canada. Ce n'est pas une obligation constitutionnelle, ni même une convention, argue M. Whyte, mais dans le Canada moderne, la connaissance des deux langues officielles du pays est une condition essentielle, pour qu'un chef puisse parler aux deux groupes dans leur langue.

Ce que Peter MacKay ne peut faire à ce moment-ci. Tout au long de sa carrière politique, le français est apparu comme un obstacle à ses yeux. Il avait la chance de l'apprendre, il ne l'a pas fait, ou n'y a pas mis les efforts. On peut comprendre qu'il n'ait pas eu, depuis quatre ans dans le secteur privé, l'occasion de le parler. C'est un autre témoignage du peu d'importance que M. MacKay porte au français.

Tout n'est pas perdu pour lui malgré tout. Il aura environ 18 mois, avant les hypothétiques prochaines élections fédérales, pour le maîtriser. Apprendre le français en 18 mois n'est pas impossible: l'ex-vérificateur général du Canada, Michael Ferguson, en a fait la preuve. D'autant plus que M. MacKay ne part pas de zéro. La date d'échéance est celle du premier débat des chefs en français. S'il ne peut tenir son bout dans cette arène, son chien est pas mal mort.

Ce serait dommage car Peter MacKay présente plusieurs autres belles qualités pour diriger le Parti conservateur du Canada. Il se retrouve plus au centre que l'ex-chef Andrew Scheer, et il est plus ouvert que lui sur les questions morales comme l'avortement, le mariage gai, etc. Sur les questions environnementales, il cultive un flou artistique, mais on le sent opposé à la taxe sur le carbone: ce sera à lui de proposer sa manière de réduire les gaz à effet de serre car l'objectif n'est plus négociable. De toute manière, il est difficile de raccorder les visées des provinces productrices que sont l'Alberta et la Saskatchewan, principalement, et les autres.

Cela résume les défis et les beautés du système canadien. Mais celui de parler français demeure aussi un objectif, à moins qu'il soit prêt à sacrifier les 75 circonscriptions francophones et francophiles du Canada.



CARREFOUR DES LECTEURS

Ensemble pour une société ouverte et inclusive

Il y a de cela trois ans, lors de l'attentat terroriste survenu à Québec, six personnes perdaient la vie et dix-neuf autres étaient blessées. Le Québec a été ébranlé par cette violence qui a prouvé que le terrorisme n'a ni religion, ni couleur, ni culture. Les fondements mêmes de notre société qui se veut ouverte et inclusive ont été attaqués.

En réponse à cette tragédie, un élan d'ouverture, de respect et de paix a surgi parmi la population. Des vigiles, des marches et des initiatives pour ouvrir le dialogue ont vu le jour. Des processus qui permettent de commencer à dissiper la peur de l'autre et éviter les violences qui peuvent s'en suivre. « Nous devons apprendre à nous connaître mutuellement pour mieux vivre ensemble. Ne pas juger l'autre, quel que soit son nom, son origine ou sa couleur de peau », affirmait Safia Hamoudi, la veuve de Khaled Belkacemi, l'une des victimes de l'attentat.

De telles tragédies sont souvent le résultat de l'ignorance et des préjugés. Travaillons donc ensemble à éviter que des actes similaires emportant des vies innocentes. Apprenons à voir d'abord ce qui nous unit les uns aux autres. Ouvrons le dialogue pour découvrir, s'enrichir et s'entraider. Faisons du Québec un lieu où il fait bon vivre, et où tous se sentent en sécurité. Nommons les enjeux de racisme, de violence et d'islamophobie (...) Dénonçons-les ensemble pour faire de notre société une société de paix, d'amour et d'harmonie.

Les différences culturelles représentent une richesse collective à valoriser. Elles nous font découvrir de nouveaux horizons et créent des opportunités dans un monde en constante transformation. Diverses initiatives ont cours en Estrie pour favoriser ces partages, que ce soit des fêtes de Noël interculturelles, des soupers du monde, des cafés-causerie qui ouvrent un dialogue interculturel et intergénérationnel, des portes ouvertes à la Mosquée de Sherbrooke, des soupers Ramadan sans frontières ainsi que d'autres activités. Étonnamment, explorer nos différences nous mène aussi à la conclusion « qu'on se ressemble plus qu'on pense ». Notre quotidien, nos loisirs, nos rêves et nos aspirations nous rapprochent et nous unissent.

C'est dans cet esprit que se tiendra un rassemblement en mémoire des victimes du terrorisme le mercredi 29 janvier de 17 h à 18 h 30 à l'Hôtel de ville de Sherbrooke. Nous invitons les citoyens à venir témoigner leur soutien lors de cette commémoration. Ensemble, continuons à créer la société d'ouverture et de paix à laquelle nous rêvons.

Conseil des Associations musulmanes de l'Estrie (CAME)
Centre culturel islamique de Sherbrooke (CCIS)
Association des musulmans de l'Université de Sherbrooke (AMUS)
Institut Al Qalam
Institut du monde arabe et musulman de l'Estrie (IMAME)
Association éducative transculturelle (AET)
Cimetière islamique du sud-est du Québec (CIMSEQ)
Association Bel Agir
Actions interculturelles

De l'aide pour mieux vivre

BRIGITTE BRETON
bbreton@lesoleil.com



Le suicide n'est pas une option pour les personnes souffrant de maladie mentale. Pas plus que l'aide médicale à mourir, selon Georgia Vrakas, psychologue et psychoéducatrice en rémission d'une dépression majeure récurrente depuis 20 ans.

Mme Vrakas se sent directement et doublement interpellée par le débat mal engagé la semaine dernière sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de maladie mentale.

Elle connaît le sujet en théorie. Elle détient un Ph.D et est professeure agrégée au département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Centre universitaire de Québec, ainsi que chercheuse en santé mentale et en prévention du suicide.

Elle connaît aussi le sujet en pratique et dans son être pour vivre avec la maladie mentale depuis l'âge de 23 ans, moment de son premier épisode dépressif.

La femme qui réside à Québec a maintenant 43 ans. La dernière année a été marquée par un autre épisode dépressif et un congé de maladie.

Dans une lettre transmise au *Soleil*, Mme Vrakas, dit souhaiter ne pas avoir le «choix» de l'aide médicale à mourir lorsque la maladie frappera de nouveau.

«Nous avons besoin d'outils pour nous aider à mieux vivre et se rétablir plutôt que d'outils pour nous aider à mourir», plaide-t-elle.

En entrevue, elle explique que l'aide médicale à mourir n'est pas une option valable. «Lorsque tu es malade, la souffrance prend toute la place. Tu veux juste que ça arrête.»

Elle rappelle qu'on répète dans des campagnes de prévention contre le suicide que «le suicide n'est jamais une option». En laissant entendre que la mort provoquée par l'aide médicale à mourir pourrait devenir une option, on vient brouiller le message.

Mme Vrakas estime qu'avant de penser à élargir l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de maladie mentale, il faut d'abord leur offrir des services pour se soigner et mener plus de recherche en psychiatrie.

Elle note que parfois, les malades n'ont même pas accès au minimum, soit un médecin famille. Il y a aussi l'accès à la psychothérapie qui fait défaut. Mme Vrakas souligne par ailleurs qu'il existe de bons services dans des organismes communautaires, mais encore là, faut-il que les personnes sachent où et à qui s'adresser. Encore faut-il aussi que les personnes malades osent demander de l'aide et consulter. Il y a encore de la stigmatisation autour de la maladie mentale.

La psy est bien placée pour le savoir. Elle admet que ce n'est que l'an dernier qu'elle est allée chercher de l'aide «pour de vrai». Elle se réjouit d'avoir obtenu de bons services à Québec.

Ce n'est aussi qu'en novembre qu'elle a osé publiquement — dans une lettre ouverte — se présenter comme une psychologue-chercheuse ayant utilisé des services qui ont été essentiels à sa survie et à sa vie. Avant, elle craignait de croiser des étudiants ou des patients si elle se rendait à des ateliers d'autogestion de la dépression. Elle avait le syndrome du cordonnier mal chaussé.

«Ce que nous voulons, c'est qu'on nous aide à vivre, pas à mourir», écrivent aussi de leur côté Luc Vigneault, de Québec, et 40 signataires d'une autre lettre acheminée au *Soleil*.

«[...] nous sommes les mieux placés pour savoir combien on peut souffrir pendant certaines périodes. Nous savons combien cette souffrance peut mener au désespoir, comment elle nous prive de notre liberté, lorsque la maladie prend toute la place et qu'elle nous prive de notre capacité de prendre des décisions éclairées. Dans de telles périodes, on en arrive à voir le suicide comme la seule façon de mettre fin à la souffrance. Mais justement, ce ne sont que des périodes», soutiennent les signataires.

Tant eux que Mme Vrakas parlent d'espoir. Un espoir qu'il ne faut pas réduire à zéro en agissant comme si souffrir d'une maladie mentale et souffrir d'un cancer en phase terminale était la même chose.

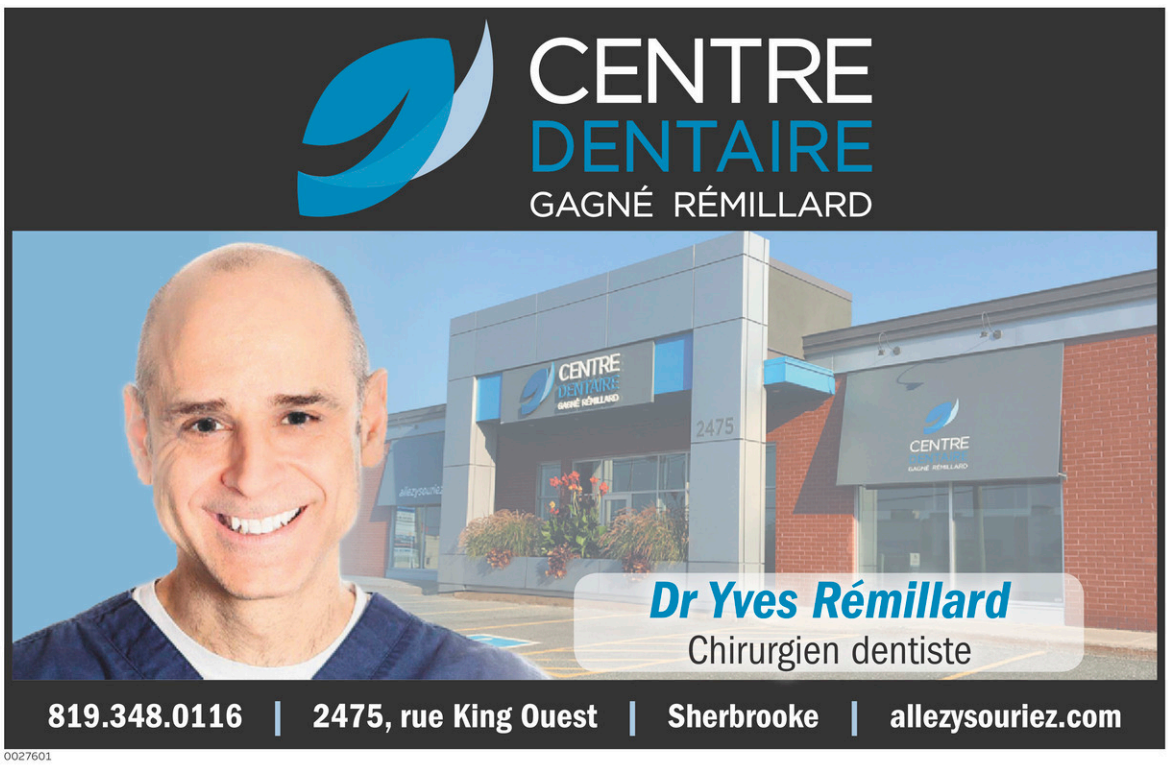
Au cours de sa pratique de psychologue, Mme Vrakas a vu des patients dans des périodes très sombres trouver une raison de rester en vie, de se lever le matin pour continuer de vivre. «Il y a toujours de l'espoir», selon elle.

Lorsque le Québec a amorcé le débat sur l'aide médicale à mourir, il est apparu essentiel que le choix du malade de devancer sa mort repose sur une décision éclairée et raisonnable. La même condition s'imposera pour les personnes atteintes de maladie mentale.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a pris une sage décision en faisant marche arrière et en prenant le temps de mieux documenter s'il est opportun, et si oui à quelles conditions et selon quels critères, d'étendre l'aide médicale à mourir aux individus souffrant de maladie mentale sévère.

«Nous nous donnons une pause», a-t-elle dit lundi.

Une pause bienvenue qui doit permettre de mener une réflexion large et rigoureuse comme celle que le Québec a su réaliser pour répondre à des malades physiques qui réclamaient de mourir dans la dignité.



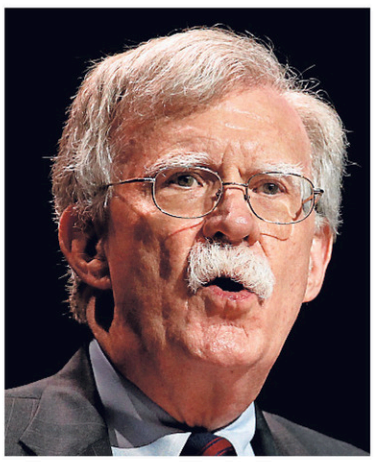
0027601



0028295

le monde

Des révélations explosives d'un ex-conseiller de Trump



John Bolton — PHOTO AP, ARCHIVES

FRANCESCO FONTEMAGGI
Agence France-Presse

WASHINGTON — John Bolton était connu pour ses positions va-t-en-guerre en diplomatie. Mais l'ex-conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump vient de lâcher une bombe sur la scène politique américaine qui devrait rendre définitive la rupture de ce souverainiste sourcilleux avec le président des États-Unis.

Depuis qu'il a été limogé en septembre par le milliardaire républicain en raison de leurs désaccords sur la politique étrangère, le Tout-Washington bruissait de rumeurs sur ses intentions : allait-il régler ses comptes? Qu'allait-il raconter dans son livre, à paraître le 17 mars?

Dimanche soir, le *New York Times* a rapporté que l'ancien conseiller à la fameuse moustache blanche affirme dans ce manuscrit que Donald Trump lui avait bien dit, en août, que le gel d'une aide militaire cruciale à l'Ukraine ne serait levé qu'en échange de garanties de Kiev sur l'ouverture d'enquêtes contre Joe Biden, son rival potentiel à la présidentielle de novembre.

L'auteur de ces mémoires n'a pas démenti, se bornant à assurer n'être pas à l'origine de la fuite.

Or cette accusation de chantage est justement au cœur du procès en destitution du 45e président américain en cours. Jusqu'ici, aucun témoin direct ne l'avait clairement imputé au locataire de la Maison Blanche : si son ex-conseiller diplomatique devait le faire sous serment, sa défense se verrait largement contredite.

Les démocrates réclament que John Bolton soit convoqué comme témoin lors du procès au Sénat.

L'intéressé, après avoir fait mine de vouloir batailler en justice pour y résister, a finalement fait savoir début janvier qu'il viendrait témoigner en cas de citation à comparaître.

Mais le camp présidentiel freine des quatre fers.

« PAS » EN BONS TERMES

« Je ne sais pas si on s'est quittés en bons termes. Je dirais probablement pas », a reconnu la semaine dernière le président Trump. « On n'a pas envie que quelqu'un témoigne quand on ne s'est pas quittés en bons termes », a-t-il ajouté avec candeur.

Depuis que l'affaire ukrainienne a éclaté en septembre, John Bolton est resté silencieux.

Il n'a pas démenti les membres de son ancienne équipe à la Maison-Blanche lorsqu'ils ont rapporté, durant l'enquête parlementaire, comment il s'était emporté en apprenant le donnant-donnant qui se tramait entre Washington et Kiev. Il n'a pas non plus cherché à infirmer le récit selon lequel il avait dénoncé des méthodes dignes d'un « trafic de drogue » et comparé Rudy Giuliani, l'avocat personnel de Donald Trump, à « une grenade dégoupillée ».

Entre l'impétueux président et le bouillonnant diplomate, le mariage était imparfait dès sa nomination en mars 2018.

Les deux hommes sont unis par un fervent souverainisme et une détestation commune du multilatéralisme.

America First, le slogan présidentiel, est fait pour plaire à John Bolton, 71 ans, convaincu de longue date qu'il faut placer l'Amérique d'abord et dénoncer les organisations internationales qui cherchent à empiéter sur ses prérogatives nationales.

Le juriste aux fines lunettes métalliques ne cache pas tout le mal qu'il pense de la justice internationale et même de l'ONU, où il s'est fait connaître lors d'un passage mouvementé comme ambassadeur des États-Unis en 2005-2006 sous la présidence de George W. Bush.

FAUCON

Grâce à cet unilatéralisme exacerbé, et à ses commentaires comme chroniqueur sur la chaîne Fox News prisée du président, il a fini par décrocher le poste stratégique dont il rêvait, conseiller à la sécurité nationale.

Mais ce faucon s'est vite retrouvé en porte à faux avec tout un pan de la politique trumpiste.

Conseiller va-t-en-guerre d'un président qui ne veut pas faire la guerre, il a eu du mal à dissimuler son agacement lorsque l'ex-homme d'affaires se targuait de négocier avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un ou avec les talibans en Afghanistan, ou encore lorsqu'il se disait prêt au dialogue avec l'Iran.

Si sa parole est rare depuis son départ de la Maison Blanche, il ne s'est pas privé d'étriller la stratégie nord-coréenne de l'administration Trump. Mais il a salué la frappe américaine pour tuer le puissant général iranien Qassem Soleimani.

Aux côtés des néoconservateurs, John Bolton fut l'un des architectes de l'invasion de l'Irak en 2003. Il est partisan des guerres préventives, alors que Donald Trump estime que l'Amérique ne peut être le gendarme du monde et, dans de nombreuses situations, doit se désengager.

Un avion des forces américaines s'écrase en Afghanistan

Agence France-Presse

GHAZNI — Un avion des forces américaines s'est écrasé lundi en Afghanistan dans des circonstances encore mystérieuses dans une zone contrôlée par les talibans, ceux-ci affirmant qu'il a été « abattu tactiquement » alors que le Pentagone disait n'avoir « aucune indication » de tirs ennemis.

« Un appareil spécial des occupants américains s'est écrasé (...) dans la province de Ghazni » (Est), a indiqué le porte-parole des talibans Zabiullah Mujahid dans un communiqué, ajoutant que tous les membres de l'équipage avaient péri. Contacté par l'AFP, il a ensuite affirmé que l'appareil avait été « abattu tactiquement », sans expliquer comment.

Le Pentagone a confirmé quelques heures plus tard qu'il s'agissait d'un appareil militaire américain.



Une photo dont l'authenticité n'a pas été vérifiée et transmise sur le compte Twitter d'une personne proche des talibans montre les restes d'un appareil de taille moyenne écrasé dans un champ de neige. — PHOTO AP, LSAIFULLAH MAFTOON

« Un Bombardier E-11A américain s'est écrasé aujourd'hui dans la province de Ghazni, en Afghanistan », a tweeté le porte-parole des forces américaines en Afghanistan, le colonel Sonny Leggett. Le Bombardier E-11 est un appareil de soutien aux drones de reconnaissance, équipé de matériel de communications de grande valeur.

« Une enquête est en cours sur les causes du crash, mais il n'y a aucune indication qu'il ait été provoqué par un tir ennemi », a-t-il ajouté. « Des affirmations des talibans qu'un autre appareil s'est écrasé sont fausses ».

Accident ou acte de guerre, l'évènement survient alors même que les talibans et les États-Unis discutent des termes d'un accord sur le retrait des forces américaines d'Afghanistan en échange de contreparties sécuritaires des insurgés.

Un porte-parole du ministère afghan de la Défense, Rohullah Ahmadzai, a déclaré pour sa part à l'AFP que l'appareil n'appartenait pas aux forces afghanes. « Il n'appartient pas aux forces aériennes, ni au service des renseignements, ni au ministère de la Défense ou à celui de l'Intérieur », a-t-il dit.

Des vidéos et photos transmises par le biais du compte Twitter d'une personne proche des talibans, et dont l'AFP n'a pu vérifier l'authenticité, montrent les restes d'un appareil de taille moyenne écrasé dans un champ de neige. La queue de l'avion, qui est intacte, porte le logo de l'aviation américaine.

Selon les talibans, l'appareil « volait dans une mission de surveillance ». Le type d'aéronef correspond à ceux utilisés dans le pays par l'US Air Force pour la surveillance électronique.

Sur une des vidéos disponibles sur les réseaux sociaux, dont l'authenticité n'a pu être vérifiée de façon indépendante, on voit des villageois rassemblés autour de l'appareil dont des flammes s'échappent de l'intérieur de la carlingue.

On pourra rendre hommage à Roger Nicolet à Montréal et Magog

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — On pourra rendre hommage à Roger Nicolet, décédé à l'âge de 88 ans le 18 janvier dernier à son domicile d'Austin, à partir de ce jeudi, alors que la famille recevra les témoignages de sympathie au Centre funéraire Côte-des-Neiges à Montréal.

Vendredi soir et samedi matin, on pourra le faire au Complexe funéraire Ledoux à Magog. Le service funèbre aura lieu à 14 h samedi en l'église de l'abbaye de Saint-Benoit-du-Lac.

Rappelons que Roger Nicolet a été maire d'Austin et préfet de la MRC de Memphrémagog pendant deux décennies.

À titre d'ingénieur, il a notamment été responsable de projets comme la Place Bonaventure à Montréal, la Tour du CN à Toronto, la pyramide du Musée du Louvre à Paris ainsi que le centre de commerce mondial de Beyrouth.

On se souvient de lui, entre autres, pour avoir été le président de la commission créée pour étudier les inondations historiques survenues au Saguenay en 1996.

Roger Nicolet était père de sept enfants.

Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme Orford Musique, suggèrent ses proches.



Roger Nicolet est décédé le 18 janvier à l'âge de 88 ans. — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE



0030290

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
17 442,52	573,76	75,86	28 535,80	3 243,63	9 139,31	1 577,40	53,14
- 122,82	- 8,00	- 0,24	- 453,98	- 51,84	- 175,60	+ 5,50	- 1,05

La sous-traitance coûte cher aux contribuable

L'Institut de la fonction publique évalue la dépense à 12 milliards $ de 2011 à 2018

La Presse canadienne

OTTAWA — La sous-traitance du travail qui pourrait être effectué par des employés du gouvernement fédéral coûte des milliards de dollars aux contribuables et a créé une fonction publique « fantôme » qui n'a pas de comptes à rendre aux Canadiens, selon un rapport de l'un des plus grands syndicats de la fonction publique du pays.

Le rapport, publié lundi par l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), indique que le gouvernement a dépensé près de 12 milliards $ pour des consultants en informatique, des consultants en gestion et autres agents contractuels de 2011 à 2018.

« Le gouvernement choisit de payer davantage pour des services de moindre qualité destinés aux Canadiens », estime la présidente de l'IPFPC, Debi Daviau.

« Au lieu de compter sur les meilleurs professionnels de la fonction publique du monde entier, le gouvernement gaspille l'argent des Canadiens pour des entrepreneurs qui exigent des prix exorbitants », a-t-elle soutenu.

Le syndicat a souligné l'échec du système de paie Phénix comme un exemple frappant de la façon dont les coûts peuvent échapper à tout contrôle lorsqu'un projet externalisé tourne mal.

Ce système, qui était censé faire économiser de l'argent aux contribuables, était doté d'un budget initial de 309 millions $. On sait maintenant qu'il devrait coûter 2,2 milliards $ d'ici 2023, alors que le gouvernement s'efforce de résoudre les problèmes qu'il a créés et de concevoir un système de remplacement.

« Les Canadiens ne peuvent pas se permettre de répéter l'échec du projet Phénix », a déclaré Mme Daviau.

Selon le rapport, les dépenses annuelles consacrées seulement aux consultants en technologies de l'information ont plus que doublé, passant de 605 millions $ en 2011 à 1,3 milliard $ en 2018, pour un total de 8,5 milliards $ sur une période de sept ans.

FACTURER PLUS QUE PRÉVU

Bien qu'il ne conteste pas ces chiffres, le Secrétariat du Conseil du Trésor fait valoir que des ressources de travail externes sont souvent nécessaires pour assurer la prestation des services gouvernementaux.

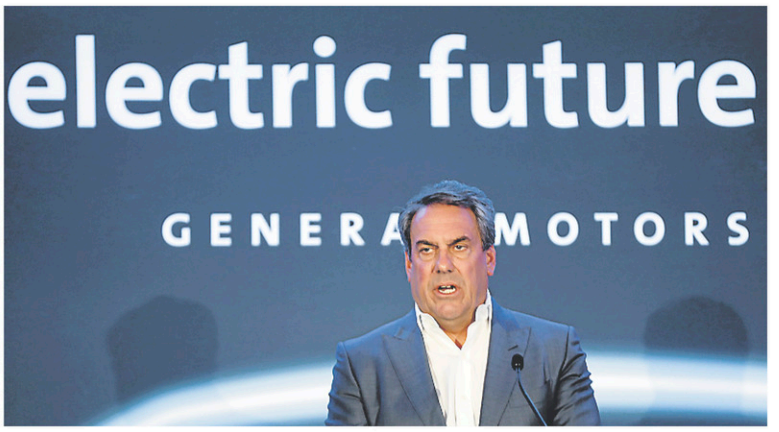
« Bien que les Canadiens puissent effectivement compter sur une fonction publique de classe mondiale, des services professionnels sont parfois nécessaires pour acquérir une expertise particulière et pour faire face aux fluctuations inattendues de la charge de travail », a déclaré le porte-parole du Conseil du Trésor, Martin Potvin, dans un courriel.

« Les pénuries dans certains groupes d'emploi et certaines zones géographiques spécifiques rendent aussi nécessaires des services professionnels pour maintenir les activités », a-t-il ajouté.

Le syndicat affirme que les entreprises privées décrochent généralement des contrats des marchés publics en affichant des prix réduits. Mais ces entreprises ont, au fil des ans, trouvé des lacunes dans leurs contrats pour facturer beaucoup plus que prévu pour le travail effectué, souligne l'IPFPC dans le premier ce qui devrait être une série de rapports sur l'externalisation cette année.



› GM CONSTRUIRA DE L'ÉLECTRIQUE À DETROIT



Le président de General Motors Mark Reuss a annoncé lundi que l'entreprise investira 2,2 milliards $ US pour rénover son usine de Detroit sous-utilisée afin d'y construire une série de véhicules électriques et autonomes, ce qui devrait permettre d'employer 2200 personnes à terme. L'usine commencera à construire la première camionnette entièrement électrique de l'entreprise à la fin de 2021. GM se lancera ensuite dans la production de sa nouvelle navette autonome à l'allure futuriste dévoilée la semaine dernière. L'installation fermera ses portes à la fin de février et les travaux de rénovation devraient y commencer aussitôt. Elle deviendra la première usine d'assemblage de GM entièrement dédiée à la construction de véhicules électriques. **THE ASSOCIATED PRESS** — PHOTO AP

ACHAT DE VOITURES ÉLECTRIQUES

Le programme fédéral très populaire

OTTAWA — Un nouveau programme fédéral visant à encourager les Canadiens à acheter des voitures électriques se révèle plus populaire que prévu. Le ministre des Transports, Marc Garneau, a alloué 300 millions $ sur trois ans au programme en mai dernier, mais près de la moitié des fonds avaient déjà été déboursés au cours des huit premiers mois seulement. Plus de 33 000 Canadiens ont obtenu des rabais allant de 2500 $ à 5000 $ lorsqu'ils ont acheté des véhicules électriques et hybrides admissibles après le lancement du programme le 1er mai. Les ventes globales de voitures électriques ont augmenté de 32 % depuis le début du programme, par rapport à la même période l'an dernier. Dans l'ensemble, les véhicules électriques représentaient 3 % des ventes de voitures particulières en 2019, comparativement à 2 % en 2018.

PAPIER JOURNAL

Une enquête en Inde pourrait nuire à l'industrie canadienne

CALGARY — Déjà accablée par plusieurs années de difficultés, l'industrie canadienne du papier journal pourrait bientôt se heurter à de nouveaux obstacles, y compris une possible enquête antidumping en Inde, a indiqué lundi un analyste financier. L'industrie indienne a déposé une demande aux autorités commerciales de son pays, ce qui pourrait affecter les importations de papier journal en provenance de cinq pays, dont le Canada, et fait suite à l'imposition, l'été dernier, d'un tarif de 10 % sur toutes les importations de papier journal, a expliqué Paul Quinn, de RBC Dominion valeurs mobilières. Selon lui, le Canada est le deuxième plus grand fournisseur de papier journal de l'Inde, et le montréalais Produits forestiers Résolu est l'un des principaux exportateurs de ce produit vers ce pays. Parallèlement, des statistiques récentes du Conseil des produits des pâtes et papiers montrent que la demande de papier journal en Amérique du Nord a chuté de 14 % en 2019 tandis que les stocks ont augmenté de plus de 20 %. Certains prix du papier journal en Amérique du Nord ont d'ailleurs chuté de 10 $ US à 15 $ US la tonne en janvier, ce qui vient s'ajouter à une baisse d'environ 12 % d'une année à l'autre et alimenter la spéculation d'une nouvelle baisse de prix le mois prochain. **PC**

Nemaska Lithium sabre la moitié de son effectif

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Alors qu'elle s'affaire à préparer une proposition à présenter à ses créanciers, Nemaska Lithium a une fois de plus sabré la moitié de son effectif en procédant au licenciement de 29 personnes afin de réduire ses coûts.

Selon l'entreprise, cette décision est nécessaire pour préserver les « liquidités en prévision de l'examen d'alternatives disponibles, incluant tout refinancement permettant une relance ordonnée du projet » de mine et d'usine de transformation de lithium. La société conserve environ 30 employés.

« Cette difficile décision était inévitable à ce stade-ci, a souligné le président et chef de la direction de Nemaska Lithium, Guy Bourassa. C'est avec beaucoup de tristesse que nous devons laisser partir nos collègues. »

Le couperet était tombé une première fois en octobre dernier quand Nemaska Lithium, qui est à l'abri de ses créanciers depuis le 23 décembre dernier, avait réduit de moitié son effectif en congédiant 64 de ses 130 employés.

Le projet de l'entreprise consistait à transformer, dans une usine électrochimique à Shawinigan, du minerai de spodumène extrait de la mine Whabouchi — à quelque 300 kilomètres au nord de Chibougamau — en sels de lithium à valeur ajoutée.

Ces derniers seraient ensuite vendus à des fabricants de matériaux de cathodes destinés aux batteries rechargeables au lithium-ion.

Toutefois, les dépassements de coûts ont fait bondir la facture du projet à 1,4 milliard $, alors qu'elle était initialement estimée à 875 millions $. Cela a forcé la compagnie à trouver plus d'argent, en plus d'interrompre la construction de son usine de Shawinigan.

« Nous espérons de tout cœur avoir le privilège de revoir la majorité d'entre eux (les employés) lors de la relance éventuelle du projet », a fait valoir M. Bourassa.

Québec a injecté 130 millions $ dans l'aventure, dont 80 millions $ en capital-actions. Investissement Québec était ainsi le plus important actionnaire de la société avec une participation avoisinant 13 %.

En principe, Nemaska Lithium, qui traîne des créances de 161 millions $, doit revenir devant le tribunal le 14 février dans le cadre des procédures en vertu de Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

La compagnie avait négocié avec Pallinghurst à propos d'un investissement potentiel de 600 millions $, mais il n'y a pas eu d'entente. La période d'exclusivité prenait fin le 31 décembre et la fenêtre n'a pas été prolongée.

Lolë chez Wiptec : 25 emplois à créer

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le transfert des activités d'entreposage par le propriétaire de la marque des vêtements Lolë de Longueuil vers Sherbrooke se traduira par la création de 25 emplois chez Wiptec.

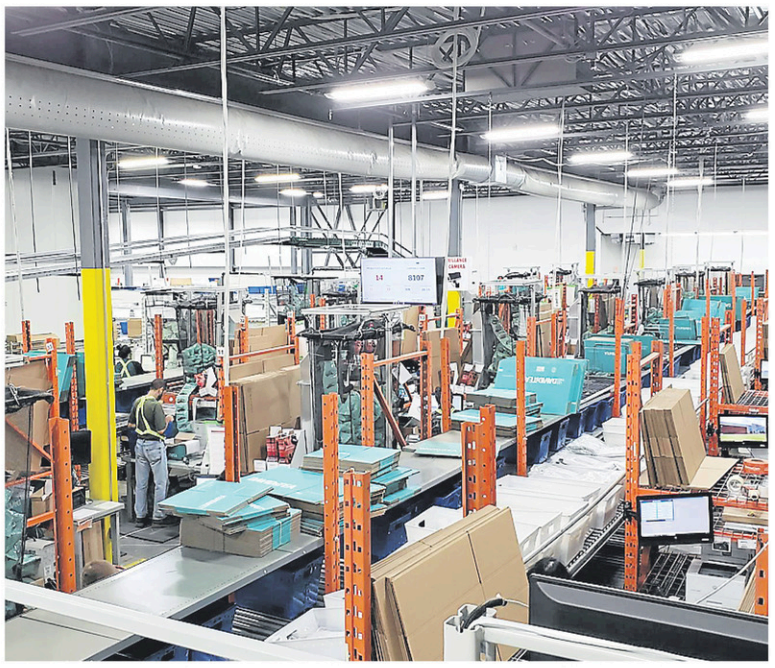
« C'est une excellente nouvelle pour Sherbrooke et pour Wiptec », lance Martin Ball, prédisent de l'entreprise de préparation de commandes de commerce électronique.

« Nous aurons 25 nouveaux emplois à créer éventuellement. C'est positif pour la région. »

La Presse révélait vendredi que Coalision fermerait cette année son entrepôt de Longueuil, préférant sous-traiter ses activités de logistique de Lolë à Wiptec. Quelque 55 personnes vont perdre leur emploi, dont les travailleurs saisonniers, sur la Rive-Sud de Montréal. Les licenciements se feront par vagues à compter d'avril. L'entrepôt restera ouvert au moins jusqu'en juillet prochain.

« C'est un choix stratégique que l'entreprise a fait pour son impartition, ajoute M. Ball. Notre client nous a choisis pour notre performance et notre expérience dans la vente en ligne. »

« Lolë est une marque qui va bien et l'entreprise a voulu se positionner avantageusement dans le e-commerce. »



Les vêtements Lolë seront distribués à partir des installations de Wiptec à Sherbrooke. — PHOTO FOURNIE

La marchandise sera acheminée à Sherbrooke, enchaîne Martin Ball. Une fois la vente complétée, les produits partiront de l'usine de Wiptec à Sherbrooke.

« Les produits finis seront transportés à Sherbrooke et partiront de nos installations pour se rendre chez le client », dit-il.

« Ce n'est pas la première fois que nous travaillerons dans le vêtement, car nous le faisons pour des clients comme Sports Experts et Atmosphère. »

Le contrat Lolë n'est pas destiné aux futures installations de Wiptec à Montréal. Rappelons que l'entreprise sherbrookoise construira un nouveau centre de préparation de commandes d'un million de pieds carrés dans la métropole québécoise. Ce troisième centre de préparation de colis nécessitera des investissements de 150 millions $ et créera à terme 1000 emplois.

« Nous sommes à l'étape de la préparation des plans de construction pour le chantier de ce projet », commente l'homme d'affaires.

« Nous prévoyons que la phase 1 sera prête en janvier 2021. Nous sommes à la recherche de clients et éventuellement d'employés. »

CONFÉRENCE
SALON 24-JUIN
le 29 janvier à 14 h
Arrangements préalables

François Fouquet
Directeur général
• Historique et aspects légaux
• Pertinence des arrangements préalables
• Impact au décès
PRÉSENT À CHAQUE INSTANT
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coût d'entrée :
Gratuit pour les membres | 5 $ pour les non-membres
Prière de réserver, les places sont limitées : 819 565-7646
485, rue Du-24-juin, Sherbrooke
info@coopfuneraire.com
0030737

BOUTIQUE BALNÉAIRE
Anita SINCE 1886 ROSA FAIA BEAUTYFUEL
Bikini & Dentelle
Là où l'été est éternel!
Robes soleil
Maillots de bain
Soutiens-gorge pour toutes les silhouettes

Bikini & Dentelle
Ajustement sur mesure à votre taille
1787 chemin Galvin & 2227 King Ouest, Promenades King à Sherbrooke au 819-821-2450
PROFITEZ D'UN RABAIS à l'achat
de 75$ et plus dans nos 2 boutiques
Sur présentation de ce coupon seulement
Non applicable sur lingerie
Chèque-cadeau disponible pour gâter vos proches...
0020970

› ON A FÊTÉ LES 100 ANS D'ÉVA BEAUDOIN-GUAY



Mme Éva Beaudoin-Guay a célébré son centième anniversaire de naissance samedi. La dame, originaire de Saint-Théophile, en Beauce, a souligné l'événement entourée d'une centaine de parents et amis, dont ses neuf enfants encore vivants : Carmen (à sa gauche), Jacqueline, Clément, Violette, Gaétan, Ghislaine, Gaétane, René et Lucie. Ses petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants étaient également de la célébration. Mme Beaudoin-Guay réside à l'Unité de soins de longue durée du centre hospitalier de Lac-Mégantic où s'est déroulée la fête. — PHOTO FOURNIE

COMITÉ TERRITORIAL DES SOURCES

La Fondation Chagnon offre 300 000 $

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La persévérance a été bénéfique pour le comité territorial des Sources qui reçoit un appui financier important de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui a confirmé un soutien financier de 299 500 $ pour 2020 et 2021.

Cette collaboration permettra de maintenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie jeunesse des Sources et du Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources en plus d'instaurer une culture de support à la jeunesse, annonce un communiqué de presse.

« Nous discutons depuis trois ans avec les responsables de la Fondation. Nous sommes persuadés que les acteurs du milieu ont la capacité de faire une différence pour améliorer la situation des jeunes », souligne Alain Roy, coordonnateur de la Corporation de développement communautaire (CDC) des Sources.

« Toutefois, nous avions besoin de garantir une structure de support aux intervenants. »

Au cours des prochaines semaines, le comité procédera à l'embauche d'une personne à la coordination. Cette personne sera responsable de la création de la culture de support à la jeunesse et de soutenir directement les intervenants du territoire dans le développement de leurs projets.

Le projet permettra aussi de supporter le déploiement de la Stratégie jeunesse et le Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale, deux planifications élaborées en 2019 grâce à l'expertise de nombreux intervenants du territoire.

Le comité territorial est composé de cinq partenaires, soit le regroupement des écoles de la Commission scolaire des Sommets de la MRC, la MRC des Sources, le Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond-Drummond-Bois-Francs, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et la CDC des Sources.

« Les membres se sont ralliés autour de deux objectifs de grande importance, soit augmenter la réussite éducative et diminuer la négligence dont souffrent trop d'enfants », note Philippe Pagé, maire de Saint-Camille et représentant désigné du conseil de la MRC des Sources.

« De plus, les deux actions sont en parfaites cohérences avec la vision de l'Agenda 21. »

Des produits de La Ferme Renaissance rappelés

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des produits de l'entreprise La Ferme Renaissance, de Weedon, font l'objet d'un rappel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

On demande de ne pas consommer ces produits, car ils n'ont pas été préparés et conditionnés de façon à en assurer l'innocuité.

Il s'agit du creton de sanglier (125 ml vendu jusqu'au 23 janvier 2020), du creton de sanglier sans gluten, du creton de sanglier et herbes, de la terrine de sanglier nature (125 ml vendue jusqu'au 23 janvier 2020), de la terrine de sanglier vin rouge, de la terrine de sanglier sirop d'érable, de la terrine de cerf rouge, de la terrine de cerf rouge au vin rouge et de la terrine de sanglier.

« Les produits qui font l'objet de la présente mise en garde étaient offerts à la vente jusqu'au 23 janvier 2020, et ce, dans quelques marchés publics de la région de l'Estrie et dans une foire agroalimentaire de la région de la Capitale-Nationale », lit-on dans un communiqué de presse diffusé lundi.

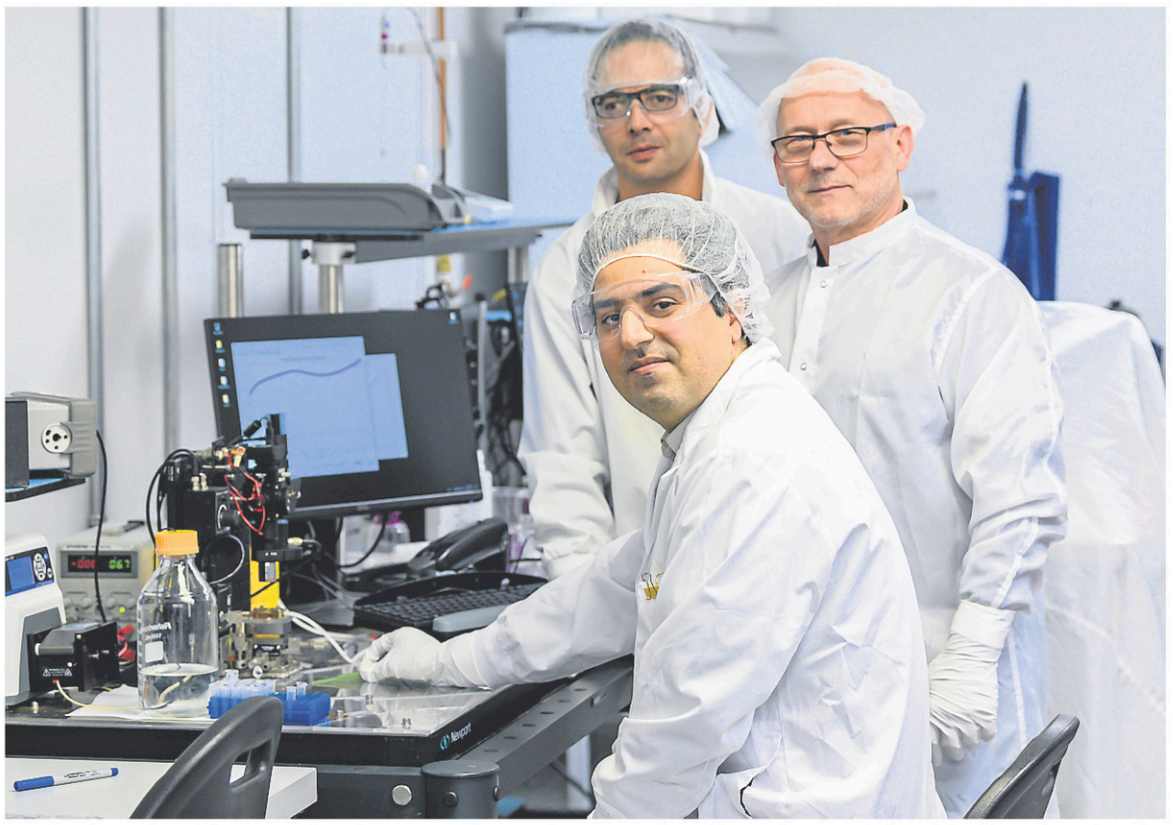
« Ils étaient conditionnés dans des pots de verre munis d'un couvercle métallique et vendus à la température de la pièce. L'étiquette des produits comporte, outre leur dénomination propre, la mention La Ferme Renaissance ».

L'exploitant procède volontairement au rappel des produits en question. Il a convenu avec le MAPAQ de diffuser cet avis par mesure de précaution. Ainsi, les personnes qui ont en leur possession une unité de l'un de ces produits sont avisées de ne pas la consommer.

Elles doivent soit la retourner à l'établissement où elles l'ont achetée ou encore la jeter.

KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE
10 ANS
ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01
Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique
Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman
1 (855) 768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM
LEED CANADA NOVO CLIMAT 2.0 GARANTIE SEHEE

0027053



Le Dr Mohamed Walid Hassen, chercheur associé au 3IT, le Pr Jan Dubowski, professeur titulaire à la Chaire de recherche du Canada en semi-conducteurs quantiques, Mohammad Reza Aziziyan, chercheur associé au 3IT et leur équipe ont trouvé comment détecter la présence de la bactérie Legionella pneumophila en quelques heures, plutôt qu'en quelques jours. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

GRÂCE À DES CHERCHEURS DE L'UDES

100 fois moins cher pour détecter la Legionella pneumophila

TOMMY BROCHU
tbrochu@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des scientifiques sherbrookois, le Pr Jan Dubowski et l'adjoint de recherche Reza Aziziyan, ont réussi une percée majeure dans le milieu de la santé : ils ont développé un procédé qui permet de détecter la présence de la bactérie Legionella pneumophila en trois heures plutôt qu'en plusieurs jours.

En plus d'être plus fiable, le procédé est peu coûteux. Alors que le test dit « classique » coûte de 200 à 300 $, celui qu'ont développé les chercheurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke coûtera… 100 fois moins cher.

« Ça va coûter moins de 2 $ par échantillon pour faire le test », explique M. Aziziyan en entrevue avec *La Tribune* près des laboratoires à l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique.

« On a trouvé une solution pour améliorer la limite de détection de ce système pour détecter les bactéries à concentration plus bas que ce qu'on avait démontré », vulgarise celui qui termine son doctorat.

« Ce n'est pas cher, car c'est la chimie qui est le coût de détection. Ce coût est négligeable en comparaison avec la biologie et la biochimie », explique le professeur Jan Dubowski, œuvrant en génie électrique et qui coordonne les travaux. Le professeur a entamé les premières procédures il y a plus de 15 ans.

Concrètement, en quoi cette découverte est-elle une révolution? « Être en mesure de détecter très vite la présence de bactérie va donner la possibilité de la tuer ou d'utiliser une méthode pour enlever sa présence. Ça va protéger la santé des Canadiens », répond le Pr Dubowski.

INDUSTRIES

« Dans les prochains mois ou dans la prochaine année, on va tenter d'introduire cette solution, idique le professeur. On est en contact avec plusieurs industries. »

Cette découverte rayonnera partout dans le monde. « Il faut parler avec les industries qui sont impliquées dans la production de systèmes qui servent à réutiliser l'eau. Si on réutilise de l'eau, ça augmente la probabilité d'infection avec des bactéries. Les problèmes d'eau augmentent depuis plusieurs années. Alors pour se battre contre la présence de bactéries, il faut avoir une méthode de détection rapide. »

D'ailleurs, l'Université Harvard et l'Université Northeastern ont été mises à contribution pour développer le procédé. Reza Aziziyan s'est même installé à Boston, pour travailler comme chercheur invité.

L'eau des tours de refroidissement est l'un des environnements les plus propices à la croissance de ce microorganisme. « À l'aide de biocapteurs et de biorécepteurs contrôlables à distance, il est possible d'en repérer la présence globalement, ou dans une section donnée », précise l'Université de Sherbrooke dans un communiqué de presse.

« J'ai appris beaucoup avec Pr Dubowski, autant du côté personnel que du côté scientifique, résume Reza Aziziyan, qui travaille sur ce projet depuis environ six ans. C'était un projet multidisciplinaire avec de la biophysique, biochimie et microbiologie », se réjouit-il.

« Je n'ai jamais réfléchi à la mairie »

Le conseiller Jacques Laurendeau ne dit pas non de façon définitive

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca



Jacques Laurendeau

MAGOG — Siégeant au conseil municipal de Magog depuis 17 ans, le conseiller Jacques Laurendeau pourrait-il se présenter lors de la prochaine course à la mairie dans cette ville? Le principal intéressé répond qu'il n'a jamais réfléchi à une telle idée, mais évite toutefois de la rejeter du revers de la main.

« Comme d'autres, il y a des gens qui m'aiment bien et qui me verraient peut-être plus haut au sein de la municipalité. Mais l'idée de devenir maire, ce n'est pas une chose à laquelle j'ai déjà réfléchi et ce n'est pas dans mes plans même si je ne dis pas non de façon définitive », reconnaît M. Laurendeau.

La vie de ce vétéran de la politique municipale a cependant beaucoup changé, ces dernières années, puisqu'il a quitté son emploi principal, ce qui lui permettrait de relever un nouveau défi plus aisément.

« Ça fait deux ans que je suis en mesure de faire de la politique à temps plein. Disons que c'est un gros avantage quand tu n'as pas à avoir deux *jobs* en parallèle », souligne Jacques Laurendeau.

Tout comme la mairesse Vicki-May Hamm, le conseiller Laurendeau estime qu'il serait intéressant que le prochain maire de Magog possède une expérience dans le monde municipal. « Avoir fait un mandat dans une municipalité, ce n'est pas une nécessité absolue. Mais, considérant que c'est un travail qui s'apprend, ça peut être bon d'avoir déjà siégé avant de devenir maire. »

Notons que, ces derniers jours, la conseillère Nathalie Bélanger a révélé réfléchir à la possibilité de se lancer dans la course à la mairie en 2021 à Magog. Sa collègue Nathalie Pelletier paraît avoir moins d'intérêt pour la fonction. Cela dit, elle ne ferme pas la porte à l'idée de se porter candidate.

Pour sa part, Vicki-May Hamm a l'intention de quitter son poste de mairesse à la fin de son mandat actuel. Elle pourrait envisager de rester en fonction si elle sentait qu'elle n'a pas de relève ou qu'une personne sans expérience ou avec de mauvaises intentions se présentait.

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS
LE MONASTÈRE
APPARTEMENTS | SUITES | CHAMBRES



Vaste choix d'appartements, suites et chambres.
Services et soins de qualité.
819-564-0027
871, rue de l'Ontario, Sherbrooke
lemonastere.ca
0024597

Un disque inspiré par «la période de l'acide»

Dany Placard lance *J'connais rien à l'astronomie*

STÉPHANE BOUCHARD
Le Quotidien

SAGUENAY — « C'est mon album le plus *flyé*'. » C'est en ces mots que Dany Placard décrit son plus récent disque, *J'connais rien à l'astronomie*, qui sera officiellement dans les bacs des magasins le 31 janvier prochain.

Inspiré de la musique progressive et du rock de la fin des années 1960 et du début des années 1970, ce douzième album de l'artiste originaire de Laterrière fait plusieurs clins d'œil à l'œuvre de Pink Floyd.

« Il y a deux ans, on a fait une tournée avec Laura Sauvage en Europe. On était partis trois semaines. En embarquant dans le *truck*, on s'est mis à écouter toute la discographie de Pink Floyd, du premier album jusqu'au dernier. Je me suis replongé dans le Pink Floyd pas mal, dans le psychédélique. C'était la ligne qu'on voulait donner au disque », raconte Dany Placard.

Et cette ligne a été suivie dans tous les aspects créatifs de l'album, de la pochette hallucinante et colorée signée par Sarah Marcotte-Boislard, aux photos de Jules Boislard-Gauthier. Tout fait référence à « la période de l'acide ».

Le titre renvoie d'ailleurs à l'univers de la bande de Syd Barrett et de Roger Waters. Il cite directement la pièce *Astronomy Domine*, un des classiques de Pink Floyd.

« Je voulais mettre le mot *astronomie* et je ne voulais pas que ça ait rapport avec le titre des chansons. C'est un peu tout cuit dans le bec, mais c'est le titre avec lequel je suis arrivé », explique-t-il.



Dany Placard lance son douzième album en carrière, *J'connais rien à l'astronomie*. — PHOTO JULES BOISLARD-GAUTHIER

Musicalement, *J'connais rien à l'astronomie* se démarque des autres disques de Dany Placard. Il délaisse les compositions folk sombres pour aller vers une musique plus lourde, dans laquelle on retrouve plus de guitare électrique. Les textes sont aussi plus simples, souvent composés de quelques lignes répétées de nombreuses fois.

RÉDEMPTION

J'connais rien à l'astronomie roule sur un peu plus de 40 minutes, mais ne comprend que huit longues pièces. L'album raconte une histoire, du début à la fin.

« Les textes et la musique représentent un an de ma vie. La fin d'une relation avec une fille, le bout où j'ai été tout seul, et après la rencontre avec une autre fille. C'est une période où ça n'allait pas trop bien, mais à la fin, on voit que ça va mieux », indique Dany Placard.

Celui qui a débuté sa carrière musicale au sein du groupe Plywood 3/4 propose une longue traversée du désert, qui se termine sur une note positive avec la pièce *Maman*. « Ça va *ben* aller », lance-t-il plusieurs fois à sa mère dans cette chanson qui fait près de neuf minutes.

Si on le voit souvent seul avec sa guitare, Dany Placard prendra la route accompagné de plus de musiciens qu'à l'habitude. « C'est vraiment un disque de *band* », croit l'auteur-compositeur-interprète, qui précise que des choristes et un claviériste se sont ajoutés à sa liste de collaborateurs habituels.

Vous voulez y aller?

Dany Placard
Vendredi 21 février, 21 h
La Petite Boîte noire
Entrée : 25 $

Les Foo Fighters, Lizzo et Kendrick Lamar seront en vedette au festival Osheaga

MONTRÉAL — Le groupe Foo Fighters, la chanteuse Lizzo et le rappeur Kendrick Lamar seront les têtes d'affiche de la prochaine édition du festival Osheaga.

La présence de ces trois grands noms au festival estival montréalais a été annoncée lundi.

Le festival célébrera cette année son 15e anniversaire.

Les Foo Fighters ont de leur côté récemment souligné leur 25e anniversaire, et on s'attend à les voir dévoiler de la nouvelle musique cette année.

Lizzo a connu une année 2019 fulgurante, et l'avenir lui semble prometteur, puisqu'elle vient tout juste de remporter trois prix Grammy, dimanche, dont celui de la meilleure performance pop solo pour *Truth Hurts*.

Quant à Kendrick Lamar, on s'attend à ce qu'il offre lui aussi un nouvel album cette année. Il en sera par ailleurs à une deuxième participation à Osheaga, après sa prestation en 2015 sur la grande scène du festival.

Osheaga se tiendra les 31 juillet, 1er et 2 août. La programmation complète sera dévoilée mardi.

LA PRESSE CANADIENNE

PROCÈS WEINSTEIN

« Si je crie au viol, est-ce que quelqu'un m'entendra? »

MICHAEL R. SISAK ET TOM HAYS
The Associated Press

NEW YORK — Au procès de Harvey Weinstein, lundi, le jury a entendu le témoignage de l'une des deux femmes dont les allégations ont donné lieu aux accusations de viol et d'agression sexuelle contre le magnat du cinéma.

Mimi Haleyi a raconté aux jurés qu'elle avait repoussé catégoriquement les avances du puissant producteur, avant d'être maintenue sur un lit et de subir de force une relation sexuelle orale, dans l'appartement de Weinstein à New York en 2006.

« Je l'ai repoussé, mais il a insisté », a déclaré l'ancienne assistante de production sur le plateau de la série télévisée *Project Runway*. « Chaque fois que j'essayais de descendre du lit, il me repoussait et me clouait. » Pour tenter de le dissuader, elle a même dit à Weinstein qu'elle était menstruée.

Mme Haleyi, maintenant âgée de 42 ans, a déclaré aux jurés qu'elle avait alors réalisé qu'elle était véritablement « en train d'être violée » et elle a envisagé ses options : « Si je crie au viol, est-ce que quelqu'un m'entendra? »

« J'ai finalement décidé d'endurer : c'était la chose la plus sûre à faire. »

Au total, six accusatrices doivent témoigner au procès de Weinstein, dont l'actrice en herbe qu'il est accusé d'avoir violée dans une chambre d'hôtel de Manhattan en 2013 — son identité est protégée par le tribunal. Harvey Weinstein, âgé de 67 ans, soutient que toutes les relations sexuelles étaient consensuelles.

La semaine dernière, l'actrice Annabella Sciorra, qu'on avait vue dans *Les Soprano*, a déclaré que le producteur l'avait plaquée et violée après avoir fait irruption dans son appartement au milieu des années 1990. Même s'il y avait prescription dans son cas, les procureurs espèrent que le témoignage de Mme Sciorra permettra de prouver que Weinstein correspond au portrait type du prédateur sexuel.

UNE DEUXIÈME AGRESSION

Mme Haleyi avait croisé Harvey Weinstein au Festival de Cannes en 2006; lorsqu'elle a manifesté son intérêt pour une de ses productions, il l'a invitée dans sa chambre d'hôtel et lui a demandé un massage. Elle a alors refusé net, disant qu'elle était « extrêmement humiliée ». Après quelques autres rencontres, Weinstein lui a obtenu un travail d'adjointe de production sur le tournage de *Project Runway*, la série de téléréalité qu'il produisait.

Mme Haleyi a également décrit lundi une deuxième rencontre quelques semaines après l'agression présumée, dans une chambre d'hôtel. Elle soutient qu'elle « était comme engourdie » alors qu'il lui prenait la main, la tirait vers le lit et avait des rapports sexuels avec elle.

Elle soutient qu'elle n'a pas appelé la police parce qu'elle travaillait aux États-Unis avec un visa de touriste et qu'elle avait peur de l'immense pouvoir de Weinstein. « Je ne pensais pas avoir une chance », a-t-elle dit aux jurés.

Elle a aussi admis qu'elle « se sentait vraiment idiote » d'avoir laissé Weinstein la convaincre d'une autre rencontre, après la première agression. Mais elle croyait que cela pourrait l'aider à reprendre du pouvoir alors qu'elle essayait de donner un sens à la première agression.

Pendant son témoignage, Harvey Weinstein prenait des notes dans un épais cahier jaune, mais lorsqu'elle a raconté la deuxième agression présumée, il l'a regardée et a secoué la tête.

En contre-interrogatoire, l'avocat de la défense Damon Cheronis a notamment montré sur un grand écran un courriel amical envoyé par Mme Haleyi au producteur, après l'avoir croisé de nouveau à Cannes en 2008. Elle a expliqué qu'elle avait traité les agressions présumées en « compartimentant » et en interagissant occasionnellement avec Weinstein sur une base professionnelle.

« Honnêtement, je ne savais pas comment y faire face, donc c'est presque comme si j'avais mis ça dans une boîte, comme si cela ne s'était pas produit, et j'ai repris le cours de ma vie », a déclaré Mme Haleyi.

75 ANS DE LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ

Des affiches à la mémoire d'enfants juifs déportés

Agence France-Presse

PARIS — Des militants de l'Union des étudiants juifs de France ont collé dans la nuit de dimanche à lundi environ « 1500 » affiches sur des portes d'immeubles à la mémoire des enfants juifs de la capitale française déportés pendant la Shoah, a indiqué la présidente de cette association.

« Il s'agit de pouvoir transmettre la mémoire de la Shoah », explique Noémie Madar, présidente de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), en ce jour du 75e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau.

Entre 1942 et 1944, un peu plus de 6000 enfants ont été arrêtés à Paris intra-muros.

« Ici au 20 rue des Ecouffes vécurent Glik Nathan (16 ans), Rubin Germaine (6 ans), Rubin Jeannette (12 ans) [...]. Victimes de la barbarie nazie, ils furent déportés parce que juifs pendant la Shoah entre 1942 et 1944. Passant, souviens-toi de leur nom », peut-on lire par exemple sur une affiche dans le 4e arrondissement de Paris, a constaté l'AFP.



Des affiches rappelant la mémoire d'enfants parisiens déportés dans les camps de concentration ont été installés un peu partout dans la capitale française lundi, jour des 75 ans de la libération du camp d'Auschwitz. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE, BERTRAND GUAY

Noémie Madar a précisé qu'une centaine de militants avaient participé aux collages dans les 3e, 4e, 10e, 11e, 12e et 18e arrondissements de la capitale.

« Une deuxième étape de collage est prévue dans la semaine, pour terminer dans le 4e et le 11e », a-t-elle ajouté.

« Ce sont des noms et des prénoms qui prennent vie », a ajouté Noémie Madar, c'est important « dans un moment de recrudescence des actes antisémites et de libération de la parole de haine ».

Cette opération de collage a eu lieu alors que le président français Emmanuel Macron devait inaugurer lundi matin le Mur des noms (où sont inscrits les 76 000 noms des juifs déportés de France) au mémorial de la Shoah, qui a été rénové.

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur publiés dimanche, les faits à caractère antisémite ont augmenté en 2019 en France, passant à 687 (contre 541 l'année précédente), soit une augmentation de 27 pour cent. Une hausse qui s'explique « exclusivement par l'augmentation des menaces, à hauteur de 50 pour cent par rapport à 2018, les actions ayant quant à elles diminué de 15 pour cent ».

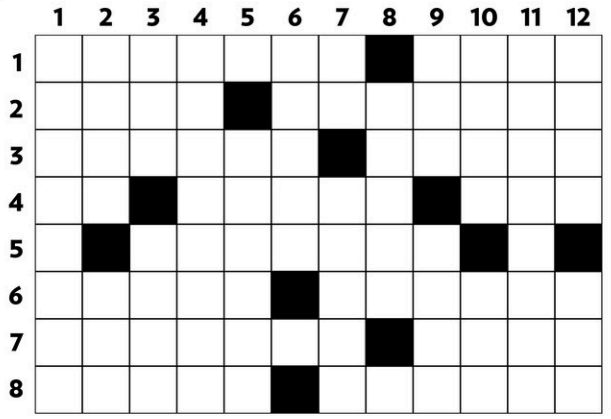
Margaret Atwood prépare un recueil de poésie

TORONTO — L'écrivaine canadienne Margaret Atwood retrouve ses racines littéraires avec un premier recueil de poésie en plus d'une décennie. La maison d'édition McClelland & Stewart a annoncé lundi que le nouveau recueil de Margaret Atwood, *Dearly*, sera publié à l'automne. L'autrice de Toronto a dominé les listes de best-sellers l'an dernier avec la sortie de *The Testaments* (*Les testaments*), la suite de son succès *The Handmaid's Tale* (*La servante écarlate*). L'éditeur a précisé que les lecteurs de longue date de l'œuvre de Margaret Atwood tout comme ses admirateurs plus récents reconnaîtront son style unique dans *Dearly*. Le recueil est décrit comme une méditation sur «les absences et les fins, le vieillissement et la rétrospection, mais aussi sur les cadeaux et le renouvellement». McClelland & Steward précise que Margaret Atwood lira ses poèmes pour la version audio du recueil, qui paraîtra en même temps que la version imprimée, le 10 novembre. **LA PRESSE CANADIENNE**



0023813

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Crier, en parlant de la vache. – Il souffle dehors.
2 Maladie de la peau qui fait apparaître des boutons sur le visage. – Travailler très finement le métal ou la pierre.
3 Passage permettant la navigation entre des îles, des écueils. – Perturbation atmosphérique.
4 Interjection qui exprime la surprise. – Qui s'est échappé de l'endroit où il était détenu. – Qui sont à nous.
5 Personne qui prononce un discours. – On peut le cuire à la coque ou au miroir.
6 Qui possède toutes les qualités souhaitables. – Personne stupide.
7 Objet ou appareil en forme de cylindre. – Souhait, désir ardent de voir se réaliser quelque chose.
8 C'est le contraire du paradis. – Mort de fatigue.

VERTICALEMENT

1 Chacun des deux os situés dans la bouche et sur lesquels sont fixées les dents.
2 Répétition d'un son répercuté par un obstacle. – Talent naturel.
3 Page d'un journal où l'on peut lire les grands titres.
4 Qui concerne la totalité d'un groupe.
5 Faire descendre par le gosier.
6 Petit morceau d'un objet cassé.
7 Ricané. – Désappointée.
8 Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne.
9 Petit animal allongé au corps cylindrique et mou. – Examiné de nouveau.
10 Il faut en prendre un pour sauter plus loin. – Après moi.
11 Discutes pour parvenir à un accord.
12 Beaucoup. – Sans vêtements.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	C	U	L	T	A	T	I	F	■	P
2	R	I	E	N	■	I	S	O	C	E	L	E
3	I	N	T	I	M	E	■	L	I	L	A	S
4	S	E	■	F	A	N	E	E	■	E	V	E
5	S	■	V	O	L	■	T	R	I	■	A	■
6	O	S	E	R	■	C	R	E	V	A	N	T
7	N	O	R	M	A	L	E	■	R	I	D	E
8	■	U	S	E	■	E	S	P	E	R	E	S

MOT MYSTÈRE

MECANIQUE - Un mot de 10 lettres

ABS
ACIER
AIR
ALESER
APPAREIL
ARMER
ATELIER
AXE

BORNE
BRAS

CABLE
CALER
CAME

DELCO
DENT
DETRAQUE
DURIT

ECROU
EMBRAYAGE
EOLIENNE
ESSENCE
ESSIEU
ETAU
ETRIER

FER
FONTE

GAZ
GUIDE

JEU
JOINT

LEVIER
LIMAGE
LONGERON

D	U	A	E	R	E	A	C	T	E	U	R	R	S	N
U	S	E	E	R	E	I	V	E	L	B	A	C	B	O
A	U	M	I	T	I	S	X	O	I	E	N	N	A	P
R	R	M	R	S	E	A	E	T	E	U	Q	A	T	M
A	E	I	O	R	S	P	R	L	R	A	Y	O	N	A
T	E	N	R	O	B	E	M	T	A	E	V	I	S	T
R	C	E	E	Z	L	O	U	O	P	I	B	E	E	R
N	R	M	I	A	R	L	E	Q	P	R	C	V	E	I
O	O	A	C	G	I	I	L	U	A	N	I	N	T	N
R	U	C	A	M	D	E	C	S	E	R	I	R	I	G
E	E	N	A	E	E	N	O	S	E	S	T	F	R	L
G	E	G	L	C	N	N	S	G	U	I	D	E	U	E
N	E	C	U	A	T	E	L	I	E	R	E	R	D	U
O	O	F	O	N	T	E	M	B	R	A	Y	A	G	E
L	I	T	U	O	R	E	P	U	S	T	N	I	O	J

Solution du dernier numéro : BATEAU **28-01-2020**

MECANO
ORGANE
OUTIL
PANNE
PIVOT
POMPE
RAYON
REACTEUR
REGLER
RIVET
ROUE
SAE
SERRER
SOCLE
SUPER
TAMPON
TAQUET
TARAUD
TRINGLE
USINER
USURE
VIS

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

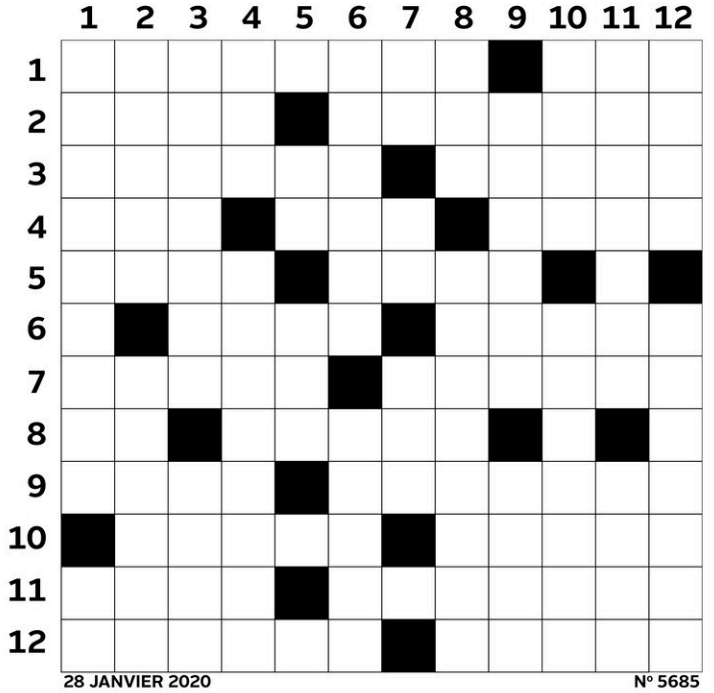
1. Principal aéroport de Londres - Direction de l'axe d'un navire.
2. Shrek en est un - Épluche-légumes.
3. Mis en croix avec Jésus-Christ - Les amis de Blanche-Neige.
4. Au fond d'une bouteille - Antilope - Défraîchie.
5. Humanoïde légendaire - Prompts à s'emporter.
6. Variété de prune - A côté d'un studio de télé.
7. Il y a la Grande et la Petite - Cervoises.
8. Pronom indéfini - Très minces.
9. Précédemment - Dont l'auteur est inconnu.
10. Assemblée politique - Meurtrier.
11. Style vocal propre au jazz - Appâtée.
12. Agent officiel d'un État - Enlève le haut de.

VERTICALEMENT

1. Quartier de Los Angeles - Scandium.
2. Amuse - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
3. Prendre au collet - Un des apôtres.
4. Pour la troisième fois - Moments.
5. D'accord! - Utile au golfeur.
6. Remis à neuf - Région d'Afrique du sud.
7. Réponse de troubadour - Bismuth - Petit pain rond.
8. Circule à Séoul - Fait des petites boucles.
9. Envie de vomir - Le moment de rêver.
10. Tranquilles et silencieux - Fromage suisse.
11. Perte de mémoire - Peut se dire du H.
12. Appuie fortement - Souhaitée.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	C	E	D	O	I	N	E	■	M	E
2	A	M	E	R	■	K	N	E	S	S	E	T
3	R	E	P	O	S	■	S	E	S	A	M	E
4	Y	■	A	D	I	E	U	■	A	N	O	N
5	L	O	G	E	R	■	L	A	I	T	■	D
6	A	C	E	■	L	O	T	I	■	E	C	U
7	N	E	■	V	I	P	E	R	E	■	H	■
8	D	A	T	E	■	T	E	■	P	O	U	F
9	■	N	O	I	R	E	■	J	O	U	T	E
10	P	I	A	N	I	S	T	E	■	T	N	T
11	L	E	S	E	S	■	R	A	D	I	E	E
12	I	N	T	E	S	T	I	N	■	L	Y	S



28 JANVIER 2020 N° 5685

0011930

SUDOKU

6	8							
	5			1			7	9
7			4			6		
	3							
4		2	7		1			
					9	5		6
		8			5	3		
1			2				6	
	2							4

Niveau de difficulté : difficile 4962

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	9	2	3	6	1	8	5	4
4	5	3	7	8	2	1	6	9
8	1	6	4	9	5	7	2	3
9	2	5	1	3	6	4	8	7
6	7	1	8	4	9	2	3	5
3	4	8	2	5	7	6	9	1
5	8	9	6	1	4	3	7	2
1	6	7	9	2	3	5	4	8
2	3	4	5	7	8	9	1	6

4961

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

N E S R O	E O T O E	U Z P U E	R S	D D	E D E E	O T	U N N	T O O P	A O T T	N R R S	E S E	A	T C S T
				■								■	
			■			■						■	
				■			■				■		
			■			■						■	
			■										

Thème : Citation de Joseph Roux

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Proverbe sanskrit : La bouderie en amour est comme le sel ; il n'en faut pas trop.

HOROSCOPE

Mardi 28 janvier 2020

Bélier (21 mars au 19 avril)

Toutes les surprises seront possibles tandis que la Lune flirte avec Neptune et Vénus en Poissons. Si vous sortez, vous pourriez tomber nez à nez avec quelqu'un que vous n'aviez pas vu depuis longtemps. Certes, voici une fin janvier qui ne sera pas monotone. Et tout ce qui touche aux arts, mais aussi à la compassion, la vie affective, sentimentale, bref, à vos amours, devrait être favorisé.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Ne vous laissez pas intimider par le succès d'autrui. Après tout, les accomplissements des autres ne vous enlèvent rien. Essayez plutôt de partager leur bonheur. En fait, une opportunité d'avancement social ou autre pourrait être liée à votre famille ou à votre cercle de fréquentations. Et le trio Lune-Vénus-Neptune aujourd'hui en Poissons devrait transformer votre journée pour le mieux.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Vous pourriez vous permettre de vous laissez désirer et de faire patienter les autres. L'attente que vous imposerez à autrui pourrait intensifier leur intérêt à votre égard. Le mystère que vous laisserez planer autour de vous sera susceptible d'intriguer et de fasciner les autres. Mais par ailleurs, la solution à une difficulté d'ordre technique devrait s'obtenir plus facilement.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Les astres en Poissons sont en principe de bons alliés de votre Signe, mais vous ne pouvez pas forcer deux personnes à s'entendre. Si elles ont des affinités, celles-ci finiront par se déclarer spontanément. Inutile, donc, d'essayer de forcer les choses. Les activités cérébrales et intellectuelles seront mieux indiquées que celles qui requièrent des efforts ou de l'endurance physique.

Lion (23 juillet au 22 août)

Avec la Lune qui parcourt le Signe des Poissons, l'intimité pourrait vous sembler plus agréable que la foule ou que les situations de groupe. Vos relations intimes gagneraient à être entretenues et approfondies. Votre vie sentimentale devrait figurer au premier plan. Enfin, c'est une suggestion. Voici donc une journée idéale pour planifier un rendez-vous romantique...

Vierge (23 août au 22 sept.)

Avec le trio Lune-Neptune-Vénus en Poissons, juste en face de votre Signe, votre vie sentimentale et vos liens affectifs seront placés sous de bons auspices. Enfin, c'est probable. Voici donc la journée idéale pour planifier un entretien en tête à tête avec une personne qui vous tient à c⊠ur. Mais allez-y doucement si vous ne voulez pas l'effrayer. Ne dévoilez pas votre jeu trop vite...

Balance (23 sept. au 23 oct.)

La présence de Mars en Sagittaire, Signe de Feu ami de votre Air, ne devrait pas permettre aux choses de stagner. Une situation pourrait se mettre à évoluer très rapidement. Il se pourrait même que vous vous retrouviez dans un contexte ou dans un environnement complètement neuf. La vie familiale et les vastes groupes d'individus devraient vous être favorables.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

L'intégrité et la fidélité seront les mots clé de la journée. Les tendances à la mode ne seront valables que si elles représentent ce que vous croyez réellement. Si vous demeurez fidèle à vos convictions, la vie vous récompensera. Par ailleurs, tout ce qui concerne le domicile et les biens immobiliers bénéficieront de l'influence du trio Lune-Vénus-Neptune en Poissons...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Une période favorable s'ouvre à vous, notamment en ce qui a trait à vos ambitions sociales. Des possibilités d'avancement pourraient provenir de nouvelles rencontres. Avec Mars en Sagittaire, n'hésitez pas à sortir et à circuler dans le monde actuellement. Multipliez vos contacts; quelqu'un pourrait vous offrir une opportunité surprenante. Mais assurez-vous d'être facile à rejoindre...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Vous ne pouvez pas aller à l'encontre de la nature. La durée d'un rétablissement ou d'une convalescence se situe en dehors de votre contrôle, et vous devriez prendre votre mal en patience. Par contre, les acquisitions matérielles pourraient vous changer les idées et vous aider à patienter. Et vous pourriez même considérer de faire un achat important. Jupiter est en Capricorne...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

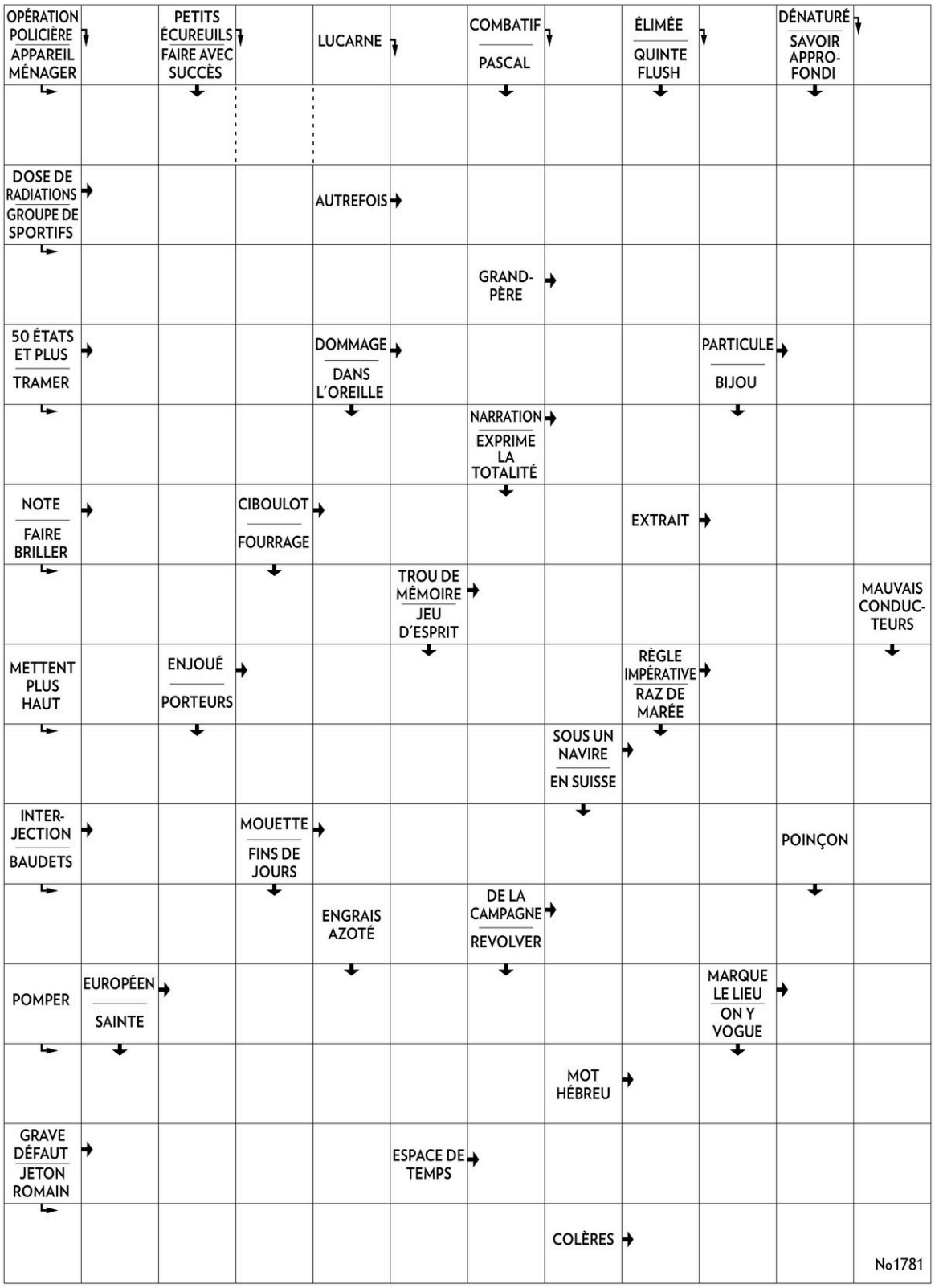
Avec le Soleil et Mercure en Verseau, voici une bonne étape pour les affaires légales et financières, notamment parce qu'elle ne vous réserve pas de surprises. Les choses devraient se dérouler presque telles que vous les aviez envisagées. Somme toute, à défaut d'être plutôt banal, cette journée ne devrait pas vous donner de fil à retordre. Mais n'oubliez pas de répondre à vos messages...

Poissons (19 fév. au 20 mars)

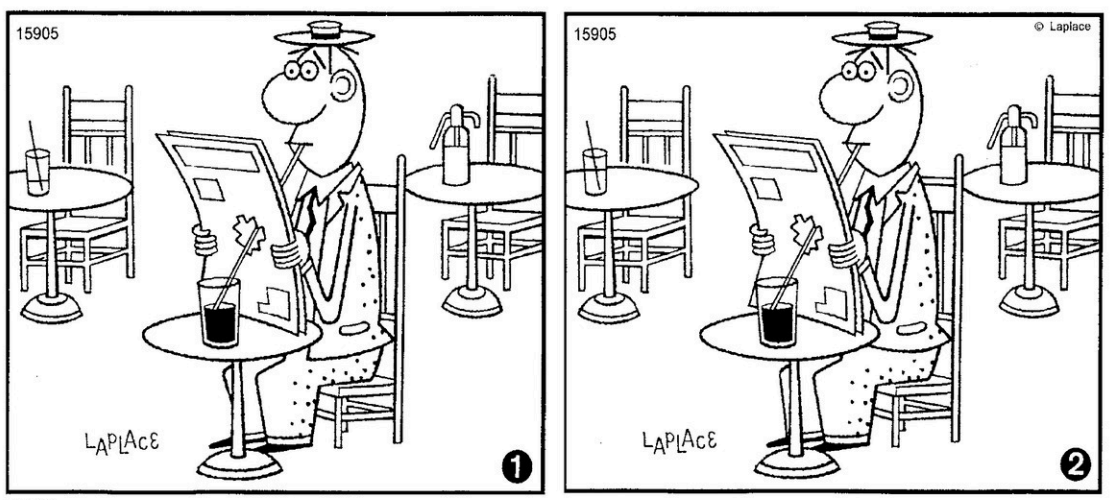
L'actuelle présence de la Lune, de Vénus et de Neptune en Poissons devrait vous permettre de faire une importante mise au point au sujet d'une situation qui ne vous semble pas claire. Une personne de votre entourage risque de ne pas vous dire exactement ce qu'elle pense par crainte de vous déplaire. Alors essayez de découvrir quelles sont ses véritables attentes...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



0011931

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La jambe droite de l'homme est plus large. • 2 Pan de sa veste plus courte. • 3 Haut de la chaise de l'homme complété. • 4 Le coin du journal à gauche du verre. • 5 La table de gauche est plus large. • 6 Le liquide dans le verre sur la table de gauche. • 7 Un barreau en plus dans la chaise de droite. • 8 Un pied de la chaise de droite est incomplet.



annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

3 ½ ch./eau ch. Porte patio. Buanderie dans l'immeuble. Près de tous les services. LIBRE 1er JUILLET.**819 640-2825 www.uptimo.ca**

3½ ch./eau ch. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Stat. & Locker. LIBRE 1ER JUILLET. **819 345-8640 www.uptimo.ca**

3½ ch./eau ch. Près du Cégep et du CHUS, Buanderie dans l'immeuble. Concierge sur place. LIBRE 1ER JUILLET. **819 342-4237 www.uptimo.ca**

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

3½ TOUT INCLUS, entrée lav./séc. Porte patio. Près du Quatre-Saisons et du CHUS. LIBRE 1ER JUILLET. **819 640-2825. www.uptimo.ca**

3½ TOUT INCLUS. Porte-patio. Près du Cégep et du CHUS. Idéal pour étudiant. LIBRE 1ER JUILLET. **819 342-4237 www.uptimo.ca**

3½ TOUT INCLUS, Près du Cégep et du CHUS. Buanderie dans l'immeuble. Chiens autorisés sous contrat. LIBRE 1ER JUILLET. **819 640-2825. www.uptimo.ca**

4½ ch./eau ch. Près du Cégep et du CHUS, Entrée lav./séc. Concierge sur place. Libre 1er juillet. **819 342-4237 www.uptimo.ca**

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½ ch./eau ch. Entrée lav./séc. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Stat. & Locker. LIBRE 1ER JUILLET. **819 345-8640 www.uptimo.ca**

4½ ch./eau ch. Entrée lav.-/séc. Près du Quatre-Saisons, CHUS et 24-Juin. Stat. & Locker. LIBRE 1ER JUILLET**. 819 416-0949 www.uptimo.ca**

4½ ch./eau ch. Porte patio. Buanderie dans l'immeuble. Près du Quatre-Saisons et du CHUS. LIBRE 1ER AVRIL 2020. **819 416-0949 www.uptimo.ca**

4½ TOUT INCLUS, entrée lav./séc. Près du Quatre-Saisons et du CHUS. LIBRE 1ER JUILLET. **819 640-2825. www.uptimo.ca**

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½ TOUT INCLUS. Porte-patio. Près du Cégep et du CHUS. Idéal pour étudiant. LIBRE 1ER JUILLET. **819 342-4237 www.uptimo.ca**

4½ TOUT INCLUS, Près du Cégep et du CHUS. Buanderie dans l'immeuble. Chiens autorisés sous contrat. LIBRE 1ER JUILLET. **819 640-2825. www.uptimo.ca**

5½ ch./eau ch. Entrée lav./séc. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Stat. & Locker. LIBRE 1ER JUILLET. **819 345-8640 www.uptimo.ca**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1½ ch./eau ch., Piscine intérieure, sauna, buaderie sur chaque étage. électros inclus, conciergerie sur place. Centre d'achats, épicerie, etc à proximité. LIBRE 1ER JUILLET. **819 569-6900 www.uptimo.ca**

3½ ch./eau ch., Piscine intérieure, sauna, buaderie sur chaque étage. électros inclus, conciergerie sur place. Centre d'achats, épicerie, etc à proximité. LIBRE 1ER JUILLET. **819 569-6900 www.uptimo.ca**

4½ ch./eau ch., Piscine intérieure, sauna, buanderie sur chaque étage. Possibilité de louer un stationnement intérieur. LIBRE 1ER JUILLET. **819 569-6900 www.uptimo.ca**

4½ dans un quadruplex, en face d'un parc, possibilité de tout inclus 85$/mois de +. Entrée lav./séc.1er juillet. **819 565-4786 www.uptimo.ca**

5½ ch./eau ch., Piscine intérieure, sauna, buanderie sur chaque étage. TERRASSE. Conciergerie sur place. Possibilité de louer un stationnement intérieur. LIBRE 1ER JUILLET. **819 569-6900 www.uptimo.ca**

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

LES IMMEUBLES L.P.L.

Votre espace de vie, notre passion.

819 993-9004
www.loyersherbrooke.com

395 rue du Chardonnay
4 ½ - 5 ½
à partir de 1 050 $/mois

401 rue du Chardonnay
avec Ascenseur
4 ½ - 5 ½
à partir de 1 150 $/mois

Air climatisé
Surveillance 24h
Internet illimité
Toit terrasse
Borne voiture électrique



SERVICES PERSONNELS

5818 Ésotérisme et cartomancie

AVEZ-vous déjà consulté une vraie claire voyante? Venez faire l'expérience avec Karo Nanna et vous aurez des frissons! Elle connaît votre présent, passé, futur, et des descriptions précises sur votre vie même sur vos discussions personnelles. 450-501-1350.

5819 Messages personnels

MASSAGE
JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
714, rue King Est, Sherbrooke

5819 Messages personnels

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
NOUVELLE & CHARMANTE
ASIATIQUE
BILINGUE
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes, centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

BEN



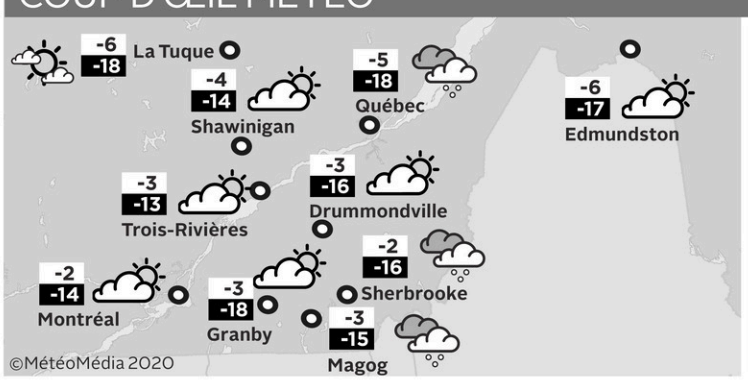
BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -8
Min. -23
Ensoleillé
Précipitations : 0 %

Jeudi
Max. -8
Min. -19
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Vendredi
Max. -1
Min. -13
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

Samedi
Max. 0
Min. -6
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Ave neige	-3	-16
Baie-Comeau	Soleil	-8	-17
Bromont	Éclaircies	-3	-18
Coaticook	Ave neige	-3	-17
East Angus	Ave neige	-2	-18
Gatineau	Éclaircies	-2	-13
Lac-Mégantic	Ave neige	-4	-15
La Malbaie	Beau	-6	-14
Rimouski	Ave neige	-9	-16
Saguenay	Beau	-9	-18
Thetford Mines	Ave neige	-4	-18
Valcourt	Ave neige	-3	-17
Victoriaville	Ave neige	-3	-16
Weedon	Ave neige	-3	-17
Windsor	Ave neige	-3	-17

LE SOLEIL

7h12 — 16h47

Durée du jour: 9h35

LA LUNE

Lever : 9h24 — Coucher : 20h38

01 fév. — 09 fév. — 15 fév. — 23 fév.

ALMANACH

Maximum hier	1,0°
Minimum hier	-0,1°
Normale le jour	-5,2°
Normale la nuit	-17,5°
Record max	8,0°/1994
Record min	-35,4°/2003

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	72,8 mm
Ce mois-ci l'an dernier	56,4 mm
Cette saison	72,8 mm
La saison dernière	56,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.
Météo Média

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteurs de la ville de Magog. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. **819 868-3614 (SC)**

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Est pour les rues Bowen, Boul. St-François et Vincent. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
temps partiel, ven, sam. dim., 16h à 20h .
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

LES REMORQUES LAROCHE
recherche **soudeur** pour fabrication de remorques, 40h/sem. à l'année, de jour, salaire selon exp., travail manuel, 819-846-2622.

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Rock Forest pour les rues Varennes, Verchères, Roberge, Villebon et Vichy. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. 819 564-5450 poste 5775 (CO)

CUISINIER(IÈRE), temps plein de soir, resto ouvert à l'année au Club de Golf East Angus, **819-446-4748**

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ?
DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. ★ ***LA DÉMARCHE PEUT ÊTRE CONFIDENTIELLE*** ★ .
PLUSIEURS EMPLOIS À COMBLER, pour plus de détails consultez www.opexemploi.com. Il est possible d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

AVIS PUBLIC

EMPLACEMENT PROPOSÉ PAR ROGERS POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'ANTENNES DE RADIOCOMMUNICATION : Tour autoportante de 45 mètres de hauteur

PROJET PROPOSÉ :

Rogers propose l'installation d'un nouveau système d'antennes de radiocommunication au 149, chemin Godin à Sherbrooke, Québec, afin d'améliorer la couverture cellulaire dans le secteur visé et ainsi répondre à la demande sans cesse croissante pour les services sans fil. Les coordonnées géographiques du site proposé sont Lat. 45.392492° Long. -71.998677°.

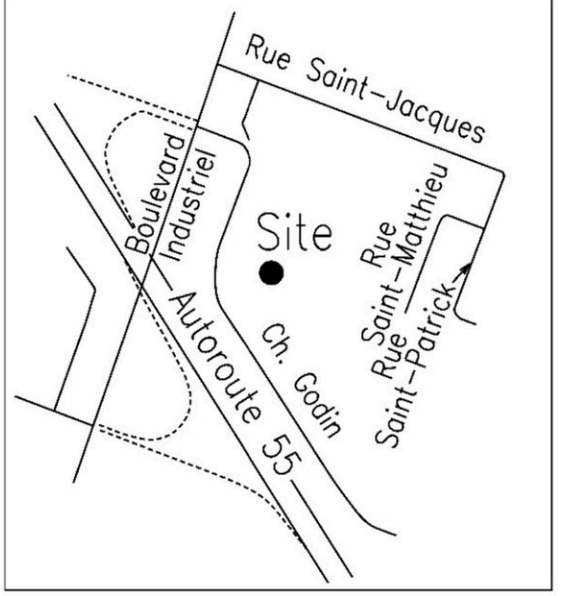
Le site de télécommunication proposé sera composé d'une tour autoportante d'une élévation hors tout d'environ 45 mètres incluant les antennes, le balisage aérien et le parafoudre. Un cabinet d'équipements sera installé à la base de la tour, et ce, dans un espace clôturé et barré.

Les personnes intéressées par ce projet sont invitées à faire part de leurs commentaires, avant le **2 mars 2020**, directement à Rogers soit à l'adresse indiquée (avec une adresse de retour) ou par courriel à rogers.consultations@rci.rogers.com.

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

Rogers Communications inc.
Déploiement du réseau d'accès
800, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 4000
Montréal (Québec) H5A 1K3

CROQUIS DE LOCALISATION
NON À L'ÉCHELLE



ROGERS

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0128	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◂ On va se le dire	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	La Facture	Toute la vie		5e rang		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 On va se le dire ▸	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	L'Académie	Les beaux malaises	L'heure bleue		Épidémie		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 2 filles ▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Un souper parfait	Avec mon ex	Rire et délire	Total Knock Out		La semaine des 4 Julie		NCIS: Los Angeles / La cavale d'enfer		Un souper parfait	NVL
TQc	La Pat'Patrouille	Les merveilleux	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	Moi j'mange	Point doc		House of Cards (v.f.) / État critique		Poldark / Les falaises de Cornouailles		Les francs-tireurs	
CBC	The Great British Baking Show / Pastry		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Coronation Street	FamilyFeudCanada	Kim's Convenience	22 Minutes	Schitt's Creek	Catastrophe	CBC News: The National		CBC Late Night	Extraordinary
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	The Conners	The Resident / The Flea		This Is Us / I Gotta Go See About a Girl		Emergence / Killshot Pt. 2 Partie 2 de 2		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◂ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	NCIS / On Fire		FBI / Studio Gangster		New Amsterdam		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Conners	Bless This Mess	Mixed-ish	Black-ish	Emergence / Killshot Pt. 2 Partie 2 de 2		Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	NCIS / On Fire		FBI / Studio Gangster		FBI: Most Wanted / Caesar		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	The Resident / The Flea		To Hell and Back		Local 44 News at 10:00 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Ellen's Game of Games		This Is Us / I Gotta Go See About a Girl		New Amsterdam		NBC5 News @ 11	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Outside Source	PBS NewsHour		Finding Your Roots / Secrets and Lies		American Experience / The Poison Squad				BBC World News	Amanpour/Com ▸
ARTV	◂ Anne	Les belles histoires /	Le fils du déserteur	Les belles histoires /	Le candidat Castor	Quelle famille!	Blanche		Blanche		Outlander / La belle Amérique		23h10 Victoria / La poupée ▸	
CD	Le convoi de l'extrême / Coup de chaud		R.I.S, police scientifique		Bras de fer	En pleine tempête	Cauchemar sur l'autoroute		Mayday / Tactiques frontalières		Catastrophes en mer		Trop jeunes pour la prison? / Spécial	
Cinépop	◂ **MISÉRICORDE** (2016)		18h15 **ALERTE SOUS LA TERRE** (1997) avec Marg Helgenberger, Steven Seagal.				**LES VIEUX GRINCHEUX** (1993) Jack Lemmon.			21h45 **LE FANATIQUE** (1996) avec Wesley Snipes, Ellen Barkin, Robert De Niro.				**DANS L'O...** ▸
Evasion	Ben & Breakfast		À vos risques et périls / Niagara Falls		Unis pour survivre		Monstres d'eau douce		Monstres d'eau douce / Spécial finale		Planète très insolite / Israël-Cisjordanie		Hotel impossible	
HI	La malédiction d'Oak Island		Le mystère de l'or / La Utah Connection		Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	A$ de la brocante / L'autobus du diable		A$ de la brocante / Jumeaux à tout prix		Les montagnards / Coups du sort	
MMAX	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Dr House / Un peu de douceur		Le mentaliste / Rester dans l'ombre		Dans le noir / Le lauréat		Marcella		Supergirl / Le pouvoir des mots		Bones / Baby blues	
ELLE	Gilmore Girls		Gossip Girl: L'élite / B & D: coming out?		Beautés désespérées		Riviera		**À LA RECHERCHE DU GOÛT PERDU** (2016) avec Andrew W. Walker, Taylor Cole.				Riviera	
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National
S+	Les enquêtes du NCIS / Gare au chien		Charmed / La source se réveille		Élémentaire / La balle au vol		Instinct / Un crime à glacer le sang		Hawaii 5-0		Élémentaire / Beauté volée		La loi et l'ordre: Crimes sexuels	
SE	◂ **BOHEMIAN RHAPSODY** (2018)		18h05 **STUBBY** (2018)			**LE COMMANDANT** (2019) Steven Seagal.			**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU?** (2019)			22h40 **PRÉDATEUR NOCTURNE** (2018) Henry Cavill. 0h20 ▸		
TFO	Mystères	Amélie	Les sapiens	Créatures!/ Maxi	Subito texto	Top!/ 19h45 Top!	Boum, c'est canon!	Les sapiens	**COUP DE CHAUD** (2015)			ONFR+/ Hogtown	**AU BOUT D...**	**DANS LES VILL...** ▸
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Nordik / Chili: Araucanie		Dans la tête de... / Un surdoué		Classe à part / Sous pression		Caïn / Les origines		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Mini-maisons sur mesure		Vendre ou rénover /	Becca et Cory	Pop Up Homes	Couple en chantier	Holmes / Une autre surprise		Vendre ou rénover au Québec		Quoi ton plan?	Mini-maisons	Vendre ou rénover / Becca et Cory	
Zeste	Opération sabotage		Impossible gâteau	Impossible gâteau	Chocolat	Sucre en folie	L'atelier culinaire / Trio amis à Mtl		Meilleur pâtissier		Boss des gâteaux	Boss des gâteaux	Pâtissier ou imposteur? / Avoine	
Ztélé	Seuls et tout nus		Comédie	Pas un talk show	Péril en haute mer / L'ultimatum		Knightfall (v.f.) / Tu vois le bleu?		Surnaturel / Après le chaos		Six / Un homme à terre		Surnaturel / Résurrection	
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Sabres de Buffalo (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Sports 30	Destination ski
SPN	Tim & Sid (D)			Hockey Central (D)	WPT Poker		Misplays of Month	NHL's Best	LNH Hockey / Blues de St. Louis c. Flames de Calgary (D)					SN Central ▸
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Sabres de Buffalo (subject to blackout) (D)					SportsCentre (subject to blackout)			SportsCentre	
TVAS	JiC				LHJMQ Hockey / Voltigeurs de Drummondville c. Phoenix de Sherbrooke (D)					Dave Morissette	22h15 Le TVA sports	22h45 Hommage	23h15 Hockey / Drum./Sher. ▸	
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs/ Mike	Spirit	Rev & Roll	LeBricoleur	RainbowRuby	20h20 Insp. Gadget	Insp.Gadget	L.People	Kate/Mim-Mim	22h10 Justin rêve	ViensJouer!	Twirlywoos	TTubbies
TTF	LEGO Ninjago	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	Les Simpson	TeenTitans	Pokémon, la série	Batman	American Dad!	Les Simpson	Les Simpson	Family Guy	Family Guy	Les Simpson	Les Simpson
VRAK	Jérémie	Code G.	Sexe à New York		Rencontrée	Friends	Marvel's Runaways (v.f.) / Le nouveau		Cloak and Dagger / De l'autre côté		Marche à l'ombre			Sexe à New York ▸

IN MEMORIAM

DESROSIERS (ANNE-MARIE)
97 ans, Coaticook

La Maison Aube•Lumière

Posez un geste d'amour
Donnez...
819 821-3120

lamaisonaube-lumiere.qc.ca



ANNE-MARIE DESROSIERS RAYMOND

Au CSSS de Coaticook, le 23 janvier 2020, à l'âge de 97 ans, est décédée Anne-Marie Desrosiers, autrefois de Ste-Edwidge. Elle était l'épouse de feu Sylvio Raymond et la fille d'Ovide Desrosiers et Yvonne Favreau.

La famille accueillera les parents et amis le mercredi 29 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées à Ste-Edwidge le jeudi 30 janvier à 11 h. Suivra l'inhumation au cimetière de Ste-Edwidge.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hélène (feu Jean Scalabrini, Normand L'Écuyer), Françoise (Michel Blais), Lise (Jacques Viens), Réjean (Lorraine Lanciaux), Sylvie (Alain Bissonnette) ainsi que feu Monique (André Gosselin) et feu Alain; ses petits-enfants : Pascale (Marc), Karine (Simon), Tristan, Gontran, Mélisande, Julie (Jocelyn), Simon (Nancy), Édith (Sylvain), Dominique (Sylvain), Étienne (Mélanie), Catherine (Benoît), Charles (Alysia) et Delphine (Pierre-Olivier) de même que 13 arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil son frère Yvan (Lise Drapeau), son beau-frère et ses belles-soeurs, Réal Raymond, Clothilde Baillargeon, Muguette Paré et Marie-Paule Beaudoin ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Elle va rejoindre ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. De la famille Desrosiers : Gaston (Alice Raymond), Claire (Fernand Lebeau), Suzanne (Richard Ménard), Jeanne-d'Arc (Georges Ménard), Catherine (Albert Lebeau), Jean-Louis (Florence Grenier, Auréa Bérubé) et Agathe. De la famille Raymond : Stéphanette (Georges Cartier), Rosaire (Yvette Bouchard), Robert, Germain (Gemma Déziel), Fernand et Bertrand.

La famille tient à remercier le personnel de la résidence Boiscastel et des soins palliatifs du CSSS de Coaticook pour les bons soins prodigués à leur mère. En guise de sympathie des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** ou la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK** seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron & fils
Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com

Bissonnette n'est pas un raciste, dit son avocat

La Presse canadienne

QUÉBEC — Les crimes commis par Alexandre Bissonnette n'ont pas été motivés par un racisme insondable, contrairement à ce qu'a affirmé le tribunal, selon son avocat, qui contestait lundi la peine imposée à son client en Cour d'appel.



Une quarantaine de personnes, dont quelques proches des victimes, ont assisté toute la journée aux débats, au Palais de justice de Québec. — PHOTO LE SOLEIL

Muni de deux armes à feu, Bissonnette a abattu six hommes au Centre culturel islamique de Québec le 29 janvier 2017, et fait plusieurs blessés sous ses balles.

Le 8 février dernier, le juge François Huot, de la Cour supérieure, l'a condamné à passer 40 ans ferme derrière les barreaux. Il s'agit de la plus longue peine de l'histoire récente du Québec, mais elle est loin d'avoir fait l'unanimité.

Non seulement Bissonnette va en appel de sa peine, qu'il juge déraisonnable, mais le ministère public et la procureure générale du Québec veulent aussi qu'elle soit modifiée.

Le juge a commis plusieurs erreurs, a d'abord argué l'avocat de la défense, Charles-Olivier Gosselin, en l'absence de son client, qui n'avait pas à être présent à cette étape des procédures. Un dispositif de sécurité avait tout de même été installé à l'entrée de la salle de cour.

Une quarantaine de personnes, dont les parents de Bissonnette et quelques proches des victimes, ont assisté toute la journée aux débats, au Palais de justice de Québec.

Premier à prendre la parole, Me Gosselin a plaidé que selon lui, trois facteurs jugés aggravants par le juge Huot avaient pris une importance « démesurée et indue ».

Par exemple, a-t-il dit, les crimes de son client n'ont pas été motivés par des préjugés envers les musulmans, contrairement à ce qu'a prétendu le magistrat.

« Par votre haine et votre racisme, vous avez détruit la vie de dizaines et de dizaines de personnes, avait déclaré François Huot dans sa décision. [...] L'intolérance et le racisme pourrissent notre tissu social. Il est du devoir des tribunaux de les réprimer fermement lorsqu'ils se matérialisent en actes criminels. »

« Ce n'était pas ça, la motivation de son crime, a affirmé lundi Me Gosselin, devant les trois juges de la Cour d'appel. Il n'y a aucune preuve de ça. [...] C'est comme s'il décrivait quelqu'un d'autre ! »

SANTÉ MENTALE FRAGILE

En s'attaquant aux musulmans, Bissonnette, qui avait une santé mentale précaire et qui voulait se suicider, cherchait plutôt à rendre son passage à l'acte plus acceptable, même si ce raisonnement était de toute évidence « tordu », a reconnu l'avocat.

Bissonnette a dû se convaincre de ces choses-là pour passer à l'acte, a poursuivi Me Gosselin. Il a reproché au juge Huot d'avoir retenu les arguments qui faisaient son affaire en procédant à du *pick and choose*.

Par ailleurs, Me Gosselin s'en est aussi pris à l'idée, retenue par le juge, que les crimes avaient été hautement prémédités. À son avis, Bissonnette a « mûri un certain projet », mais ne l'a concrétisé que dans les « jours ou heures avant ».

Cela a fait réagir le procureur de la Couronne, Thomas Jacques, mais aussi Zebida Bendjeddou, une résidante de Québec venue écouter les audiences. « J'ai rencontré moi-même Alexandre dans le stationnement (de la mosquée) un vendredi en décembre, quatre ou six semaines avant l'acte, a-t-elle relaté en mêlée de presse. Je l'ai vu les yeux dans les yeux. [...] Il était déjà en train de se préparer. »

Troisième facteur aggravant retenu par le juge, mais qui a pris une importance « indue » selon la défense : la présence de mineurs à la mosquée le soir du drame.

Me Gosselin a rappelé que Bissonnette a déjà dit n'avoir jamais visé d'enfants. Mais encore là, comme tout au long de sa plaidoirie, il s'est fait interrompre par les juges de la Cour d'appel, qui ont voulu savoir pourquoi, si le juge s'était trompé en retenant la présence d'enfants, Bissonnette avait-il lui-même plaidé coupable à un chef de tentative de meurtre sur des enfants ?

La défense souhaite que la peine soit réduite, afin que Bissonnette, qui est aujourd'hui âgé de 30 ans, puisse demander une libération conditionnelle après avoir purgé 25 ans. Selon elle, aucun crime ne mérite plus de 25 ans de détention avant de pouvoir faire cette demande.

Me Jacques a répondu en disant que selon lui, les crimes commis par Bissonnette étaient possiblement les pires crimes haineux de toute l'histoire canadienne.

Bissonnette a délibérément choisi ses victimes en fonction de ses préjugés, a-t-il insisté, en plus d'avoir fait une « planification exceptionnelle » de ses crimes. La haine qu'il a manifestée à la mosquée de Québec est une attaque frontale envers les valeurs de la société canadienne, a-t-il ajouté.

À LA RECHERCHE DE BALISES

Le ministère public et la procureure générale du Québec demandent une peine de prison ferme de 50 ans. Le ministère public estime que la peine infligée ne reflète pas la gravité de l'infraction et le degré de responsabilité de l'intimé, « exceptionnellement élevés ».

Au cœur de cet appel se trouve aussi un article du Code criminel qui s'applique dans le cas de meurtres multiples.

TRAGÉDIE AU LAC-SAINT-JEAN

Un drone sous-marin en appui aux plongeurs

CHICOUTIMI — Un drone sous-marin est venu prêter main-forte, lundi, aux dizaines de plongeurs, cartographes, pilotes d'hélicoptère et policiers en motoneige et en motomarine, pour retracer les deux derniers motoneigistes disparus.

Deux motoneigistes manquent toujours à l'appel après que le groupe composé de huit Français et d'un guide québécois ait quitté les sentiers balisés à Saint-Henri-de-Taillon pour se retrouver sur le lac Saint-Jean, mardi dernier.

Lundi, les recherches se sont déplacées du côté d'Alma, dans la baie des Boudreault. Le sous-marin téléguidé, appartenant à l'Agence des services frontaliers du Canada, a plongé dans cette baie pour sillonner les coins plus dangereux pour les plongeurs.

« Le sous-marin, c'est une nouvelle approche. Notre partenaire, l'agence, nous offre cette collaboration. Cet appareil nous permet de faire un travail dans des endroits plus périlleux », précise Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Les plongeurs ont également participé activement aux recherches, en ce sixième jour d'opérations. À tour de rôle, les membres de cette équipe d'élite ont nagé dans les eaux froides de la rivière Grande Décharge, dans les secteurs de la baie des Boudreault et la baie des Jean. Un plongeur à la fois saute à l'eau et chacun n'y demeure pas plus de 50 minutes.

Les recherches se poursuivront mardi matin. « Notre expert en recherche nous avait indiqué certains points névralgiques à vérifier. On a fait quelques-uns de ces points. Ce qui prend un certain temps, avec les conditions hivernales. Mardi, nous allons rétablir certaines priorités », mentionne M. Beaulieu.

LAURA LÉVESQUE, LE QUOTIDIEN

mérite estrien

DRS ÉTIENNE COUTURE ET BENOIT DANEAULT

santé/éducation

Du cœur à l'ouvrage

JASMINE RONDEAU
jasmine.rondeau@latribune.qc.ca



Drs Étienne Couture et Benoit Daneault — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

SHERBROOKE — C'est respectivement comme étudiant et professeur à l'Université de Sherbrooke que les docteurs Étienne Couture et Benoit Daneault se sont connus, il y a quelques années, avant que le désir de perfectionnement n'appelle ailleurs le Dr Couture. Même s'ils sont chaque jour impliqués dans de petits et grands miracles, ils n'auraient pas pu s'imaginer que dès leur deuxième semaine de réunion à l'Hôpital Fleurimont, les deux amis performeraient ensemble dans une intervention jamais réalisée dans leur établissement, laquelle permettrait à Gilles Bibeau d'échapper à la mort qu'on lui avait prédit.

Liés par leur passion et leur dévouement pour la cardiologie d'intervention, les Drs Couture et Daneault se décrivent comme perfectionnistes; discipline oblige. Leur carburant : faire une réelle différence.

« En cardiologie, il y a beaucoup d'actions, de réactions et de prises de décision dans des situations urgentes, explique le Dr Couture, qui a été séduit par l'ampleur du défi. On doit prendre des décisions de façon importante. Puis, en même temps, on a un contact assez privilégié avec les patients. »

« On arrive à se lier dans des relations patient-médecin sur du long terme, complète le Dr Daneault. Parfois, on n'a malheureusement pas autant d'impact qu'on voudrait, mais parfois, on va faire une différence significative. C'est très gratifiant dans la pratique de la médecine. J'ai d'ailleurs choisi la cardiologie parce que selon moi, c'était la spécialité qui avait la meilleure balance entre les interventions et les relations médecin-patient. Puis le stress est très stimulant. »

Non seulement les Drs Couture et Daneault prennent-ils chaque jour soin de l'organe le plus lyrique du corps humain, mais ils ont en plus choisi de devenir maîtres dans l'art de le soigner… à bout de bras. Équipés d'un long mais tout petit cathéter, les cardiologues d'intervention naviguent méticuleusement dans les vaisseaux pour atteindre les cœurs en détresse.

Pour développer un tel talent, ils ont été accueillis chez les plus grands. Le Dr Couture a étudié à Ottawa et à Paris, tandis que le Dr Daneault a réalisé son *fellowship* à New York.

« Une des choses qui m'a attiré dans la cardiologie d'intervention, c'est le travail d'équipe », avance le Dr Couture, qui assure que sans les efforts concertés de l'ensemble de ses collègues et de l'administration du centre hospitalier, le dénouement du cas de M. Bibeau aurait pu être fort différent.

SAUVÉ PAR LA SPÉCIALISATION

En décembre 2019, *La Tribune* racontait l'histoire de Gilles Bibeau, 76 ans. Le 8 novembre, celui-ci était passé d'une virée en forêt à un coma artificiel en l'espace d'une journée après que sa valve mitrale eut déchiré subitement. Sa femme et ses deux fils avaient passé un week-end à ses côtés, pendant lequel on leur avait annoncé qu'il était impossible d'opérer une troisième fois M. Bibeau, et de ce fait, le sauver.

C'est alors que le Dr Couture amorçait sa deuxième semaine à l'Hôpital Fleurimont, et sa première journée en tant que chef de l'unité de soins coronariens, qu'il a réalisé que le patient se qualifiait à merveille pour une intervention complexe et non invasive qu'il avait réalisée trois fois en carrière : la *valve-in-valve*.

« Il m'a téléphoné tout de suite pour m'en parler, raconte le Dr Daneault. Quand il m'a montré l'échographie, c'était clair que c'était ce qu'il fallait faire. Je n'avais jamais eu l'occasion d'être un premier ou deuxième intervenant sur cette procédure, mais elle impliquait beaucoup de gestes que je maîtrisais déjà. J'étais très emballé, mais l'excitation n'a duré que quelques secondes, parce qu'après, il fallait tomber en mode planification. »

En 48 heures, les deux médecins ont orchestré l'intervention, qui nécessite de réunir huit membres du personnel médical et deux représentants de l'industrie — pour les prothèses utilisées — dans une même salle. En un peu plus d'une heure, les spécialistes avaient rétabli la valve mitrale que M. Bibeau avait reçue en 2002, le tout en passant par son aine droite, puis en traversant du côté droit au côté gauche de son cœur.

M. Bibeau a été extubé le lendemain, et a obtenu son congé de l'hôpital une semaine plus tard. « C'est notre récompense, après tout ça », note le Dr Daneault.

« Je suis allé visiter la famille Bibeau à Noël, dit le Dr Couture. Il se verse encore quelques larmes quand on se voit. »

PLUS DE SERVICES

Plus que jamais motivés, les deux médecins s'affairent actuellement à bâtir un programme d'intervention valvulaire mitrale au CIUSSS de l'Estrie — CHUS.

Grâce à l'expertise du Dr Couture, l'établissement pourra désormais offrir aux patients une thérapie appelée Mitraclip, qui implique l'installation d'une prothèse dans la valve mitrale native — plus complexe que la valve aortique, qui fait déjà l'objet d'interventions en Estrie — et qui permet d'améliorer la qualité et l'espérance de vie des patients souffrant d'insuffisance cardiaque.

« Ce sont souvent des patients qui n'ont pas d'options chirurgicales, commente le Dr Couture. Dans les dernières années, les patients éligibles qui étaient suivis ici étaient référés à Québec ou à Montréal. Par contre, ce sont des patients qui sont malades et dont la famille est souvent à Sherbrooke. Beaucoup n'étaient donc pas en mesure d'y aller. »

« À l'heure actuelle, le volume d'intervention mitrale qui se fait à travers le monde n'est pas très grand, mais dans cinq ans, on croit que le volume va être encore plus grand que le volume actuel des interventions sur les valves aortiques », précise le Dr Daneault.

REPÈRES

Diplômés en médecine par l'Université de Sherbrooke

Professeurs à la faculté de médecine et des sciences de la santé de l'UdeS

Cardiologues d'intervention

Dr Couture : 34 ans, originaire d'Amqui

Dr Daneault : 39 ans, originaire de Sainte-Thérèse

COMMANDITAIRES

Desjardins
Guertin société d'avocats
Raymond Chabot Grant Thornton
sherbrooke innopole
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Québec

PARTENAIRES

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
ICI RADIO-CANADA 101,1 FM première
ÉCOUTEZ L'ESTRIE S'ENTRETIENT AVEC LA PERSONNALITÉ DU MÉRITE ESTRIEN DÈS 15H30
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ
REGARDEZ LA CAPSULE DU MÉRITE ESTRIEN AU TÉLÉJOURNAL ESTRIE 18H

0028747

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	51	29	10	5	7	29	169	135	70	17-2-4-5	12-8-1-2	5-3-1-1	G-1
Tampa Bay	48	29	15	4	0	27	175	137	62	15-7-2-0	14-8-2-0	8-2-0-0	G-1
Floride	49	28	16	2	3	25	183	163	61	16-8-2-0	12-8-0-3	8-2-0-0	G-6

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	50	34	11	3	2	31	181	146	73	15-5-2-2	19-6-1-0	7-3-0-0	G-4
Pittsburgh	50	31	14	5	0	28	168	136	67	18-5-3-0	13-9-2-0	7-3-0-0	P-1
N.Y. Islanders	49	29	15	3	2	26	143	132	63	15-7-2-1	14-8-1-1	4-4-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	51	27	16	6	2	27	138	130	62	16-9-1-1	11-7-5-1	8-2-0-0	G-6
Caroline	50	29	18	3	0	26	159	132	61	17-8-1-0	12-10-2-0	5-4-1-0	G-2
Philadelphie	50	27	17	1	5	22	158	150	60	17-4-0-4	10-13-1-1	5-4-1-0	G-2
Toronto	49	25	17	3	4	24	176	165	57	12-6-3-4	13-11-0-0	4-3-1-2	P-2
Buffalo	49	22	20	6	1	21	145	152	51	14-6-2-1	8-14-4-0	5-5-0-0	P-1
Montréal	51	22	22	6	1	19	157	161	51	10-13-4-0	12-9-2-1	4-5-1-0	P-1
N.Y. Rangers	48	23	21	2	2	23	158	159	50	13-10-1-1	10-11-1-1	4-6-0-0	P-2
Ottawa	48	17	23	5	3	17	130	163	42	12-8-3-1	5-15-2-2	1-5-3-1	G-1
New Jersey	48	17	24	3	4	15	126	173	41	7-9-3-4	10-15-0-0	4-5-1-0	P-3
Detroit	51	12	35	3	1	11	109	199	28	8-16-2-0	4-19-1-1	2-7-1-0	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	49	30	11	5	3	30	158	134	68	17-4-2-2	13-7-3-1	5-3-2-0	P-2
Colorado	49	28	15	5	1	28	179	143	62	14-7-4-0	14-8-1-1	5-3-2-0	G-3
Dallas	48	27	17	2	2	25	125	120	58	15-7-1-1	12-10-1-1	7-3-0-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	49	27	18	3	1	24	162	149	58	16-5-2-1	11-13-1-0	7-3-0-0	G-2
Edmonton	49	26	18	4	1	24	155	153	57	12-8-3-0	14-10-1-1	6-3-1-0	G-2
Calgary	50	26	19	5	0	21	135	147	57	13-7-3-0	13-12-2-0	6-4-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	51	26	20	2	3	21	146	138	57	12-10-0-2	14-10-2-1	5-4-0-1	P-2
Vegas	52	25	20	6	1	22	161	159	57	14-10-3-0	11-10-3-1	4-5-0-1	P-2
Chicago	51	24	21	2	4	22	155	161	54	12-12-1-2	12-9-1-2	6-4-0-0	P-1
Winnipeg	51	25	22	3	1	22	152	160	54	11-11-1-1	14-11-2-0	3-6-1-0	P-4
Minnesota	50	23	21	4	2	22	156	166	52	14-6-2-2	9-15-2-0	4-5-0-1	G-1
Nashville	47	22	18	4	3	21	156	154	51	11-9-3-1	11-9-1-2	4-5-0-1	G-1
San Jose	50	21	25	3	1	19	130	167	46	13-11-1-0	8-14-2-1	4-5-1-0	P-3
Anaheim	48	19	24	4	1	15	122	150	43	11-9-3-0	8-15-1-1	3-6-1-0	G-2
Los Angeles	50	18	27	3	2	18	125	158	41	11-10-1-0	7-17-2-2	2-7-0-1	P-4

LNH

Lundi 27 janvier
Washington 4 Montréal 2
New Jersey à Ottawa, 19h30.
Tampa Bay à Dallas, 20h.
Toronto à Nashville, 20h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Anaheim à San Jose, 22h30.
Mardi 28 janvier
Ottawa à Buffalo, 19h.
St. Louis à Calgary, 21h.
Mercredi 29 janvier
Nashville à Washington, 19h30.
Toronto à Dallas, 19h30.
Tampa Bay à Los Angeles, 22h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Calgary à Edmonton, 22h.
Vancouver à San Jose, 22h30.
Jeudi 30 janvier
Montréal à Buffalo, 19h.
Nashville au New Jersey, 19h30.
Los Angeles en Arizona, 21h30.
Vendredi 31 janvier
Detroit à N.Y. Rangers, 19h.
Philadelphie à Pittsburgh, 19h.
Vegas en Caroline, 19h30.
Washington à Ottawa, 19h30.
Boston à Winnipeg, 20h.
St. Louis à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 27 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	27	49	76
Draisaitl, Edm	27	48	75
Mackinnon, Col	30	42	72
Pastrnak, Bos	37	33	70
Panarin, NYR	26	42	68
Marchand, Bos	21	44	65
Huberdeau, Flo	18	47	65
Kane, Chi	25	38	63
Eichel, Buf	28	34	62
Carlson, Was	13	47	60
Matthews, Tor	34	23	57
Scheifele, Win	23	31	54
Kucherov, TB	22	32	54
Barkov, Flo	16	38	54
Pettersson, Van	21	30	51
Ovechkin, Was	34	16	50
Connor, Win	25	25	50
Malkin, Pit	15	35	50
Perron, STL	21	28	49
Stamkos, TB	18	30	48
Josi, Nas	14	34	48
Teravainen, Car	10	38	48
Pacioretty, Vegas	21	26	47
Marner, Tor	13	34	47
Stone, Vegas	18	28	46
Miller, Van	17	29	46
Svechnikov, Car	19	26	45
Laine, Win	17	28	45
Toews, Chi	14	30	44
Nylander, Tor	22	21	43
Rust, Pit	21	22	43
Guentzel, Pit	20	23	43
Kopitar, LA	17	26	43
Tatar, Mon	17	26	43
Konecny, Phi	17	26	43
Boeser, Van	16	27	43
Wheeler, Win	15	28	43
Couturier, Phi	13	30	43
Strome, NYR	12	31	43
O'Reilly, STL	9	34	43
Aho, Car	24	18	42
Point, TB	18	24	42

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 27 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	50	17	26	43
Danault	50	12	24	36
Domi	50	12	22	34
Weber	50	12	21	33
Gallagher	41	15	17	32
Petry	50	6	22	28
Suzuki	50	9	18	27
Lehkonen	50	11	12	23
Armia	37	13	9	22
Kovalchuk	25	7	10	17
Chiarot	48	7	9	16
Cousins	44	7	9	16
Drouin	19	7	8	15
Thompson	50	2	8	10
Mete	40	4	5	9
Scandella	40	3	6	9
Kotkaniemi	35	6	2	8
Weal	38	5	3	8
Kulak	35	0	5	5
Byron	19	1	3	4
Weise	9	0	3	3
Fleury	41	1	0	1
Poehling	23	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Folin	5	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2017	4	1	12	2	2	2,84	,908
Primeau	1	1	0	5	0	0	2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0	4	4,24	,875

HOCKEY COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	30	19	8	3	0	134	91	41
Thetford	28	17	10	0	1	99	77	35
Ste-Foy	29	11	12	2	4	84	108	28
Alma	28	11	15	1	1	84	110	24

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	29	22	5	2	0	132	74	46
Sorel-Tracy	29	15	11	2	1	96	90	33
St-Hyacinthe	28	13	9	5	1	95	92	32
Laflèche	29	13	12	3	1	73	88	30

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	28	21	7	0	0	117	78	42
A.-Laurendeau	29	17	10	1	1	115	99	36
Lionel-Groulx	30	8	19	2	1	73	137	19
Abitibi-T.	29	6	20	2	1	67	125	15

Vendredi 24 janvier
St. Lawrence 4 St-Hya. 3
A-Laurendeau 4 Lionel-Groulx 6
Sorel-Tracy 3 Lennoxville 5
Samedi 25 janvier
Laflèche 3 Abitibi 1
St-Laurent 3 Alma 0
Dimanche 26 janvier
Sorel-Tracy 3 Abitibi 1
St. Lawrence 5 Alma 2
St-Hyacinthe 1 Lennoxville 4
Ste-Foy 1 St-Laurent 2 (P)
Laflèche 3 A.-Laurendeau 4

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 27 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	47	21	12	33
Pageau	46	19	12	31
Brown	48	10	21	31
Tkachuk	48	15	12	27
Chabot	48	4	23	27
Ennis	48	11	15	26
Tierney	48	8	17	25
Namestnikov	45	10	11	21
Borowiecki	46	5	11	16
White	41	5	9	14
Paul	38	6	7	13
Anisimov	30	8	3	11
Hainsey	41	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Zaitsev	35	0	8	8
Demelo	38	0	7	7
Reilly	21	0	6	6
Chlapik	23	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Sabourin	16	1	2	3
Batherson	9	1	1	2
Englund	12	0	2	2
Boedker	8	0	2	2
Jaros	6	0	2	2

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0		3,18	,908
Anderson	6	12	1	65	0		3,32	,897
Hogberg	2	2	5	30	0		2,91	,907

HOCKEY JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	36	27	8	0	1	190	81	55
Princeville	37	25	7	1	4	206	153	55
Côte du Sud	37	22	13	2	0	160	141	46
Granby	37	15	19	3	0	151	185	33
Chambly	38	15	21	2	0	146	192	32
St-Gabriel	38	9	27	1	1	130	217	20

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	36	28	6	2	0	172	91	58
St-Jérôme	36	23	11	1	1	170	109	48
Terrebonne	35	22	11	1	1	172	120	46
Montréal-Est	35	13	20	1	1	127	173	28
Gatineau	36	11	23	2	0	125	186	24
West Island	35	8	26	0	1	107	208	17

Dimanche 26 janvier
Terrebonne 7 Granby 3
Princeville 4 Chambly 8
St-Gabriel 1 Longueuil 3
West Island 3 Montréal-Est 5
Jeudi 30 janvier
St-Jérôme à Valleyfield, 19h30.
Montréal-Est à Gatineau, 19h30.
Vendredi 31 janvier
St-Jérôme à West Island, 19h15.
Terrebonne à Granby, 19h45.
Chambly à Princeville, 20h.
Côte du Sud à St-Gabriel, 20h.
Longueuil à Gatineau, 20h.
Samedi 1er février
St-Gabriel à Montréal-Est, 16h.
Côte du Sud à Princeville, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	46	33	9	4	0	186	138	70
Rimouski	48	27	14	3	4	186	138	61
B.-Comeau	46	19	19	6	2	150	164	46
Québec	48	19	26	2	1	152	195	41

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	47	27	17	2	1	173	165	57
R.-Noranda	47	23	20	2	2	144	161	50
Val-d'Or	46	21	19	5	1	159	171	48
Gatineau	44	16	24	4	0	145	168	36

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	44	32	12	0	0	185	114	64
Cap-Breton	45	28	14	2	1	192	141	59
Charlottetown	49	24	20	5	0	139	155	53
St-Jean	47	22	24	1	0	168	198	45
Halifax	45	18	24	2	1	126	177	39
A.-Bathurst	46	8	31	3	4	113	196	23

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	47	36	7	3	1	205	114	76
Drummondville	46	26	19	1	0	163	162	53
Victoriaville	48	17	22	5	4	142	157	43
Shawinigan	45	21	24	0	0	159	173	42

Samedi 25 janvier
Gatineau 1 Cap-Breton 4
B.-Boisbriand 4 Charlottetown 1
Halifax 0 Moncton 8
Drummondville 1 R.-Noranda 3
B.-Comeau 3 Victoriaville 4 (F)
Dimanche 26 janvier
Moncton 4 Charlottetown 0
B.-Boisbriand 5 A.-Bathurst 3
Chicoutimi 1 Sherbrooke 6
Québec 2 Rimouski 4
R.-Noranda 2 Val-d'Or 3
Victoriaville 7 Shawinigan 3
Mardi 28 janvier
Moncton au Cap-Breton, 18h.
Drum. à Sherbrooke, 19h.
Saint-Jean à Rimouski, 19h30.
Mercredi 29 janvier
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Québec, 19h.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.
Jeudi 30 janvier
Shawinigan à Charl., 18h.
R.-Noranda à Drum,, 19h.
Vendredi 31 janvier
Shawinigan à Moncton, 18h.
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Sher. à B.-Comeau, 19h30.
Saint-Jean à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à Rimouski, 19h30.
Drum. à Gatineau, 19h30.
R.-Nor. à B.-Boisbriand, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 27 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	39	24	60	84
Paré, Rimouski	48	33	40	73
Sokolov, C.-B.	37	35	33	68
Khovanov, Moncton	31	22	41	63
Abramov, Victoriaville	48	32	28	60
Simoneau, Drummondville 60	45	23	37	
Henman, B.-B.	47	20	40	60
Voyer, Sherbrooke	47	31	28	59
Bourque, Shaw.	44	26	33	59
Pelletier, Moncton	37	20	38	58
Robert, Sherbrooke	30	20	38	58
Beaucage, R.-N.	47	32	25	57
Harvey-Pinard, Chicoutimi 57	46	27	30	
Boudrias, C.-B.	42	25	31	56
Lavoie, Chicoutimi	38	24	31	55
Francis, C.-B.	43	18	37	55
Groulx, Moncton	35	21	33	54
Poulin, Sherbrooke	33	24	27	51
Guay, Rimouski	48	22	29	51
Bibeau, Chicoutimi	46	21	30	51
Roy, Sherbrooke	45	27	22	49
Légaré, B.-Comeau	44	25	24	49
Element, C.-B.	44	30	18	48
Likhachev, B.-B.	45	25	23	48
McKenna, Moncton	37	23	25	48

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	25	18	5	1	1	100	77	38
Laval	25	15	7	2	1	121	108	33
Sorel-Tracy	25	14	9	0	2	83	85	30
Riv.-du-Loup	26	13	10	2	1	104	102	29
Jonquière	26	10	11	4	1	105	119	25
St-Georges	27	7	16	1	3	87	109	18

Vendredi 24 janvier
Laval 3 Thet. Mines 2 (P)
Riv.-du-Loup 4 Jonquière 5
St-Georges 1 Sorel-Tracy 4
Samedi 25 janvier
St-Georges 4 Laval 0
Jonquière 6 Riv.-du-Loup 4
Jeudi 30 janvier
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 31 janvier
Jonquière à Thet. Mines, 20h.
Sorel-Tracy à Laval, 20h.
Riv.-du-Loup à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	44	25	10	4	5	128	118	59
Hershey	46	27	14	2	3	133	120	59
Providence	46	25	16	2	3	144	123	55
Springfield	46	25	19	2	0	148	132	52
Charlotte	43	24	16	3	0	142	119	51
Scranton	45	22	16	3	4	123	139	51
Lehigh Valley	45	18	21	1	5	108	126	42
Bridgeport	45	15	25	4	1	98	147	35

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Belleville	45	27	14	3	1	165	136	58
Rochester	43	24	13	2	4	130	114	54
Utica	46	25	17	2	2	162	146	54
Laval	45	22	18	3	2	130	135	49
Toronto	43	21	17	3	2	141	142	47
Syracuse	45	20	19	3	3	152	161	46
Binghamton	43	20	19	4	0	126	141	44
Cleveland	44	20	20	2	2	123	130	44

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	45	31	8	4	2	151	101	68
Iowa	46	26	14	3	3	141	133	58
Chicago	45	21	19	3	2	111	125	47
Texas	44	21	19	2	2	127	135	46
Grand Rapids	46	20	20	2	4	131	148	46
Rockford	45	20	23	1	1	112	136	42
San Antonio	44	15	18	6	5	124	143	41
Manitoba	46	20	26	0	0	123	143	40

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	40	28	11	1	0	143	104	57
Stockton	40	24	10	3	3	150	117	54
Colorado	40	22	14	3	1	131	119	48
Ontario	43	20	18	4	1	112	154	45
Bakersfield	42	19	18	4	1	127	144	43
San Diego	39	18	16	3	2	125	116	41
San Jose	39	14	22	1	2	124	138	31

Samedi 25 janvier
Toronto 4 Cleveland 5 (P)
San Antonio 4 Colorado 2
Bakersfield 4 Tucson 1
W./B. Scranton 4 Charlotte 2
San Diego 3 Grand Rapids 1
Lehigh Valley 2 Hartford 4
Rochester 3 Syracuse 2
Utica 2 Belleville 4
Milwaukee 5 Rockford 2
Manitoba 3 Iowa 4
Hershey 3 Providence 2 (F)
Bridgeport 2 Springfield 6
Laval 2 Binghamton 3 (F)
Chicago 3 Texas 5
Ontario 3 San Jose 1
Vendredi 31 janvier
Colorado à Tucson, 13h05.
Charlotte à Toronto, 19h.
Hershey à Bridgeport, 19h.
Utica à Cleveland, 19h.
Pro. à Binghamton, 19h05.
L. Valley à W./B. Scr., 19h05.
Syracuse à Rochester, 19h05.
Springfield à Hartford, 19h15.
Belleville à Laval, 19h30.
Milwaukee à Chicago, 20h.
Manitoba à Rockford, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
Texas à San Antonio, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Ontario à Bakersfield, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	25	21	3	1	0	91	56	43
UQTR	25	18	5	1	1	88	58	38
Ottawa	25	15	7	1	2	84	71	33
McGill	24	14	8	2	0	74	59	30
Concordia	25	10	10	5	0	80	87	25
Queen's	24	11	11	0	2	61	66	24
Ontario Tech	24	10	11	3	0	63	64	23
Nipissing	25	7	15	1	2	66	99	17
RMC	24	7	16	1	0	68	107	15
Laurentienne	23	5	16	1	1	59	99	12

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	24	19	3	2	0	107	58	40
Ryerson	25	18	5	1	1	91	71	38
Guelph	25	15	5	4	1	112	90	35
Windsor	24	15	7	0	2	79	57	32
Brock	24	12	10	2	0	75	73	26
Western	23	10	9	4	0	83	91	24
Lakehead	24	11	11	2	0	74	93	24
Laurier	24	9	12	2	1	74	72	21
Waterloo	23	9	12	2	0	66	97	20
York	24	6	16	2	0	65	92	14

Dimanche 26 janvier
Concordia 5 Ottawa 4
Mercredi 29 janvier
Dalhousie à Stfx, 18h.
Toronto à Western, 19h.
Brock à York, 19h.
Waterloo à Laurier, 19h07.
RMC à Ontario Tech, 19h30.
Jeudi 30 janvier
Guelph à Western, 19h.
Laurier à Ryerson, 19h15.
Vendredi 31 janvier
UQTR à Carleton, 19h.
Brock à Lakehead, 19h.
Concordia à Lau., 19h30.
McGill à Nipissing, 19h30.
Ontario Tech à Queen's, 19h30.
Windsor à Guelph, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	12	4	0	,750	420	225
x-Buffalo	10	6	0	,625	314	259
N.Y. Jets	7	9	0	,438	276	359
Miami	5	11	0	,313	306	494

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	14	2	0	,875	531	282
Pittsburgh	8	8	0	,500	289	303
Cleveland	6	10	0	,375	335	393
Cincinnati	2	14	0	,125	279	420

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	6	0	,625	378	385
x-Tennessee	9	7	0	,563	402	331
Indianapolis	7	9	0	,438	361	373
Jacksonville	6	10	0	,375	300	397

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	451	308
Denver	7	9	0	,438	282	316
Oakland	7	9	0	,438	313	419
L.A. Chargers	5	11	0	,313	337	345

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	9	7	0	,563	385	354
Dallas	8	8	0	,500	434	321
N.Y. Giants	4	12	0	,250	341	451
Washington	3	13	0	,188	266	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Green Bay	13	3	0	,813	376	313
x-Minnesota	10	6	0	,625	407	303
Chicago	8	8	0	,500	280	298
Detroit	3	12	1	,219	341	423

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	458	341
Atlanta	7	9	0	,438	381	399
Tampa Bay	7	9	0	,438	458	449
Caroline	5	11	0	,313	340	470

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-San Francisco	13	3	0	,813	479	310
x-Seattle	11	5	0	,688	405	398
L.A. Rams	9	7	0	,563	394	364
Arizona	5	10	1	,344	361	442

1er TOUR ÉLIMINATOIRE
Samedi 4 janvier
Buffalo 19 Houston 22 (P)
Tennessee 20 N.-Angleterre 13
Dimanche 5 janvier
Minneosta 26 N.-Orléans 20 (P)
Seattle 17 Philadelphie 9
FINALES DE DE DIVISIONS
Samedi 11 janvier
Minnesota 10 San Francisco 27
Tennessee 28 Baltimore 12
Dimanche 12 janvier
Houston 31 Kansas City 51
Seattle 23 Green Bay 28
FINALES D'ASSOCIATIONS
Dimanche 19 janvier
Tennessee 24 Kansas City 35
Green Bay 20 San Francisco 37
**

Les Blues cèdent Troy Brouwer dans la LAH

VANCOUVER — Les Blues de St. Louis ont cédé l'attaquant Troy Brouwer au Rampage de San Antonio, leur club-école dans la Ligue américaine, après qu'aucune équipe ne l'a réclamé au ballottage. En dix matchs avec les Blues cette saison, sa 12e dans la Ligue nationale, Brouwer a marqué un but. Natif de Vancouver, il avait été sélectionné par les Blackhawks de Chicago en 7e ronde du repêchage de 2004. **LA PRESSE CANADIENNE**

Peter J. Loyello devient v.-p. avec les Sénateurs

OTTAWA — Les Sénateurs d'Ottawa ont annoncé la nomination de M. Peter J. Loyello au poste de premier vice-président des communications et des relations communautaires de Sénateurs Sports et Divertissement. M. Loyello supervisera les activités dans les domaines des communications, de l'engagement communautaire, des affaires municipales ainsi que des initiatives en matière de diffusion. **LA PRESSE CANADIENNE**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

STATISTIQUES

ANAHEIM

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Getzlaf	46	11	22	33	-8	35
Silfverberg	44	15	14	29	-3	10
Rakell	42	12	16	28	-2	8
Henrique	48	15	10	25	-4	16
Fowler	48	9	16	25	3	12
Kase	42	5	13	18	-5	10
Lindholm	40	1	17	18	-11	32
Steel	43	4	11	15	-9	12
Grant	36	10	3	13	-1	24
Comtois	29	5	6	11	-4	24
Rowney	48	5	5	10	-2	12
Ritchie	27	3	7	10	-3	54
Gudbranson	44	4	4	8	-2	88
Terry	33	3	5	8	-7	6
Del Zotto	31	1	7	8	1	10
Jones	37	5	2	7	-1	18
Shore	31	2	4	6	-3	8
Deslauriers	36	1	4	5	-5	68
Manson	29	1	4	5	-2	25
Mahura	11	1	3	4	-3	2
Larsson	38	1	3	4	-9	10
Guhle	18	1	3	4	-3	8
Holzer	37	1	3	4	-2	31
Lundestrom	15	0	4	4	-2	0
Carrick	9	1	1	2	-3	0

ARIZONA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hall	46	13	27	40	-15	30
Schmaltz	51	7	28	35	5	14
Keller	51	12	21	33	-8	18
Kessel	51	11	20	31	-20	18
Dvorak	51	13	17	30	7	10
Garland	50	16	12	28	4	12
Soderberg	51	13	14	27	5	10
Goligoski	51	3	22	25	4	18
Ekman-Larsson	51	6	16	22	0	26
Stepan	51	8	13	21	-3	12
Chychrun	51	10	9	19	0	28
Crouse	47	11	6	17	0	24
Hinostroza	50	4	13	17	0	12
Grabner	43	8	3	11	-1	6
Oesterle	40	1	8	9	-5	10
Fischer	42	5	3	8	6	12
Demers	43	0	7	7	1	23
Richardson	42	3	3	6	-2	14
Hayton	14	1	3	4	1	12
Hjalmarsson	8	1	2	3	3	2
Lyubushkin	34	0	2	2	-1	16
Capobianco	8	1	0	1	0	2
Gross	2	0	1	1	2	0
Ness	18	0	1	1	1	0
Hill	9	0	0	0	0	2

BOSTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Pastrnak	51	37	33	70	16	30
Marchand	51	21	44	65	20	53
Bergeron	42	21	20	41	15	18
Krejci	42	12	22	34	18	10
Krug	43	5	27	32	2	21
Debrusk	46	15	14	29	3	10
Coyle	51	9	18	27	3	12
Heinen	50	7	14	21	7	6
Kuraly	51	4	13	17	-4	22
McAvoy	48	0	17	17	9	29
Carlo	51	4	12	16	14	12
Bjork	43	8	7	15	3	8
Grzelcyk	49	2	12	14	6	26
Chara	49	5	8	13	18	45
Wagner	49	4	4	8	-10	25
Nordstrom	37	4	2	6	-7	8
Ritchie	27	2	4	6	-3	21
Lindholm	29	3	1	4	3	4
Moore	19	2	1	3	-1	11
Backes	16	1	2	3	-2	16
Kuhlman	11	0	3	3	1	2
Clifton	30	2	0	2	4	12
Senyshyn	4	0	2	2	1	0
Rask	28	0	2	2	0	0
Kampfer	10	0	2	2	2	2

BUFFALO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Eichel	48	28	34	62	13	30
Reinhart	49	17	24	41	-3	20
Olofsson	42	16	19	35	-1	4
Dahlin	41	3	25	28	-1	30
Ristolainen	49	5	18	23	2	36
Johansson	42	6	15	21	-7	20
Skinner	39	11	8	19	-9	14
Sheary	42	7	9	16	0	6
Vesey	45	6	8	14	12	13
Girgensons	49	9	4	13	0	10
Jokiharju	49	4	9	13	0	28
Frolik	44	6	6	12	-10	24
Okposo	38	5	7	12	-3	26
Larsson	43	4	8	12	5	20
Montour	35	3	9	12	5	20
Mittelstadt	31	4	5	9	-5	2
Lazar	19	4	4	8	1	7
McCabe	46	2	6	8	-3	33
Miller	33	1	6	7	-4	18
Rodrigues	28	2	3	5	-6	8
Bogosian	18	1	4	5	3	10
Asplund	28	1	2	3	-4	6
Sobotka	16	1	2	3	2	4
Smith	1	0	0	0	1	2
Pilut	6	0	0	0	-2	2

CALGARY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Tkachuk	49	15	23	38	-9	34
Gaudreau	50	13	25	38	-14	10
Lindholm	50	20	16	36	-12	20
Monahan	50	14	22	36	-16	12
Ryan	50	9	16	25	8	10
Backlund	50	6	16	22	0	24
Giordano	50	5	17	22	0	30
Mangiapane	48	8	7	15	-1	10
Hanifin	50	5	9	14	-14	10
Brodie	44	1	13	14	4	26
Andersson	50	3	10	13	-15	33
Dube	26	4	6	10	5	2
Lucic	48	4	6	10	0	38
Hamonic	44	3	7	10	2	23
Rieder	39	2	5	7	-8	6
Bennett	34	4	2	6	1	28
Stone	22	2	2	4	-3	10
Kylington	37	1	3	4	-6	14
Rinaldo	12	2	1	3	-1	25
Czarnik	8	2	1	3	1	0
Jankowski	39	1	1	2	-12	10
Quine	9	1	0	1	-1	4
Rittich	36	0	1	1	0	6
Davidson	3	0	0	0	-3	0
Talbot	16	0	0	0	0	0

CAROLINE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Teravainen	50	10	38	48	18	8
Svechnikov	50	19	26	45	12	38
Aho	50	24	18	42	11	16
Hamilton	47	14	26	40	30	32
Necas	46	12	15	27	0	14
Dzingel	50	8	19	27	5	23
Slavin	50	4	19	23	27	8
Foegele	50	10	12	22	12	24
Wallmark	50	10	12	22	-1	14
Niederreiter	50	6	16	22	-5	32
Haula	30	11	8	19	0	12
Staal	50	7	11	18	2	26
Pesce	50	4	12	16	11	23
Gardiner	50	3	10	13	-19	24
Edmundson	50	4	8	12	5	53
McGinn	50	4	6	10	-3	13
Martinook	34	2	8	10	-2	10
Fleury	27	2	4	6	-6	4
Van Riemsdyk	31	0	3	3	-9	8
Williams	2	2	0	2	1	0
Luostarinen	8	0	1	1	-2	0
Gauthier	5	0	1	1	2	6
Bishop	5	0	1	1	-2	4
Mrazek	32	0	0	0	0	4
Gibbons	15	0	0	0	-7	4

CHICAGO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kane	51	25	38	63	4	34
Toews	51	14	30	44	-1	34
Debrincat	51	12	23	35	-4	13
Kubalik	49	21	11	32	6	14
Strome	40	10	20	30	3	14
Gustafsson	50	6	18	24	-3	25
Saad	39	13	8	21	-2	12
Nylander	47	6	11	17	-5	8
Murphy	39	4	11	15	4	8
Dach	45	7	7	14	-2	10
Kampf	51	7	7	14	-7	6
Keith	42	1	13	14	-3	12
Maatta	46	3	10	13	4	12
Carpenter	50	2	11	13	-7	14
Smith	44	4	7	11	2	23
Shaw	26	3	7	10	-4	33
Caggiula	22	6	3	9	-2	14
Koekkoek	23	0	7	7	3	24
Boqvist	26	2	4	6	-9	6
De Haan	29	1	5	6	10	10
Seabrook	32	3	1	4	1	8
Sikura	9	1	2	3	1	0
Highmore	21	1	2	3	0	4
Gilbert	20	1	2	3	-8	38
Wedin	4	0	0	0	1	4

COLORADO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Mackinnon	49	30	42	72	7	8
Makar	41	11	26	37	7	6
Rantanen	33	15	19	34	0	8
Burakovsky	46	15	18	33	3	14
Kadri	46	17	14	31	3	89
Donskoi	44	14	15	29	0	18
Girard	49	1	25	26	-3	13
Calvert	42	12	12	24	13	34
Compher	46	7	16	23	10	12
Cole	44	4	19	23	24	28
Landeskog	33	13	8	21	-5	33
Graves	48	8	11	19	34	35
Nieto	49	7	12	19	10	4
Bellemare	48	7	11	18	7	10
Nichushkin	44	8	9	17	19	12
Jost	46	5	10	15	11	16
Zadorov	45	2	7	9	5	49
Johnson	38	1	8	9	4	12
Kamenev	23	1	5	6	2	4
Wilson	9	0	4	4	6	0
Rosen	8	0	2	2	2	4
Barberio	14	0	2	2	7	12
O'Connor	7	1	0	1	3	2
Tynan	14	0	1	1	-1	2
Lindholm	4	0	1	1	1	0

COLUMBUS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Dubois	51	15	23	38	5	35
Nyquist	51	11	21	32	3	14
Werenski	44	15	15	30	8	10
Jones	51	5	23	28	9	18
Bjorkstrand	38	16	11	27	5	10
Atkinson	39	12	14	26	-1	6
Foligno	48	6	15	21	0	52
Wennberg	50	5	15	20	0	16
Jenner	51	8	9	17	-10	32
Milano	37	5	11	16	-2	20
Texier	36	6	7	13	3	10
Bemstrom	37	5	8	13	0	4
Gavrikov	50	4	7	11	12	18
Nash	46	4	7	11	6	6
Robinson	31	5	4	9	10	8
Gerbe	15	3	5	8	3	18
Savard	49	0	8	8	7	27
Murray	24	2	5	7	-7	4
Stenlund	17	4	2	6	-1	6
Kukan	33	1	4	5	-9	12
Lilja	26	2	2	4	4	2
Harrington	23	1	3	4	-3	8
Anderson	26	1	3	4	-8	17
Nutivaara	19	2	1	3	0	2
Macinnis	7	0	1	1	1	0

DALLAS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Seguin	48	11	25	36	1	18
Radulov	45	13	15	28	11	38
Hintz	41	15	9	24	3	6
Heiskanen	47	7	17	24	8	6
Benn	48	12	11	23	-5	25
Lindell	48	3	17	20	3	8
Pavelski	48	8	11	19	4	18
Klingberg	37	2	17	19	-12	14
Gurianov	43	11	6	17	2	9
Faksa	45	9	7	16	-5	30
Dickinson	44	6	8	14	5	6
Janmark	41	5	9	14	-3	6
Perry	36	3	10	13	-2	52
Comeau	34	6	5	11	-5	30
Cogliano	47	2	8	10	1	20
Fedun	27	2	7	9	3	8
Sekera	44	2	5	7	8	14
Dowling	26	3	3	6	-2	8
Oleksiak	48	1	5	6	-1	30
Polak	28	0	4	4	3	10
Caamano	12	1	1	2	2	4
Hanley	8	0	2	2	0	6
Khudobin	20	0	2	2	0	2
L'Esperance	3	1	0	1	0	2
Bishop	32	0	1	1	0	2

DETROIT

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Bertuzzi	51	17	19	36	-14	16
Larkin	51	13	23	36	-16	27
Hronek	49	9	17	26	-25	40
Mantha	29	12	12	24	-9	28
Fabbri	43	11	13	24	-25	12
Athanasiou	36	5	14	19	-35	17
Filppula	50	3	13	16	-35	16
Zadina	26	8	7	15	-12	2
Bowey	40	3	11	14	-10	28
Helm	50	6	6	12	-1	31
Glendening	40	6	3	9	-17	8
Cholowski	30	2	6	8	-23	4
Green	41	2	6	8	-27	28
Nemeth	45	1	7	8	-10	26
Nielsen	45	3	4	7	-9	6
Hirose	23	2	5	7	-11	6
Dekeyser	8	0	4	4	0	4
Daley	26	0	4	4	-16	12
Smith	15	2	1	3	-1	5
Erne	42	2	1	3	-19	24
Bernier	28	0	3	3	0	2
Abdelkader	34	0	3	3	-6	15
Ehn	38	1	1	2	-17	2
Perlini	27	0	2	2	-13	8
Hicketts	6	0	2	2	-5	2

EDMONTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
McDavid	49	27	49	76	-2	22
Draisaitl	49	27	48	75	-14	12
Nugent-Hopkins	43	13	20	33	-1	22
Neal	49	19	9	28	-20	10
Kassian	44	13	15	28	5	64
Klefbom	49	5	23	28	-14	12
Nurse	49	4	17	21	0	36
Chiasson	43	6	10	16	0	22
Bear	49	4	12	16	0	22
Sheahan	44	6	5	11	-7	2
Archibald	40	6	5	11	-9	6
Nygard	32	3	6	9	0	8
Gagner	24	2	7	9	-7	6
Khaira	42	6	2	8	-15	16
Haas	41	4	4	8	-1	6
Russell	48	0	7	7	-1	14
Yamamoto	8	3	3	6	6	4
Benning	24	0	5	5	8	10
Granlund	31	3	1	4	-1	14
Russell	32	0	4	4	-2	8
Larsson	27	0	4	4	-8	21
Jones	24	0	3	3	-5	6
Persson	13	0	2	2	-1	2
Jurco	12	0	2	2	1	4
Manning	9	1	0	1	-1	17

FLORIDE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Huberdeau	49	18	47	65	11	24
Barkov	49	16	38	54	7	16
Dadonov	49	23	17	40	4	6
Hoffman	49	18	22	40	1	20
Yandle	49	5	34	39	5	14
Connolly	49	16	13	29	3	24
Trocheck	42	7	21	28	4	25
Ekblad	47	5	23	28	12	20
Vatrano	49	14	13	27	0	20
Acciari	46	18	3	21	0	8
Stralman	49	4	13	17	-1	12
Boyle	38	6	9	15	-5	17
Sceviour	49	5	9	14	1	6
Matheson	43	6	7	13	0	6
Weegar	28	3	9	12	2	22
Toninato	30	4	6	10	7	25
Malgin	32	4	6	10	-4	10
Pysyk	38	4	6	10	0	18
Brown	44	3	4	7	7	30
Stillman	16	0	4	4	4	7
Hunt	20	0	4	4	0	24
Hawryluk	10	1	2	3	-1	4
Saarela	3	0	0	0	0	0
Driedger	9	0	0	0	0	0
Borgstrom	4	0	0	0	-2	2

LOS ANGELES

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kopitar	50	17	26	43	1	16
Toffoli	49	12	15	27	-4	16
Iafallo	50	10	17	27	-1	10
Doughty	50	6	21	27	-11	18
Carter	50	14	9	23	-17	32
Brown	46	10	12	22	-3	14
Kempe	49	10	10	20	-5	19
Walker	50	4	15	19	0	18
Amadio	48	6	9	15	-5	8
Lizotte	45	4	11	15	2	10
Clifford	49	6	8	14	-4	45
Roy	50	4	10	14	2	8
Prokhorkin	30	4	9	13	-3	6
Wagner	45	3	4	7	-2	32
Hutton	49	2	5	7	-3	12
Lewis	37	2	5	7	-4	12
Martinez	32	1	5	6	-4	10
Luff	17	1	4	5	-4	2
Macdermid	28	2	2	4	-1	29
Grundstrom	9	0	4	4	2	4
Frk	4	3	0	3	0	2
Ryan	27	1	2	3	-4	8
Ladue	2	0	1	1	0	0
Quick	31	0	1	1	0	0
Forbort	6	0	1	1	-1	0

MINNESOTA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Staal	50	17	21	38	-6	24
Suter	50	7	28	35	-10	10
Parise	50	19	13	32	-10	8
Zucker	40	14	14	28	-4	14
Zuccarello	46	13	15	28	-9	16
Fiala	45	9	19	28	2	34
Kunin	49	12	12	24	-11	48
Spurgeon	43	5	16	21	-7	8
Eriksson Ek	43	4	17	21	1	12
Foligno	40	9	11	20	5	13
Brodin	50	1	19	20	13	8
Greenway	48	6	13	19	0	39
Dumba	50	3	13	16	-9	37
Donato	45	9	6	15	3	8
Hunt	44	7	8	15	-5	2
Hartman	50	6	7	13	3	52
Koivu	36	2	11	13	1	16
Soucy	47	6	5	11	16	12
Rask	39	4	7	11	7	6
Mayhew	7	2	0	2	2	2
Sturm	6	0	2	2	2	0
Stalock	25	0	1	1	0	2
Kahkonen	5	0	0	0	0	0
Menell	5	0	0	0	1	2
Johnson	3	0	0	0	-3	0

MONTRÉAL

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Tatar	50	17	26	43	-1	32
Danault	50	12	24	36	15	22
Domi	50	12	22	34	2	25
Weber	50	12	21	33	7	24
Gallagher	41	15	17	32	5	16
Petry	50	6	22	28	-10	22
Suzuki	50	9	18	27	-8	4
Lehkonen	50	11	12	23	6	18
Armia	37	13	9	22	5	10
Kovalchuk	25	7	10	17	-7	12
Chiarot	48	7	9	16	6	27
Cousins	44	7	9	16	-3	12
Drouin	19	7	8	15	4	6
Thompson	50	2	8	10	-3	17
Mete	40	4	5	9	7	14
Scandella	40	3	6	9	7	16
Kotkaniemi	35	6	2	8	-12	23
Weal	38	5	3	8	-9	14
Kulak	35	0	5	5	-4	8
Byron	19	1	3	4	3	4
Weise	9	0	3	3	0	9
Fleury	41	1	0	1	-4	6
Poehling	23	1	0	1	-4	4
Folin	5	0	1	1	2	2
Hudon	9	0	1	1	-4	0

NASHVILLE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Josi	47	14	34	48	23	33
Forsberg	41	16	16	32	-2	20
Duchene	44	10	21	31	-5	14
Ellis	39	6	22	28	15	13
Jarnkrok	47	12	15	27	3	12
Johansen	47	10	17	27	-3	37
Bonino	47	14	12	26	16	14
Ekholm	46	5	21	26	-1	26
Grimaldi	44	8	15	23	8	8
Smith	47	11	10	21	12	28
Arvidsson	35	11	9	20	2	10
Turris	40	6	13	19	-4	14
Granlund	41	8	8	16	-2	16
Sissons	37	7	6	13	1	12
Watson	41	6	7	13	-2	49
Fabbro	42	4	5	9	-2	30
Trenin	13	2	4	6	3	7
Blackwell	15	2	3	5	8	8
Hamhuis	43	0	5	5	8	21
Rinne	29	1	2	3	0	0
Weber	28	0	2	2	4	8
Irwin	25	0	2	2	-8	11
Carr	11	1	0	1	-5	4
Salomaki	5	1	0	1	2	4
Olivier	8	0	1	1	1	4

NEW JERSEY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Palmieri	44	16	15	31	4	39
Hischier	43	12	17	29	-12	10
Gusev	45	8	20	28	-10	12
Coleman	48	19	8	27	2	32
Vatanen	44	5	17	22	-12	22
Zajac	48	6	13	19	-3	24
Simmonds	48	5	14	19	-14	54
Zacha	44	3	15	18	-18	8
Hughes	40	6	11	17	-12	6
Butcher	45	4	13	17	-12	6
Bratt	40	8	8	16	-8	6
Wood	48	7	9	16	-18	49
Severson	48	5	11	16	-15	36
Subban	48	6	5	11	-15	48
Greene	44	1	7	8	1	10
Boqvist	34	4	0	4	-10	8
Tennyson	19	0	3	3	-1	6
Carrick	11	0	3	3	-1	13
Hayden	25	1	1	2	-3	44
Rooney	28	1	1	2	-1	11
McLeod	5	0	2	2	1	2
Mueller	30	1	0	1	-12	17
Street	3	0	1	1	1	0
Domingue	11	0	0	0	0	0
Senn	2	0	0	0	0	0

N.Y. ISLANDERS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Barzal	49	17	25	42	3	26
Nelson	49	20	18	38	8	24
Bailey	49	11	19	30	-10	8
Lee	49	16	13	29	6	35
Beauvillier	49	13	16	29	2	8
Brassard	49	8	16	24	4	16
Eberle	39	7	17	24	-1	10
Pulock	49	6	18	24	4	10
Toews	49	4	14	18	2	12
Leddy	41	3	15	18	6	12
Cizikas	42	10	4	14	11	32
Mayfield	48	5	8	13	11	49
Boychuk	48	2	8	10	-2	14

NOUVEAU RECORD QUÉBÉCOIS SUR 800 M

Maïté Bouchard surpasse les attentes à Boston

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En une seule course, Maïté Bouchard a réalisé plusieurs exploits, vendredi dernier à Boston.

La spécialiste du 800 m, qui participait au John Thomas Terrier Classic, à l'Université de Boston, a conclu son épreuve avec un excellent chrono de 2:02.69 secondes.

Cette performance lui permet d'établir une nouvelle marque personnelle. Elle a amélioré le record provincial qui lui appartenait déjà (chrono de 2:03.59 s établi à Boston en 2019), tout en surpassant les standards exigés pour les Championnats du monde qui se dérouleront en Chine, le mois prochain.

C'était tout près de 200 coureuses de 800 mètres qui s'étaient donné rendez-vous au John Thomas Terrier Classic, à Boston. Du lot, quatre coureuses retenaient particulièrement l'attention puisqu'elles étaient toutes inscrites sous la barre des 2:03.

Sachant l'opportunité très belle, Maité n'a pas déçu, terminant au deuxième rang de cette course très chaudement disputée qui fut remportée par la Française Cynthia Anaïs en 2:02.40.

« Maïté a effectué une course très intelligente, se positionnant légèrement à l'extérieur dans le peloton de tête, afin d'éviter de se retrouver coincée, ou pire encore, de chuter. Avec quelque 200 mètres à faire, elle s'est légèrement détachée du groupe, se lançant à la poursuite de la Française qui s'était forgée une avance considérable à la suite d'un premier tour très audacieux. Malgré une remontée impressionnante menant à une fin de course chaudement disputée, il lui aura manqué deux petits dixièmes afin de monter sur la plus haute marche du podium », a dit son entraîneur Simon Croteau.

« Maïté affiche une maturité et un aplomb en course qui lui permettent maintenant de démontrer toute l'ampleur de son immense potentiel. Avec cette confiance grandissante, je peux déjà confirmer que ce nouveau record personnel ne tiendra pas bien longtemps! » s'est-il enthousiasmé.

Maïté Bouchard, précisons-le, a toujours les Jeux olympiques de 2020 dans sa mire.

EN CAMP D'ENTRAÎNEMENT AVEC LINDSAY SHARP?

« Nous aurons maintenant un bon nombre de décisions importantes à prendre dans les prochaines semaines. Alors que les mondiaux en salle semblaient un choix logique au départ, mais avec ce que nous connaissons sur la problématique du coronavirus en Chine, cette décision devra être prise avec une plus grande réflexion. Également, une proposition extrêmement intéressante viendra possiblement modifier nos plans initiaux, puisque Maïté a reçu une invitation de se joindre à l'Anglaise Lindsay Sharp, l'une des meilleures coureuses de 800 mètres au monde (entre autres, finaliste aux Jeux olympiques de Rio et aux Championnats du monde) pour un camp d'entraînement en Arizona, au mois d'avril prochain », a précisé Simon Croteau.

« Âgée de 29 ans, Sharp possède un bagage d'expérience inestimable qu'elle pourra partager avec Maïté. Il s'agit donc d'une offre que nous considérons très sérieusement. »

Maïté Bouchard sera de retour en piste le 14 février, toujours à Boston, lors du David Hemery Valentine Invitational.



Maïté Bouchard a établi un nouveau record personnel sur 800 m, vendredi à Boston. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MICHELLE BOULAY

ACCUSATION DE DOPAGE

Laurence Vincent Lapointe blanchie

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'accusation de dopage portée contre la canoéiste québécoise Laurence Vincent Lapointe a été levée par la Fédération internationale de canoë, ce qui pourrait lui permettre de participer aux Jeux olympiques de Tokyo, où le canoë féminin effectuera sa rentrée olympique.

Dans un bref communiqué transmis lundi, la Fédération explique qu'elle a cru la version fournie par l'athlète de Trois-Rivières qui soutenait ne pas avoir pris en connaissance de cause du ligandrol, un agent anabolisant qui permet d'augmenter la masse musculaire.

Le panel chargé d'étudier son dossier a accepté les explications du clan Vincent Lapointe, qui a toujours prétendu avoir été victime d'une contamination involontaire. Cette fois, il appert qu'un échange de fluides corporels (salive, sueur ou sperme) avec l'ex-conjoint de Vincent Lapointe a été la cause du test positif.

L'avocat de Vincent Lapointe, Adam Klevinas, a précisé que l'Agence mondiale antidopage (AMA) et le Centre canadien d'éthique pour le sport (CCES) peuvent maintenant porter en appel cette décision. Ils ont 15 jours pour le faire.



Laurence Vincent Lapointe était soulagée après la levée des accusations de dopage par la Fédération internationale de canoë. — PHOTO LA NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La canoéiste de 27 ans, qui rencontrait les médias montréalais lundi après-midi, avait été suspendue provisoirement pour un test antidopage positif subi le 29 juillet, juste avant les Championnats du monde, où elle a remporté 11 titres en carrière. Elle a ainsi dû faire l'impasse sur l'édition 2019 des Mondiaux, qui servaient d'épreuve de qualifications en vue des Jeux de Tokyo.

Un sprint... dans tous les sens!

LOUIS-SIMON GAUTHIER
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Laurence Vincent Lapointe n'a pas vraiment le temps de « célébrer » sa victoire, peut-être la plus importante de sa carrière jusqu'ici et ce malgré ses 13 titres mondiaux acquis depuis 2010. Si elle veut retrouver sa forme optimale qui a fait d'elle la reine du canoë féminin, elle devra redoubler d'efforts à l'entraînement avec l'équipe nationale de canoë-kayak, en Floride.

L'athlète de 27 ans ne se sera contentée que d'une visite éclair dans sa ville natale lundi, avant de rencontrer les médias à Montréal en après-midi. Et c'est très bien ainsi!

Pendant son point de presse à l'hôtel Delta du centre-ville de Trois-Rivières, Vincent Lapointe a expliqué comment elle parvenait à tirer de bonnes séances d'entraînement, même si elle ne pouvait miser sur l'appui de ses mentors sur l'équipe nationale.

Sur une machine à ramer, elle a utilisé un miroir et son téléphone. Cela lui permettait de se filmer et d'apporter des modifications à sa technique si c'était nécessaire.

Dans les circonstances, disons qu'elle a hâte de renouer avec ses coéquipiers!



Laurence Vincent Lapointe se concentre maintenant sur son entraînement. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

ESSAIS NATIONAUX EN AVRIL

Le premier rendez-vous d'importance pour le grand retour de la canoéiste aura lieu en avril, lors des essais nationaux en Géorgie. Si elle réussit à s'imposer, elle pourrait mériter son billet pour Tokyo.

Ceci dit, le Canada doit aussi qualifier son bateau pour la course en équipe du C2 500 mètres. Le tout se décidera un mois après les essais nationaux, cette fois au Brésil.

Il est pratiquement acquis que Vincent Lapointe sera déléguée en Amérique du Sud : il reste à voir avec qui elle pagaiera. Sa partenaire, Katie Vincent, ne peut se rendre au Brésil puisqu'elle a déjà qualifié le bateau canadien en C1, aux Championnats mondiaux de Hongrie l'an passé.

Laurence Vincent Lapointe est gauchère, tout comme Katie Vincent. Selon un observateur du sport à qui *Le Nouvelliste* a parlé, il est plutôt rare que de tels duos connaissent du succès sur la scène internationale.

« En temps normal, on recherche une gauchère et une droitière. Sinon, c'est plus difficile de garder le bateau droit. Pour Laurence et Katie, ce n'est pas un problème, car elles rament ensemble depuis longtemps. Par contre, pour des filles qui sont moins habituées d'être ensemble, c'est un critère à considérer. Sur l'équipe nationale, la plupart de nos filles sont des gauchères. »

L'enjeu est grand : si le C2 canadien se qualifie, le pays aura le luxe d'envoyer deux filles dans la compétition du C1 200 mètres. Au total, le Canada pourrait donc viser trois médailles à Tokyo. Vincent Lapointe, elle, ne vise rien de moins que le doublé en or.

À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

Le fat bike prend de l'expansion



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La pratique du fat bike prend de l'ampleur, à Saint-Denis-de-Brompton.

Depuis maintenant trois ans, les amateurs de ce vélo aux pneus cloutés surdimensionnés résidents du secteur ont petit à petit développé un réseau de sentiers qui atteint maintenant 15 kilomètres. Cette pratique récréative hivernale est en pleine expansion et les projets connexes ne manquent pas.

Dimanche, un représentant de la boutique sportive Vélo Shermont attendait les cyclistes dans le petit stationnement du Chemin de la Côté de l'artiste avec les nouveaux modèles de fat bike.

Tout près, les sentiers s'enfoncent dans les bois, principalement sur les terrains du Domaine du lac Brompton.

Originaire de Montréal, Sylvain Brousseau a rapidement vu le potentiel pour la pratique de son sport hivernal préféré, lui qui réside près du lac Desmarais.

« Quand on est arrivés ici, il n'y avait que deux fat bikes, le mien et celui de ma copine. Nos voisins étaient curieux de nous voir sur ces engins et ils se sont informés. Maintenant, on a une vingtaine de voisins qui ont leur propre fat bike », a-t-il expliqué.

D'une pratique plutôt marginale sur un réseau qui demeurait à bâtir il y a trois ans, l'OSBL (organisme sans but lucratif) Fat Bike Lac Brompton a maintenant 15 km de sentiers, dont huit créés l'été passé.

« Avant, c'était pour les résidents seulement. Mais on a rapidement constaté l'engouement pour la fréquentation de nos sentiers. On s'est dit que ce serait intéressant de mettre sur pied un OSBL, afin de garder le contrôle, entretenir les pistes et développer le site. On a fait des demandes de subventions à la ville, à la MRC (Val-Saint-François), on a été chercher des commandites », a précisé Mathieu Gosselin, membre organisateur de Fat Bike Lac Brompton.

Le site offre des pistes aux cyclistes débutants et intermédiaires.

« L'été passé, après plus de 240 heures de bénévolat, on a défriché un 5 km de sentier. L'an prochain, on prévoit développer un autre huit kilomètres », a dit M. Gosselin.

« On circule essentiellement sur les terrains du lac Brompton, à hauteur de 90 %. Les autres 10 %, ce sont des résidents qui nous offrent le droit de passage. C'est un paradis ici, on a de tout pour les activités extérieures », a dit Sylvain Brousseau.



Sylvain Brousseau et Mathieu Gosselin font partie de la quinzaine de bénévoles qui donnent vie au Fat Bike Lac Brompton. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

« Il y a beaucoup de chalets à louer, ici, alors le tourisme est fort. Dès l'an prochain, on aimerait offrir la location de fat bikes et de raquettes. La pratique du fat bike connaît une croissance fulgurante, le potentiel de ce site est incroyable. C'est beaucoup de temps, mais avec la quinzaine de bénévoles qui donne un coup de main, on y prend un réel plaisir. On s'informe à gauche et à droite, dont auprès d'Empire 47 (lac-Delage et Stoneham) pour améliorer l'entretien. On a même acheté une motoneige l'an passé pour damer les pistes. Je suis un passionné de vélo, je vais même travailler en vélo, l'été. Je suis rapidement tombé en amour avec la pratique du fat bike. Et ici, on aimerait devenir une référence pour la pratique du sport dans les Cantons-de-l'Est », a dit Mathieu Gosselin.

Des passes quotidiennes sont en vente au coût de 10 $, alors que la passe de saison est au coût de 40 $.

Le fat bike existe depuis le milieu des années 1980, mais sa commercialisation à grande échelle ne s'est amorcée qu'il y a une dizaine d'années.

« C'est le tourisme de demain »

SHERBROOKE — Le maire de Saint-Denis-de-Brompton et le préfet de la MRC du Val-Saint-François voient du bon œil cet essor de la pratique du fat bike sur leur territoire. Non seulement cet intérêt permet à la région de développer une autre branche du tourisme sportif, elle offre également des possibilités de raccordement au parc national du mont Orford.

Jean-Luc Beauchemin et Luc Cayer s'accordent sur l'énorme potentiel du tourisme sportif tel que développé par Fat Bike Lac Brompton, surtout que les tractations vont bon train afin que les sentiers de vélo du parc de la SEPAQ soient éventuellement accessibles à un nouveau réseau.

« On a fait des demandes auprès de la MRC, pour faire des plans, des tracés. La SEPAQ attend nos plans pour voir où les réseaux vont pouvoir connecter. Ça devrait aller de Kinsbury à Orford et ensuite connecter la MRC dans l'autre sens. C'est un rêve que je caresse que la MRC soit à vélo », a indiqué le maire Beauchemin, en poste depuis sept ans.



Les sentiers de Fat Bike Lac Brompton s'étendent sur 15 km, et 8 autres km sont prévus, l'été prochain. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

« C'est le tourisme de demain, et il faut adapter notre offre de services en conséquence. Récemment, on s'est assis avec la SEPAQ et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et on leur a parlé de notre intérêt pour les liens cyclistes. J'ai parlé du vélo, et du fat bike. J'ai hâte de concrétiser. Ce sont des projets intéressants pour notre municipalité. Les touristes amènent de l'intérêt et c'est bon pour nos commerçants. On a un projet de villégiature qui s'en vient et il y a encore de la place pour différents projets. On a cinq lacs à proximité », a-t-il poursuivi.

Pour l'instant, la région de Saint-Denis-de-Brompton se retrouve orpheline au centre des trois axes de la piste cyclable La Cantonnière. Elle n'est pas desservie ni par le sentier de l'ardoise, l'axe du Ruisseau-Kee ou le sentier de la rive.

L'AGRANDISSEMENT DU PARC DU MONT ORFORD DANS LA MIRE

« Pour nous, l'accès éventuel au parc national du mont Orford, après l'agrandissement, serait optimal pour la région du Val-Saint-François. C'est par contre un dossier complexe, car cela impacte la chasse au chevreuil et l'utilisation des véhicules tout-terrains. Mais il faut regarder l'envers de la médaille et voir qu'on a la chance d'agrandir un superbe milieu naturel. Comme société, on est rendus là », a indiqué le préfet de la MRC du Val-Saint-François, et maire de Stoke, Luc Cayer.

« On a un projet d'investissement pour les pistes cyclables à la MRC. Le problème, c'est que le gouvernement ne fait que payer les réparations et l'entretien. On ne peut plus faire de développement. On a gratté les fonds de tiroir et il restait un peu d'argent dans le fonds d'aménagement territorial. On aimerait rejoindre Kinsbury, Racine et Valcourt. »

SÉBASTIEN LAJOIE

NOTRE VIDÉO
DISPONIBLE DANS
et sur **latribune.ca**
L'incontourn app'

Une touche canadienne dans la course aux séries de l'Ouest

La Presse canadienne

Matthew Tkachuk n'a pas besoin de se faire rappeler que les écarts au classement dans la section Pacifique sont minimes.



Les Oilers d'Edmonton et les Canucks de Vancouver bataillent pour le premier rang de la section Pacifique de l'association de l'Ouest de la Ligue nationale de hockey. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES, JONATHAN HAYWARD

Et même s'il oubliait, l'ailier des Flames de Calgary n'aurait pas à aller bien loin pour se faire rafraîchir la mémoire.

« Les classements sont affichés dans le vestiaire, tout comme les feuilles de statistiques, a indiqué Tkachuk. C'est difficile de les rater même si tu ne veux pas les regarder. Je les vois constamment. »

Avec entre 30 et 33 matchs à disputer à la saison, cinq équipes de la section Pacifique ne sont séparées que par un seul point. Ce n'est pas arrivé une seule fois dans l'histoire de la LNH qu'autant d'équipes ont été si près l'une de l'autre si tard dans la saison.

Les Canucks de Vancouver se retrouvent derrière le volant grâce à leurs 58 points en 49 matchs. Les Oilers d'Edmonton suivent avec 57 points en 49 parties alors que les Flames de Tkachuk ont le même nombre de points que leurs rivaux albertains, mais en 50 matchs.

Derrière ces trois formations canadiennes, les Coyotes de l'Arizona (57 points en 51 matchs) et les Golden Knights de Vegas (57 points en 52 parties) occupent les deux dernières places donnant accès aux séries dans l'Association Ouest.

« C'est fou, a mentionné le joueur de centre des Canucks Brandon Sutter. Je ne crois pas déjà avoir vu quelque chose de semblable. Ça va être serré jusqu'à la fin. Ça va être toute une bataille. »

Les Oilers ont raté les séries lors des deux dernières saisons et ils se sont qualifiés pour les éliminatoires seulement deux fois au cours des 14 dernières années. Grâce aux deux meilleurs pointeurs de la LNH, Connor McDavid et Leon Draisaitl, la formation d'Edmonton semble en position de revenir dans la danse du printemps.

« Nous nous sommes placés dans une position pour faire partie de la course, a expliqué l'entraîneur-chef des Oilers, Dave Tippett. Maintenant, nous devons sauter à pieds joints et voir ce que nous pouvons accomplir. »

Les Oilers ont montré un dossier de 5-8-1 en décembre pour glisser au classement, mais ils revendiquent une fiche de 5-1-1 en janvier.

« Nous souhaitons voir un peu plus de ce que nous avons montré au cours des dernières semaines, a affirmé McDavid. Le mois de décembre nous a échappé, mais nous semblons avoir retrouvé notre rythme depuis le tournant de l'année. Nous devons continuer sur cette lancée. »

Il y a un autre point à ajouter dans la course aux séries de la section Pacifique : les tensions dans la Bataille de l'Alberta qui sont montées d'un cran le 11 janvier, quand Tkachuk a servi deux violentes mises en échec à Zack Kassian. Ce dernier a roué de coups Tkachuk et il a écopé une suspension de deux matchs.

Les Oilers et les Flames croiseront le fer deux fois cette semaine, soit mercredi à Edmonton, alors que Kassian sera admissible à revenir au jeu, et trois jours plus tard à Calgary.

« En ce moment, toutes les parties sont importantes à gagner, a déclaré le joueur de centre des Flames Sean Monahan. C'est tellement serré. »

Les Canucks ont quant à eux raté les séries au cours des quatre dernières années et cinq des six dernières, mais l'espoir renaît grâce à un trio de jeunes joueurs composé d'Elias Pettersson, Brock Boeser et Quinn Hughes.

« Les équipes dans notre association sont grosses et fortes, a dit l'ailier des Canucks Jake Virtanen. Nous ne pouvons pas retirer le pied de l'accélérateur. »

Et il y a aussi les Jets de Winnipeg, qui ont perdu six de leurs sept dernières parties, mais qui sont également dans la course aux séries dans la section Centrale et dans l'Association Ouest. La troupe du Manitoba totalise 54 points en 51 matchs.

« Je crois que ce qui nous aide dans cette course c'est que nous travaillons et nous nous battons depuis le début de la saison pour rester au plus fort de la lutte dans nos parties, a souligné le défenseur des Jets Josh Morrissey. Nous sommes à l'aise dans cette situation. Nous y sommes habitués. »

Les Flames ont terminé au deuxième rang du classement général de la LNH la saison passée à la suite d'une récolte de 107 points. Ils ont toutefois été surpris en séries éliminatoires, s'inclinant en cinq duels contre l'Avalanche du Colorado.

Tkachuk a laissé entendre que cette bataille dans la section Pacifique devrait être bénéfique pour les Flames, tant que l'équipe se qualifie pour les éliminatoires.

André Tourigny dirigera Équipe Canada Junior

La Presse canadienne

CALGARY — Après avoir œuvré à titre d'adjoint au sein de la formation ayant remporté la médaille d'or au début du mois de janvier, le Québécois André Tourigny a mérité une promotion en vue du Championnat mondial de hockey junior de 2021.

L'homme de hockey de Nicolet a été nommé lundi au poste d'entraîneur-chef d'Équipe Canada Junior en vue du tournoi annuel, qui se tiendra du 26 décembre 2020 au 5 janvier 2021 à Edmonton et à Red Deer, en Alberta.

Hockey Canada en a fait l'annonce par voie de communiqué.

Il succédera à Dale Hunter, dont il était l'adjoint cette année lorsque le Canada a vaincu la Russie en finale pour la médaille d'or le 5 janvier en République tchèque.

Il en est à sa troisième saison comme entraîneur-chef et vice-président des activités hockey des 67's d'Ottawa et a reçu le trophée Matt-Leyden à titre d'Entraîneur de l'année de l'OHL en 2018-2019.

Précédemment, il a passé 11 saisons (de 2002 à 2013) dans l'organisation des Huskies de Rouyn-Noranda et une saison au sein des Mooseheads de Halifax (2016-2017) dans la LHJMQ.

Il a aussi occupé un poste d'entraîneur adjoint pendant trois saisons avec l'Avalanche du Colorado (de 2013 à 2015) et les Sénateurs d'Ottawa (2015-2016) dans la Ligue nationale de hockey.

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : DIMANCHE 26 JANVIER 2020
lotoquebec.com

TOUT OU RIEN : 01 02 06 07 08 11 13 15 16 19 20 21
Lotto 6/49 : 6 5 2 6 4 3 1 4
Sprint 10 : 18 19 24 38 40
Lotto Poker : 3♠ 5♢ 6♡ 8♠ 9♣
Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 13 DÉCEMBRE 21 GÉMEAUX
Banco : 05 07 16 17 22 26 29 30 31 32 39 45 51 54 56 59 60 62 63 66 | Turbo x 3
Quotidienne : 2 90 3 193 4 6799
Triplex : 01 10 13 14 16
Extra : 0319579
Lotto MAX : Ce soir, 22 MILLIONS $ (approx.)
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Samuel Poulin est le joueur de la semaine dans la LHJMQ

La Presse canadienne

BOUCHERVILLE — L'ailier du Phœnix de Sherbrooke Samuel Poulin est le joueur de la dernière semaine dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.



Samuel Poulin — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, JESSICA GARNEAU

En deux rencontres, le patineur de 18 ans de Blainville a marqué cinq buts et ajouté trois aides pour aider le Phœnix à maintenir son avance au premier rang du classement général.

Vendredi, le capitaine du Phœnix a marqué l'éventuel but gagnant à mi-chemin de la première période et n'a jamais arrêté de produire par la suite, terminant la rencontre avec quatre buts et une aide dans le triomphe de 10-1 contre le Titan d'Acadie-Bathurst, son premier match de quatre buts de sa carrière.

Dimanche, Poulin a marqué un autre but gagnant en plus d'ajouter deux aides dans un gain de 6-1 face aux Saguenéens de Chicoutimi, le quatrième d'affilée du Phœnix.

Poulin se retrouve actuellement au troisième rang des meilleurs pointeurs de son équipe avec un total de 51 points en 33 matchs. Sélectionné par les Penguins de Pittsburgh en première ronde, 21e au total, lors du repêchage de 2019, Poulin est le premier joueur à recevoir le titre de joueur de la semaine pour une deuxième fois cette saison.

Encore des ratés au Centre Bell

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne



Après avoir complété une belle manœuvre de Jakub Vrana, Tom Wilson (43) célèbre son but, le premier des Capitals qui ont remporté le match 4-2. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

MONTRÉAL — Le Canadien croyait que le repos allait lui faire du bien et non lui enlever le vent des voiles. C'est plutôt le deuxième scénario qui s'est produit.

La formation montréalaise n'a pas été en mesure de reprendre là où elle avait laissé avant de partir en vacances pour une semaine et elle a perdu 4-2 face aux Capitals de Washington, lundi soir au Centre Bell.

Même si les Capitals étaient privés d'Alex Ovechkin, suspendu pour un match puisqu'il avait décliné son invitation pour le match des étoiles, ils ont fait preuve de plus d'opportunisme à l'attaque.

Les Capitals ont aussi joué de chance, alors que deux de leurs buts ont été le résultat de gaffes du Tricolore.

Le Tricolore a raté plusieurs jeux, autant en territoire offensif que défensif. Il a finalement été en mesure de remettre la machine en match lors du dernier tiers, mais trop tard.

« Je respecte le fait que nous n'abandonnons pas et on l'a vu en troisième période, nous avons travaillé fort pour revenir dans le match. Mais nous nous creusons parfois des trous, a dit l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. Ce n'est pas toujours de la malchance.

« À un moment donné, ça revient aux joueurs d'être concentrés et de faire les choses que nous demandons, a ajouté Julien. Quand ils ne les font pas, quand ils ne sont pas concentrés, c'est ce qui arrive. »

Jeff Petry et Dale Weise, qui disputait un 500e match dans la LNH, ont touché la cible pour le Canadien (22-22-7), qui avait gagné quatre de ses cinq matchs précédents. Carey Price a effectué 37 arrêts.

Jakub Vrana et Tom Wilson ont récolté chacun un but et une aide, tandis que Travis Boyd et Nicklas Backstrom, dans un filet désert, ont aussi marqué pour les Capitals (34-11-5), qui ont gagné un quatrième match de suite. T.J. Oshie a récolté deux aides et Braden Holtby a repoussé 31 lancers.

Le Canadien a vite pris les devants après 1:55 de jeu, quand Petry a déjoué Holtby d'un tir bas au terme d'une attaque à trois contre deux.

Les Capitals ont ensuite renversé la vapeur et Price a dû être alerte. Nicklas Backstrom a raté la cible sur une échappée à sa sortie du banc des punitions, puis Evgeny Kuznetsov s'est buté à Price, lui aussi lors d'une échappée.

Max Domi a été puni pour coup de bâton à l'endroit de Kuznetsov lors de son échappée et les Capitals ont marqué lors de leur avantage numérique, avec 90 secondes à faire au premier vingt. Vrana a mis la table pour Wilson à partir de l'arrière du filet.

Les Capitals ont creusé l'écart à 2:03 du deuxième tiers, trois secondes après la fin d'une punition à Phillip Danault. Boyd a été crédité du but après que Petry a maladroitement poussé le disque dans son propre filet avec son patin.

Le Canadien a connu de bons moments par la suite. Jesperi Kotkaniemi et Domi ont obtenu de belles occasions de niveler le pointage, mais Holtby a fermé la porte.

Les visiteurs ont creusé l'écart avec 5:09 à faire au deuxième engagement, profitant d'une autre bourde du Tricolore. Shea Weber a perdu le disque dans le coin de son territoire, puis Vrana a complété la mise en scène de Kuznetsov et Oshie.

Le Canadien est passé à quelques centimètres de réduire l'écart après un peu plus de cinq minutes de jeu quand Joel Armia a profité d'une belle remise de Nick Suzuki pour cogner à la porte. Son tir a toutefois atteint la jambière droite de Holtby, puis le poteau, avant que le gardien saisisse la rondelle au vol alors qu'elle était vis-à-vis la ligne des buts.

Ce n'était que partie remise pour le Tricolore, puisque Weise a porté le score à 3-2 à 7:30, profitant à son tour d'une belle passe de Suzuki.

Holtby a été défié à maintes reprises par le Canadien par la suite, mais il a eu le dernier mot. Backstrom a porté le coup de grâce avec 23 secondes à écouler.

Le Canadien jouera son prochain match jeudi, quand il rendra visite aux Sabres de Buffalo.

UN BON RÉSUMÉ

Jeff Petry a admis que le match résumait un peu la saison du Canadien.

« Oui, c'est frustrant. Ils ont marqué deux buts sur des bonds favorables et quand nous avions besoin d'un peu de chance, nous n'en avons pas eu. Ç'a été comme ça par moments pour nous cette saison. (...) Vous ne pouvez pas espérer être chanceux, vous devez jouer. Vous devez jouer de la bonne manière en respectant votre système et c'est de cette manière que le vent va tourner. »

Washington Capitals	4
Canadien de Montréal	2

LES ÉTOILES DU MATCH

1. JAKUB VRANA
2. EVGENY KUZNETSOV
3. DALE WEISE

Première période
1. Montréal, Petry 7 (Tatar, Scandella) 1:55
2. Washington, Wilson 15 (Vrana, Oshie) 18:30 (an)
Pénalité(s) — Mete Mon 3:29, Backstrom Was 6:40, Domi Mon 17:28, Danault Mon 20:00.

Deuxième période
3. Washington, Boyd 3 (Eller, Leipsic) 2:03
4. Washington, Vrana 23 (Oshie, Kuznetsov) 14:51
Pénalité(s) — Wilson Was 3:10, Oshie Was 6:42.

Troisième période
5. Montréal, Weise 1 (Suzuki, Cousins) 7:30
6. Washington, Backstrom 10 (Hagelin, Wilson) 19:37 (fd)
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Washington	13	15	12	— 40
Montréal	9	9	15	— 33

Gardiens — Washington: Braden Holtby (G, 19-9-4); Montréal: Carey Price (P, 20-17-4).
Avantages numériques — Washington: 1-3; Montréal: 0-3.
Arbitres — Marc Joannette, Kendrick Nicholson. **Juges de lignes** — Devin Berg, Scott Cherrey.
Assistance — 21,302.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune



CAFÉ laTribune

Ce savoureux mélange **100 % arabica**,
inspiré d'un classique du **Café Hubert Saint-Jean**
est offert **en grains**, **en mouture filtre** et
en mouture espresso.



En achetant **le café LaTribune** au coût de **16 $**,
vous contribuez à maintenir **l'information locale** dans **votre région**.

En vente chez

Café Hubert Saint-Jean
1627, rue King Ouest, Sherbrooke
4797, boul. Bourque, Sherbrooke
En ligne : **cafehubertsaintjean.ca**

La Tribune
1950, rue Roy,
Sherbrooke

0027579